

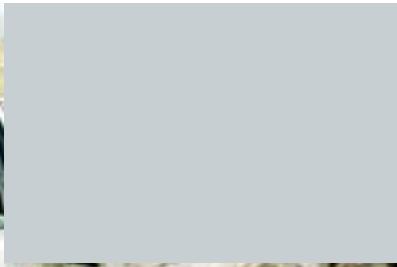


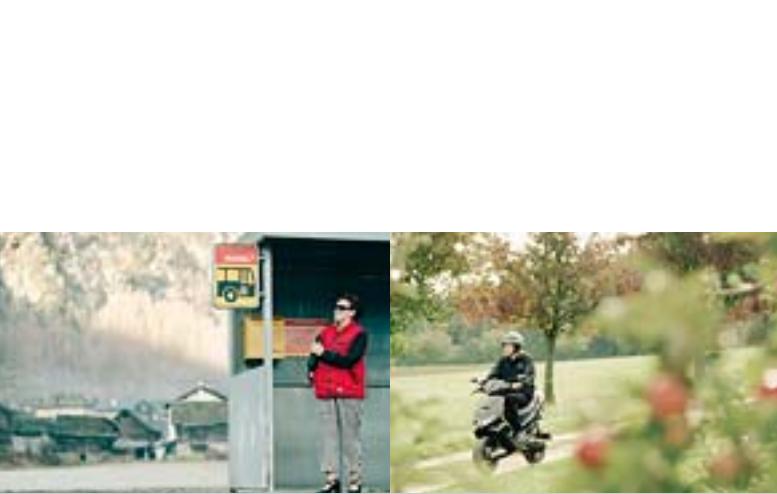
RAIFFEISEN

Chiffres-clés

	2006 Montants en mio. CHF	Variation en %	2005 Montants en mio. CHF	Variation en %	2004 Montants en mio. CHF
Chiffres-clés du bilan					
Total du bilan	113'998	5,4	108'187	2,0	106'098
Prêts et crédits à la clientèle	95'110	4,8	90'782	4,9	86'565
Fonds de la clientèle	88'025	5,6	83'367	3,1	80'838
Fonds de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	92,6%		91,8%		93,4%
Chiffres-clés du compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêts	1'802	5,0	1'716	5,0	1'634
Résultat des opérations de com. et des prestations de service	250	15,2	217	26,2	172
Produit brut	2'183	6,1	2'058	8,7	1'894
Charges d'exploitation	1'202	3,9	1'157	8,3	1'069
Bénéfice brut	981	9,0	900	9,1	825
Bénéfice du Groupe avant impôts	824	6,0	777	17,8	660
Bénéfice du Groupe	655	7,6	608	20,2	506
Bénéfice brut par collaborateur (en milliers de CHF)	147,4	5,2	140,0	4,9	133,5
Cost-Income-Ratio (rapport coûts-revenus)	55,1%		56,2%		56,4%
Fonds propres					
Total du capital propre	6'686	11,9	5'976	12,0	5'335
Rendement du capital propre (Return-on-Equity)	10,3%		10,8%		10,0%
Taux de fonds propres	5,9%		5,5%		5,0%
Tier 1 Ratio	11,5%		10,8%		10,0%
Tier 2 Ratio	16,5%		15,5%		14,3%
Indications sur le marché					
Part du marché hypothécaire (2006: estimation)	13,8%		13,6%		13,5%
Part du marché de l'épargne (2006: estimation)	18,6%		17,7%		17,6%
Effectif des sociétaires	1'371'107	4,7	1'309'537	4,6	1'251'730
Rating de Raiffeisen Suisse					
Moody's	Aa2		Aa2		—
Ressources					
Effectif des collaborateurs (par têtes)	8'101	2,7	7'888	2,8	7'676
dont apprenants	660	-1,2	668	2,8	650
Unités de personnel	6'764	3,3	6'549	3,9	6'304
Sites Raiffeisen	1'149	-2,2	1'175	-3,4	1'216
Nombre de Bancomat	1'275	2,3	1'246	3,9	1'199
Opérations de dépôt et de fonds de placement					
Nombre de dépôts	321'972	6,5	302'180	5,2	287'114
Total volume des dépôts	31'981	15,9	27'598	17,7	23'455
Volume des fonds de placement Raiffeisen	8'451	3,4	8'171	3,9	7'865
Opérations de crédit					
Pertes sur opérations de crédit	38	-21,9	48	-30,4	69
en % des prêts et crédits	0,040%		0,053%		0,080%
Créances en souffrance	375	6,1	353	-8,8	387
en % des prêts et crédits	0,394%		0,389%		0,447%

Chiffres-clés	
Commentaire sur le thème des illustrations	3
Avant-propos	
Les réalisations de Raiffeisen en 2006	6
Introduction	10
Produits, marché et risques	
Activité sur le marché	18
Politique et contrôle des risques	30
Rapport de développement durable	
Gestion durable	42
Aspects humains	47
Environnement et société	53
Raiffeisen et la concurrence	
Stratégie	60
Gouvernance d'entreprise	
Structure du Groupe Raiffeisen	67
Les Banques Raiffeisen dans les cantons	70
Les fédérations régionales	71
Structure du capital et rapports de responsabilité	72
Organes de Raiffeisen Suisse	74
Organigramme de Raiffeisen Suisse	84
Droits de participation	86
Changement de contrôle et mesures préventives, organe de révision	87
Politique d'information	88
Rapport financier	
Marche des affaires	92
Bilan du Groupe	100
Compte de résultat du Groupe	101
Tableau de financement du Groupe	102
Annexe aux comptes annuels consolidés	103
Informations sur le bilan	116
Informations se rapportant aux opérations hors bilan	132
Informations sur le compte de résultat	136
Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen	139
Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe	143
Bilan – Aperçu sur 5 ans	144
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans	145
Raiffeisen en bref	
Caractéristiques essentielles de Raiffeisen	148





«Seul celui qui connaît son but, trouve son chemin.»

Laozi, philosophe chinois

Le chemin du travail est bien plus que la distance entre le domicile et le lieu de travail. Il offre du temps pour se préparer à la journée qui s'annonce, permet de prendre de la distance le soir, apporte des rencontres et constitue un rituel régulier voire quotidien. Chaque jour ouvrable, quelque 8000 collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen sont en route vers leur banque dans toute la Suisse.

Leurs trajets sont souvent courts parce qu'ils vivent et habitent dans le périmètre commercial de leur banque. Cela leur offre une plus grande proximité avec les clients et donc une meilleure compréhension de leurs besoins. Les photos du rapport d'activité 2006 montrent les collaborateurs de Raiffeisen à pied, en voiture, en bus, à vélo, en tram, à motocyclette ou en bac. Le trajet de chaque collaborateur est aussi individuel et unique que sa personnalité.

La variété des chemins empruntés est symbolique des multiples voies que les collaborateurs de Raiffeisen ouvrent à leurs clients. Elle montre en outre comment des chemins très différents mènent à Raiffeisen, au sens propre, mais surtout au sens figuré: nos collaboratrices et collaborateurs apportent à Raiffeisen ce qu'ils ont d'absolument unique: leur origine, leur qualification, leurs connaissances et leur personnalité. Chaque jour, ils se mettent au service de leurs clients, ils suivent leur cheminement et cernent leurs desiderata pour trouver les meilleures solutions. Ainsi, chaque jour, d'innombrables voies s'ouvrent à eux.

C'est pourquoi ce rapport d'activité accorde une place centrale aux collaborateurs; cette démarche est aussi un signe de remerciement pour leur engagement au quotidien, qui est en définitive à l'origine du succès de Raiffeisen.



Denise Bieri, collaboratrice Logistique, Banque Raiffeisen de Bâle. 30 minutes en tram pour se rendre de Riehen à Bâle. Effectue le même trajet depuis 6 ans. «J'apprécie la solitude durant le trajet et le temps dont je dispose pour admirer le paysage ou lire le journal.»



Les réalisations de Raiffeisen en 2006 En 2006, Raiffeisen a pris plusieurs mesures judicieuses, telles que l'externalisation du traitement des opérations sur titres à Vontobel ou encore le choix du logiciel bancaire Avaloq. Pour le public cependant, la mesure la plus visible a été l'introduction du nouveau logo.

Une nouvelle identité visuelle

Le 1^{er} mars 2006, Raiffeisen s'est présenté pour la première fois sous sa nouvelle identité visuelle. Le nouveau logo, RAIFFEISEN sobrement écrit en lettres rouges, se concentre ainsi sur l'essentiel. En l'espace de trois mois, l'ensemble des 1500 sites (banques, succursales et Bancomat) ont été dotés de la nouvelle enseigne.

La nouvelle désignation «Raiffeisen Suisse» pour «Union Suisse des Banques Raiffeisen» entre également dans le cadre de cette nouvelle présentation. L'inscription au registre du commerce a eu lieu à la mi-septembre.

Une notation Aa2 par Moody's

Le Groupe Raiffeisen a fait appel pour la première fois à Moody's, la célèbre agence de notation, afin qu'elle évalue le Groupe. L'agence lui a attribué la notation Aa2, note qui lui permet d'accéder plus facilement au marché des capitaux. Cette notation consolide en outre la position du Groupe sur les marchés monétaires et financiers, tant nationaux qu'internationaux.

Lancement de nouveaux produits

En 2006, Raiffeisen a lancé plusieurs nouveaux produits:

- le fonds de placement Pension Invest Futura 50 allie prévoyance et durabilité. Ce fonds est le premier du genre en Suisse. Il s'adresse aux investisseurs qui s'intéressent particulièrement aux valeurs éthiques, sociales et écologiques.
- Avec Capital Protection Maturity 2013, Raiffeisen offre pour la première fois un fonds de placement assorti d'une garantie du capital. En optant pour ce nouveau fonds, les investisseurs sont assurés que leur capital sera garanti

à l'échéance, ils peuvent participer au marché suisse et profiter d'une protection permanente des gains de cours pendant les sept années de durée du fonds.

- Depuis la mi-septembre, les propriétaires de logement peuvent s'assurer contre la perte de leur emploi grâce à l'assurance hypothèque Raiffeisen, laquelle couvre également les conséquences financières en cas de décès.
- En octobre, Raiffeisen a lancé une nouvelle carte de crédit chargeable, la Prepaid MasterCard. Le détenteur de cette carte peut charger les montants de son choix en CHF, EUR ou USD. Raiffeisen vise ainsi surtout les jeunes et les clients soucieux des prix qui utilisent rarement leur carte de crédit.

Internalisation des prestations informatiques

Dans le cadre de la réorganisation de Raiffeisen Suisse, Raiffeisen Informatique SA a été intégrée le 1^{er} janvier 2006 dans Raiffeisen Suisse en tant que secteur.

Décisions de l'Assemblée des délégués

Lors de leur assemblée convoquée à Martigny, les délégués ont pris des décisions importantes:

le nombre de membres siégeant au conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est réduit de treize à onze personnes. Pour la première fois dans l'histoire de Raiffeisen, c'est une femme, Mme Marie-Françoise Perruchoud-Massy de Vercorin (VS), qui est appelée à la vice-présidence de ce conseil.

Suite à la révision du CO et à la promulgation d'une nouvelle loi sur la surveillance de la révision, l'Assemblée des délégués a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers

organe de révision institué par le CO pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen dès l'exercice 2007. Chargés jusqu'ici de cette mission, les conseils de surveillance des Banques Raiffeisen seront supprimés.

Raiffeisen s'est donné une nouvelle charte qui remplace les anciennes «Visions» de 1991. Dans cette charte, Raiffeisen s'engage, dans ses relations avec les sociétaires, clients, collaborateurs et la société, à respecter les valeurs éthiques issues de son modèle coopératif.

Gestion de la diversité et de l'égalité des sexes

Raiffeisen s'engage dans de nouvelles voies pour la promotion de la famille et définit une politique prioritaire pour le personnel en la matière: le Groupe veut s'imposer comme modèle et aider ses collaborateurs à concilier vie professionnelle et vie privée. C'est pourquoi, en avril 2006, le poste «Profil» a été créé pour favoriser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, mais aussi en faveur des personnes souffrant d'un handicap, des travailleurs plus âgés et des diverses nationalités. Ces objectifs seront atteints grâce à un programme en trois étapes échelonnées jusqu'en 2015 et qui a débuté à l'été avec les semaines de vacances Famille et la Haute école spécialisée pédagogique de Rorschach.

Les Futura Fonds de Raiffeisen fêtent leurs cinq ans

En 2001, Raiffeisen lançait les premiers fonds Futura, conjointement avec le Groupe Vontobel et l'agence INRate spécialisée dans la notation du développement durable. Les fonds durables sélectionnés sont des plus convaincants: non seulement ils répondent à des critères stricts en matière de développement durable, mais ils comptent aussi parmi

les plus performants. Certains de ces fonds ont obtenu une excellente notation. Ainsi, le Raiffeisen Futura Swiss Stock s'est vu octroyer cinq étoiles par les analystes de Morningstar en juillet 2006. Peu de temps après, il remportait le «Lipper Fund Award Switzerland 2006». Parmi tous les fonds suisses en actions qui ont investi en titres nationaux, il présente la meilleure performance sur les trois dernières années. Le Futura Swiss Franc Bond a reçu quatre étoiles de Morningstar en juillet 2006.

Externalisation des opérations sur titres

Depuis octobre 2006, le Groupe Vontobel a repris, à la demande de Raiffeisen Suisse, la gestion des opérations sur titres des 320 000 dépôts clients de toutes les Banques Raiffeisen et des dépôts de la banque centrale de Raiffeisen. La reprise des données et le début des activités se sont déroulés sans problème et dans les délais prévus.

Nouvelle plateforme bancaire avec Avaloq

En décembre 2006, le Groupe Raiffeisen a décidé de remplacer ses structures informatiques bancaires actuelles par un nouveau logiciel bancaire dans le cadre d'un projet qui se déroulera sur plusieurs années. Le choix s'est porté sur Avaloq, un produit suisse renommé.

Opérations avec la clientèle d'entreprises

Le champ stratégique que représente la clientèle d'entreprises sera développé ces prochaines années et fera l'objet d'un traitement intensif. Au cours de l'exercice, Raiffeisen a lancé un projet visant à offrir aux Banques les produits et processus de traitement dont elles ont besoin et à développer le savoir-faire nécessaire à la réussite de cette stratégie.



Christophe Estoppey, membre de la direction, Banque Raiffeisen de Lavaux à Lutry.

20 minutes en voiture pour se rendre de Jongny à Lutry. Effectue le même trajet depuis 6 ans.

«J'aime la Route de la Corniche et sa perspective magnifique sur les vignes du Lavaux et l'étendue scintillante du lac.»



Introduction La nouvelle identité visuelle de Raiffeisen a constitué l'un des événements forts de l'exercice 2006. Au cours d'un entretien avec Martin Spieler*, Franz Marty et Pierin Vincenz relatent les autres faits marquants de l'année, les attentes du Groupe Raiffeisen dans le cadre des coopérations et les projets d'expansion que le Groupe caresse.

«Pour Raiffeisen, le bilan des valeurs est aussi important que celui des bénéfices.»

Quels ont été pour vous les points forts de l'année 2006?

Franz Marty: Notre nouvelle image, grâce à laquelle nous nous sommes adaptés à l'air du temps, mais aussi l'intensification de notre coopération avec le Groupe Vontobel. A tous points de vue, pour le public comme pour les collaborateurs, l'année 2006 a été particulièrement intense pour le Groupe Raiffeisen. Nous pouvons nous féliciter des résultats exceptionnels que nous avons obtenus dans l'ensemble.

Quels sont les avantages de cette nouvelle présentation?

Pierin Vincenz: Ce nouveau logo reflète notre capacité d'innovation. En interne, la présentation uniforme permet de renforcer l'identité du Groupe.

Combien le nouveau logo et les mesures qui en ont résulté ont-ils coûté?

Pierin Vincenz: L'ensemble, conception du nouveau logo, mesures attenantes et mise en place dans tous les points bancaires de Suisse compris, a coûté une vingtaine de millions de francs.

Parmi les points forts, vous avez cité l'intensification de la collaboration avec le Groupe Vontobel: depuis octobre 2006, Vontobel gère les titres des dépôts clients de Raiffeisen. Quel premier bilan dressez-vous?



*Pierin Vincenz,
Président de la Direction du
Groupe Raiffeisen*

Franz Marty: La collaboration avec le Groupe Vontobel nous offre de nouvelles perspectives. Grâce à cette coopération, nous avons pu, conformément à notre stratégie, développer nos activités de placement, ce qui représente déjà un premier résultat. Par ailleurs, le transfert de nos activités de gestion des titres au Groupe Vontobel constitue un test qui nous permettra de voir comment nous pourrons à l'avenir gérer nos tâches avec encore plus d'efficacité en les externalisant.

Pensez-vous que ce type de coopération soit amené à se développer dans le secteur bancaire suisse?

Pierin Vincenz: Oui, j'en suis convaincu. La coopération est une stratégie d'avenir. Collaborer avec des partenaires dans le cadre de coopérations permet en quelque sorte de préserver son indépendance, c'est ce que montre également l'exemple négatif de la Bank Linth. A l'avenir, nous verrons non seulement davantage de fusions, mais aussi plus de coopérations grâce à la standardisation du secteur informatique. Plus les banques opteront pour des systèmes de logiciel standard, plus il sera facile de mettre en place des collaborations.

En décembre 2006, le Groupe Raiffeisen a décidé d'introduire une nouvelle plateforme bancaire, Avaloq. Qu'en attendez-vous?

Pierin Vincenz: L'implantation de cette nouvelle plateforme bancaire standard permettra à Raiffeisen de passer d'une infrastructure hétérogène, basée sur une architecture composée de divers logiciels, à une plateforme uniforme et

cohérente. Les processus gagneront ainsi en efficacité et le Groupe réalisera des économies sur la production de ses prestations bancaires.

Ce logiciel bancaire standard sera-t-il installé dans les 405 Banques Raiffeisen?

Pierin Vincenz: Nous n'avons pas encore pris de décision à ce sujet.

Raiffeisen détient 12,5% du Groupe Vontobel. Pensez-vous augmenter votre participation?

Franz Marty: Si la famille Vontobel le souhaite, nous sommes prêts à renforcer notre participation. Cependant, aucun changement n'est prévu dans l'actionnariat pour l'instant. La configuration actuelle nous convient.

Raiffeisen coopère également avec Helvetia. Qu'espérez-vous de cette alliance?

Franz Marty: Cette alliance vient judicieusement compléter notre offre. Avec nos clients, nous parlons beaucoup de leur maison et des hypothèques. Il est donc logique d'aborder les produits d'assurance.

Toutefois, l'échec du modèle de bancassurance que CS et Winterthur avaient tenté de mettre en place, montre bien que tous les clients n'apprécient pas les solutions de bancassurance. Pourquoi en irait-il autrement pour vous?

Pierin Vincenz: En Suisse, l'image de la bancassurance est ternie par cet échec. Pourtant lorsque nous regardons chez nos voisins en Europe, de nombreux exemples montrent que la philosophie de bancassurance tient la route. Les expériences sont positives à notre niveau et nous maintenons le modèle d'affaires de «bancassurance» en partenariat avec Helvetia. Notre collaboration fonctionne bien et montre que les produits d'assurance complètent avec succès les activités bancaires.

Quels sont vos objectifs stratégiques pour 2007?

Franz Marty: Nous voulons continuer de croître dans nos activités de base. A cet effet, nous souhaitons intensifier nos relations avec la clientèle et développer, par exemple, nos activités de placement. De plus, nous avons pour objectif de nous concentrer davantage sur la clientèle d'entreprises et plus particulièrement sur le segment des PME.

Qu'offrez-vous à la clientèle d'entreprises?

Pierin Vincenz: Nous sommes déjà un partenaire apprécié par les petites entreprises à qui nous proposons une gamme de produits attrayants. Nous souhaitons à l'avenir être reconnus comme tel par les entreprises un peu plus importantes, employant entre 50 à 100 personnes.

Les hypothèques font partie des activités de base des Banques Raiffeisen. Quels sont vos objectifs en la matière?

Franz Marty: Dans le domaine des hypothèques, nous visons une croissance supérieure à celle du marché. Nous y sommes très bien parvenus jusqu'à présent.

Une croissance supérieure à celle du marché? Que voulez-vous dire concrètement?

Pierin Vincenz: Nous voulons afficher une croissance supérieure de 0,5 à 1% à celle du marché.

Vous devez donc faire des concessions en termes de marges?

Pierin Vincenz: Non, notre croissance ne s'appuie pas sur les prix mais sur notre prestation de conseil intensif et sur notre proximité avec la clientèle. Nous disposons ainsi d'un avantage certain sur nos concurrents car cela nous permet d'offrir des conditions concurrentielles sans faire de la sous-enchère. Nous ne tablons donc pas sur un recul de notre marge d'intérêt.

Acceptez-vous de prendre des risques de crédit plus élevés?

Franz Marty: Non, là non plus nous n'acceptons pas de compromis. Nous sommes très attentifs à la capacité de crédit de nos clients. Notre proximité nous permet d'évaluer correctement leur solvabilité.

Dans quelle mesure les Banques Raiffeisen peuvent-elles librement décider de leurs taux hypothécaires?



*Franz Marty, Président
du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen*

Franz Marty: Nos banques affiliées prennent elles-mêmes leur décision en la matière. Fin 2006, dans le cadre des recommandations de Raiffeisen Suisse, nous leur avons proposé de réfléchir à la possibilité de relever leurs taux hypothécaires d'un quart de point de pourcentage. A elles ensuite de prendre la décision de suivre cette proposition ou non.

Quels sont vos projets dans le domaine à fortes marges du Private Banking, qui présente aux yeux de la plupart des banques suisses le potentiel de croissance le plus important?

Pierin Vincenz: Nous ne distinguons pas aussi nettement le Retail Banking du Private Banking que le font les autres banques. Je suis persuadé que le Retail Banking traditionnel nous offrira également de belles perspectives de croissance au cours des prochaines années.

Envisagez-vous de vous développer à l'étranger?

Franz Marty: Non, nos statuts s'y opposent dans une très large mesure. Nous nous concentrons sur la Suisse et le marché que nous connaissons le mieux.

Dans quelles régions comptez-vous vous développer en Suisse?

Pierin Vincenz: Nous souhaitons en priorité croître dans le canton de Zurich et en Suisse romande. Nos parts de marché sont jusqu'à présent minimes dans ces régions fortement peuplées. En revanche, nous sommes très bien

Dans le cadre de notre croissance et s'agissant des risques de crédit, nous n'acceptons pas de compromis. Nous restons très attentifs à la capacité de crédit de nos clients.»

représentés au Valais où notre part de marché s'élève à 45%. Dans la région lémanique, nous venons d'ouvrir une succursale à Nyon et projetons de créer de nouveaux points bancaires à Gland, Pully, Lausanne et Vevey d'ici 2008. Dans le canton de Zurich, nous avons ouvert une succursale à Meilen en 2006 et nous construirons de nouveaux points bancaires à Horgen, Zurich-Wollishofen, Thalwil et Stäfa en 2007. De plus, nous nous installerons à Riehen en 2007 et à Sissach en 2008. Tous ces projets sont déjà planifiés malgré la tendance à la consolidation du secteur bancaire suisse.

Quels sont les effets de la consolidation sur le modèle d'affaires des Banques Raiffeisen?

Franz Marty: Notre modèle d'affaires organisé en coopérative se comporte particulièrement bien en périodes difficiles. Nos banques jouissent d'une grande liberté d'entreprise. Elles sont en quelque sorte des PME. Grâce à cette responsabilité individuelle notamment, nos banques affiliées sont bien positionnées pour sortir gagnantes de la consolidation en cours.

Quels sont les inconvénients de la structure coopérative?

Franz Marty: De par notre structure décentralisée, nos canaux de communication sont plus longs et les prises de décision demandent plus de temps. Nous discutons plus longuement de notre stratégie. Ce qui explique sans doute que nos décisions durent souvent plus longtemps.

Peut-on envisager que la structure coopérative soit un jour abandonnée, comme l'a fait par exemple la Rentenanstalt, aujourd'hui cotée en Bourse sous le nom de Swiss Life?

Franz Marty: Non. La forme de coopérative et la fidélisation de la clientèle y afférente confèrent à notre établissement un profil exceptionnel, un avantage considérable que nous souhaitons conserver.

Est-ce que cette structure de coopérative n'est pas trop à l'étroit dans la marge de manœuvre qui est la sienne, sans possibilité de se développer à l'étranger?

Pierin Vincenz: Non, nous acceptons ces restrictions induites par notre structure et notre engagement en faveur de nos valeurs fondamentales.

Quelles sont donc les valeurs fondamentales défendues aujourd'hui par les Banques Raiffeisen?

Franz Marty: Les clients et les sociétaires sont au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons offrir en permanence des relations bancaires empreintes de confiance. Nous conserverons donc à l'avenir une structure fortement décentralisée pour consolider notre ancrage local.

Pierin Vincenz: Nous voulons offrir à nos clients un conseil optimal et d'un seul tenant partout en Suisse. Alors que d'autres groupes bancaires ferment des succursales, nous avons ouvert de nouveaux points bancaires. Pour nous, le bilan des valeurs est aussi important que celui des bénéfices.

Où en seront les Banques Raiffeisen dans dix ans?

Franz Marty: Nous allons continuer de croître pour devenir la première banque de détail, toujours soucieuse de préserver ses valeurs coopératives. Nos clients et sociétaires seront et resteront au centre de nos préoccupations. Nous les fidéliserons encore davantage à notre banque. Nos collaboratrices et collaborateurs de toutes les Banques Raiffeisen de Suisse pourront traiter sur place l'ensemble des activités bancaires et d'assurance.

Quels objectifs quantitatifs vous êtes-vous fixés?

Pierin Vincenz: Dans dix ans, nous serons la première banque de détail en Suisse et nous détiendrons 20% des parts de marché. Peut-être même que nous y parviendrons avant. Et nous compterons plus de 2 millions de sociétaires.

* Martin Spieler est rédacteur en chef de la *Handelszeitung*.



Daniel Schmid, directeur, Banque Raiffeisen de Berne. 15 minutes de vélo pour se rendre de son quartier à la Vieille ville de Berne. Effectue le même trajet depuis 4 ans. «J'admire les différentes facettes de la ville et en profite pour me maintenir en forme.»



Activité sur le marché L'activité florissante du Groupe sur le marché en 2006 est le reflet de la confiance inaltérée que témoignent les clients à Raiffeisen. Le Groupe Raiffeisen a en effet gagné des parts de marché dans quasiment tous les domaines. Tant l'environnement économique que le cercle de clientèle laissent entrevoir de belles perspectives pour 2007.

En bref:

- *la croissance de Raiffeisen a été supérieure à celle du marché;*
- *un habitant sur quatre en Suisse est titulaire d'un compte d'épargne Raiffeisen;*
- *Raiffeisen renforce son positionnement sur le segment des banques de placement;*
- *de nouveaux produits ont été lancés afin de couvrir les besoins de la clientèle;*
- *les premières répercussions favorables de la notation Aa2 de Moody's se font ressentir.*

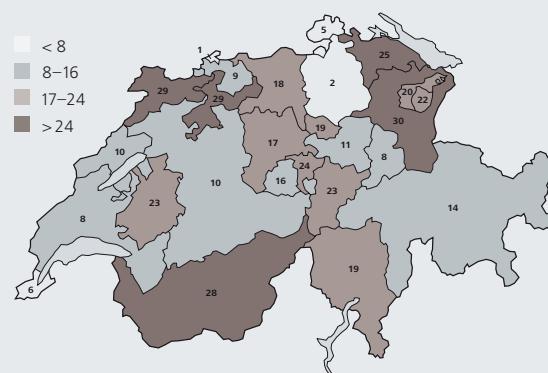
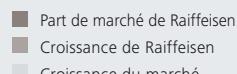
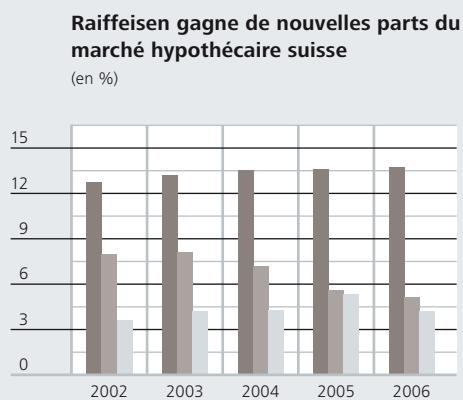
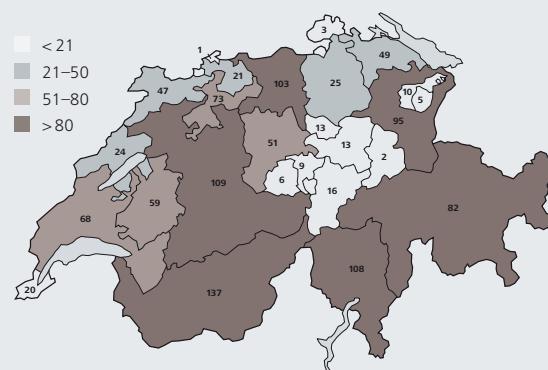
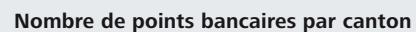
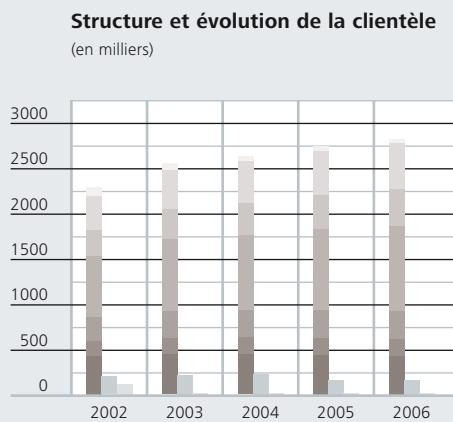
Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a su maintenir le cap d'une main de maître en vue de s'établir au rang de première banque de détail en Suisse. Cela fait maintenant bon nombre d'années que le Groupe Raiffeisen enregistre une croissance supérieure à celle du marché en dépit d'un durcissement de la concurrence et d'une sensibilisation plus importante au prix. Avec 2,99 millions de clients fin 2006, le Groupe Raiffeisen flirte avec les 3 millions symboliques.

Le financement

Bien que l'activité de construction ait déjà atteint un niveau élevé l'année précédente, le marché a continué sur sa lancée en 2006, affichant néanmoins un taux de croissance plus faible. Le marché hypothécaire a enregistré des taux d'intérêt bas, pour le plus grand avantage des clients hypothécaires, ce qui s'est traduit par une intensification de la concurrence entre établissements bancaires dans ce segment de clientèle. Seules les échéances hypothécaires plus courtes ont quelque peu renchéri. Considéré sur le long terme, les taux continuent néanmoins de se situer à un niveau bas.

Sur un marché hypothécaire âprement disputé, les Banques Raiffeisen ont enregistré en 2006 une croissance légèrement supérieure, ce qui prouve que les solutions hypothécaires ainsi que les prestations de conseil offertes ont su satisfaire les besoins des clients.

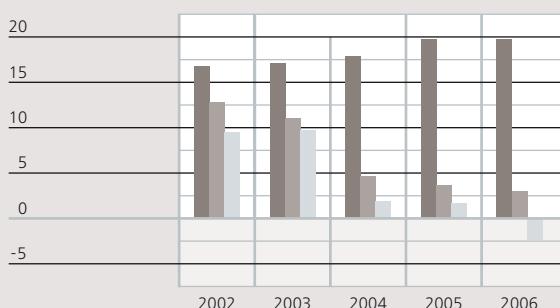
Malgré un niveau des taux plus élevé, Raiffeisen prévoit en 2007 une augmentation sensible de la demande de financement de logements en propriété. Le nombre de permis de construire délivrés ces derniers mois, notamment supérieur à celui de l'année précédente, ainsi que la vigueur



Raiffeisen gagne de nouvelles parts sur le marché de l'épargne

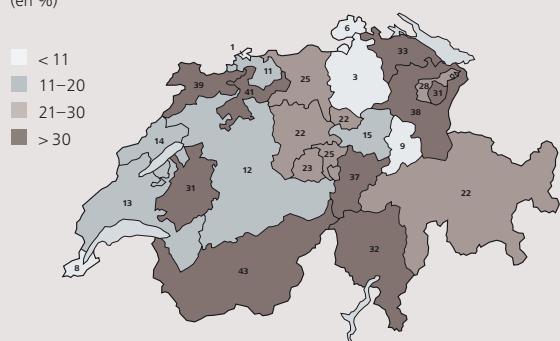
(en %)

- Part de marché de Raiffeisen
- Croissance de Raiffeisen
- Croissance du marché



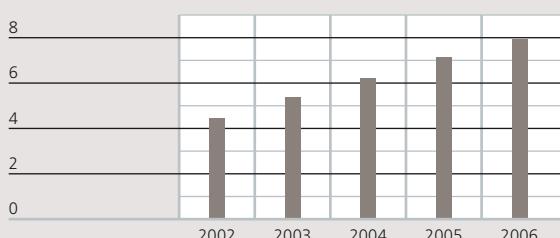
Part des fonds d'épargne et de placement par canton (en %)

Part (en 0%)



Fonds de prévoyance et de libre passage 2002–2006

Venus de prévo



de la reprise conjoncturelle annoncée sont autant d'indices qui laissent présager une telle évolution.

Raiffeisen a mis sur pied un nouveau système de traitement des contrats de crédit pour répondre à la forte concurrence qui règne sur le marché hypothécaire. Utilisés dès 2007, les nouveaux contrats offriront aux clients une formulation claire et une plus grande souplesse en matière de renouvellement du crédit.

Raiffeisen Finance SA ■ L'activité du Groupe Raiffeisen liée aux crédits privés a connue une évolution réjouissante durant l'exercice sous revue. En doublant pratiquement son volume de nouveaux contrats au second semestre par rapport à celui de l'exercice précédent, Raiffeisen Finance SA a enregistré une croissance nettement supérieure à celle du marché. En 2006, outre l'activité d'intermédiation active des Banques Raiffeisen, elle a également renforcé la vente directe sur Internet et sa collaboration avec les intermédiaires financiers professionnels. La prudence observée dans le cadre de la politique d'octroi des crédits conformément aux directives internes strictes a porté ses fruits: les risques de défaillance ont été sensiblement inférieurs aux prévisions. Les activités de marketing ne cesseront d'être renforcées en 2007. Grâce au lancement d'un nouveau produit de crédit privé destiné à financer les véhicules d'occasion, Raiffeisen Finance SA entend consolider sa position dans ce domaine.

Raiffeisen Leasing En 2006, le marché du leasing n'a pas connu d'évolution significative par rapport à 2005: la hausse de seulement 3,9% des ventes de nouvelles voitures

de tourisme confirme la situation morose qui perdure sur ce marché depuis des années (moins de 270 000 véhicules). En dépit de cet environnement peu favorable, les mesures de prospection du marché ont porté leurs fruits, permettant à Raiffeisen Leasing d'enregistrer une forte croissance en matière de leasing automobile par rapport à celle de l'ensemble du marché. Sur une base consolidée, le leasing des biens d'investissement a pu être maintenu au niveau de l'année précédente. Dans l'ensemble, le volume des nouvelles affaires a progressé de 14% par rapport à 2005. Pour 2007, Raiffeisen Leasing entend prendre de nouvelles initiatives pour gagner des parts de marché aussi bien dans le leasing automobile que dans celui des biens d'investissement. En 2007, elle envisage de recruter des conseillers en leasing afin d'être mieux représentée à l'échelon local, et ce sur l'ensemble du territoire helvétique. Ils travailleront en étroite collaboration avec les concessionnaires et les constructeurs tout en apportant leur soutien aux Banques Raiffeisen locales dans leur activité de leasing.

L'épargne

Si le marché financier a surmonté la crise de 2005, les taux du marché et ceux qui y sont liés pour les fonds d'épargne et les obligations de caisse ont quant à eux continué d'évoluer à un niveau relativement bas. La forte progression des taux invoquée à maintes reprises ces quatre dernières années n'a pas eu lieu. Les taux du marché ont connu une légère embellie et les clients ont profité des premières augmentations des taux d'intérêt. Au passif, les taux ont donc enregistré une augmentation, la rémunération du compte épargne sociétaire passant au taux attrayant de 1,125% (recommandation de Raiffeisen Suisse).

Les produits d'épargne de Raiffeisen bénéficient d'un fort ancrage local: un habitant sur quatre en Suisse est titulaire d'un compte épargne auprès d'une Banque Raiffeisen. La demande en produits d'épargne sûrs, tenus à moindres frais et offrant une rémunération intéressante, s'est maintenue en 2006. Dans ce contexte, les Banques Raiffeisen ont augmenté de 3% le volume de leurs activités d'épargne (engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements et obligations de caisse). Comparé à l'ensemble du marché suisse, pour lequel l'épargne bancaire a reculé de 2% durant la même période, il s'agit là d'un résultat supérieur à la moyenne. Ce repli s'explique principalement par les transferts des fonds d'épargne et des obligations de caisse vers les placements en actions en plein essor. Raiffeisen a réussi non seulement à convaincre sur le marché de l'épargne mais aussi à croître de manière significative dans le domaine des placements. Avec une part de 20% du marché suisse de l'épargne, Raiffeisen est le leader incontesté dans ce secteur. Pris de manière isolé, Raiffeisen se hisse également au premier rang pour les obligations de caisse avec près de 40% de parts de marché.

La prévoyance

Les taux de conversion en baisse dans le domaine de la prévoyance vieillesse et l'évolution démographique ne laissent pas la population indifférente. Une grande partie de cette dernière nourrit en effet des inquiétudes vis-à-vis de la situation financière à laquelle elle devra faire face à la retraite. Ces craintes se sont traduites par un intérêt croissant porté à la prévoyance privée, elle-même encouragée par les avantages fiscaux. Conséquence directe pour le Groupe Raiffeisen en 2006: l'évolution des avoirs de prévoyance.

Pour l'heure, cette tendance devrait se prolonger. Le taux de croissance des fonds de libre passage s'est maintenu à un niveau élevé en raison de la situation sur le marché de l'emploi.

Les placements

En 2006, le Groupe Raiffeisen s'est également rapproché de son objectif visant à s'imposer comme partenaire privilégié pour les opérations de placement. Par rapport à l'année précédente, les actifs confiés à la gestion de Raiffeisen ont en effet progressé d'environ 15,9% pour s'établir à 32 milliards de francs.

En Europe, le marché des actions a connu une fois encore une année 2006 florissante. Les bénéfices des entreprises, nettement au-dessus des prévisions, sont à l'origine de la belle performance des actions. Les revenus générés par les obligations, pour leur part, ont été sensiblement inférieurs. En 2007, Raiffeisen table sur une conjoncture mondiale toujours aussi solide. Si l'accalmie sur le marché immobilier américain contribuera avant toute chose à apaiser tout risque de surchauffe, elle permettra aussi à la banque centrale américaine de baisser les taux directeurs en vue de faire rebondir l'économie. En Europe, la conjoncture favorable s'est accompagnée d'une certaine pression inflationniste, elle-même enrayée par des coûts énergétiques nettement inférieurs. Par conséquent, les banques centrales de la zone euro et de la Suisse continueront de relever leurs taux directeurs. Tandis que les taux appliqués sur le marché des capitaux enregistrent une légère hausse en Europe, ils resteront stables aux Etats-Unis. L'évolution satisfaisante des marchés des actions pourra néanmoins

se maintenir sous l'impulsion de perspectives bénéficiaires des entreprises toujours prometteuses et de leur évaluation attrayante.

Coopération entre Raiffeisen et le Groupe Vontobel •

La coopération entre Raiffeisen et le Groupe Vontobel a continué à se développer avec succès dans les opérations de placement en 2006. Raiffeisen a plus que jamais renforcé son positionnement en tant que banque de placement, soulignant ainsi sa compétence dans ce domaine. Au moyen de produits de placement novateurs, les conseillers Raiffeisen offrent des solutions de placement adaptées aux besoins des clients.

En 2006, Raiffeisen a profondément élargi sa gamme de produits, ce qui lui permet désormais de couvrir les besoins aussi divers que variés de sa clientèle dans les domaines des fonds, des produits structurés et des mandats de gestion de fortune.

Parmi les produits lancés en 2006, notons le tout premier fonds Raiffeisen avec protection du capital. Suite au succès de la gamme «Titre Raiffeisen porteur d'intérêt avec protection de rendement», la clientèle a émis le souhait de disposer d'autres produits avec garantie de capital. Le fonds Raiffeisen Capital Protection Maturity 2013 allie deux notions qui semblent incompatibles à première vue: protection du capital et perspectives de rendement attrayantes. La pondération des actions et des obligations contenues dans le portefeuille de fonds est adaptée en fonction de l'évolution du marché. Non seulement le capital investi les deux premières années dans le fonds est garanti à 100%, mais les

bénéfices réalisés pendant la durée du placement sont également couverts. Alors que les parts des clients Raiffeisen atteignaient déjà 184 millions de francs durant la période de souscription, le volume du fonds Raiffeisen Capital Protection Maturity 2013 s'élevait à quelque 254 millions de francs à fin décembre 2006.

Géré selon le principe éprouvé du Multi Asset Class, le Raiffeisen Fund of Funds Multi Asset Class a été complété à l'automne 2006 par deux nouveaux fonds Raiffeisen, à savoir le Multi Asset Class Moderate et le Multi Asset Class Dynamic, qui investissent à hauteur de 20% dans des placements alternatifs. Les investisseurs privés jouissent ainsi d'un accès à certaines catégories de placement, telles que les Funds of Hedge Funds, jusqu'à présent réservées aux investisseurs institutionnels.

Le développement des activités liées aux mandats de gestion de fortune Raiffeisen Fonds Portfolio et Raiffeisen Classic Portfolio a été réjouissant.

Fin 2006, le volume de l'ensemble des produits structurés Raiffeisen avoisinait les 3,2 milliards de francs. Jusqu'à fin décembre 2006, l'afflux d'argent frais dans ceux qui ont été commercialisés en 2006 dépassait les 470 millions de francs. Outre les titres Raiffeisen porteurs d'intérêt éprouvés, les clients se sont tournés vers les nouveaux produits structurés de Raiffeisen très novateurs. Raiffeisen Unit Dow Jones Euro Stoxx 50, un certificat en francs suisse lancé en 2006, permet à l'investisseur de participer à l'indice européen des actions tout en lui offrant une protection du capital élevée. Le Certificat Raiffeisen Multi Index permet quant à lui d'in-

vestir dans les principaux indices des actions et de profiter des marchés quelle que soit leur évolution, tout en bénéficiant d'une protection de capital élevée. Le Certificat Raiffeisen Matières premières tient compte de la demande croissante pour les placements dans les matières premières.

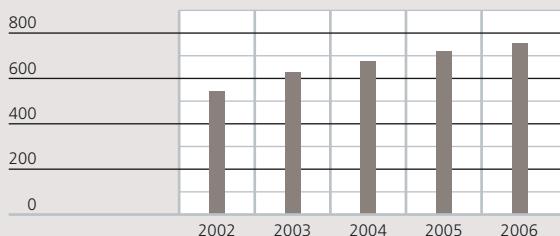
La reprise, par le Groupe Vontobel, pour le compte de Raiffeisen Suisse, de la gestion des titres des 320 000 dépôts clients des 405 Banques Raiffeisen et de la Banque centrale Raiffeisen (Client Custody) en octobre 2006 a été couronnée de succès. Toutes les données nécessaires au traitement des transactions ainsi que l'ensemble des dépôts de titres ont été transférés au Groupe Vontobel. Outre l'exécution du négoce et la garde des titres (Execution et Global Custody) que le Groupe Vontobel avait déjà reprises à l'automne 2005, il effectuera dorénavant l'intégralité des transactions sur titres pour les dépôts clients des Banques Raiffeisen. Il s'agit en particulier du décompte des ordres de Bourse, du règlement des paiements d'intérêt et de dividende, de diverses opérations de gestion ainsi que de la comptabilisation des livraisons de titres (entrées et sorties).

Les assurances

2006 a vu se poursuivre la collaboration de longue date, et unique en son genre sur le marché suisse, entre Raiffeisen et Helvetia. Les clients Raiffeisen bénéficient de produits d'assurance proposés pour compléter de manière ciblée les prestations bancaires. En 2005, l'assurance construction et l'assurance bâtiment de Raiffeisen avait permis aux deux entités de franchir une étape importante en matière de coopération. Lancée à l'automne 2006, l'assurance hypothèque Raiffeisen étoffe désormais l'offre visant à couvrir les pro-

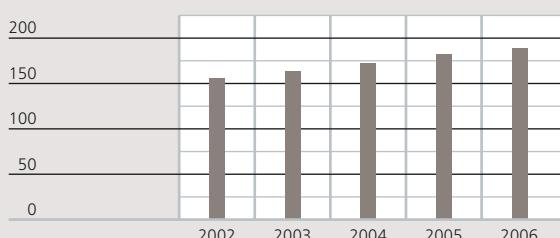
Nombre de cartes Maestro Raiffeisen 2002–2006

(en milliers)

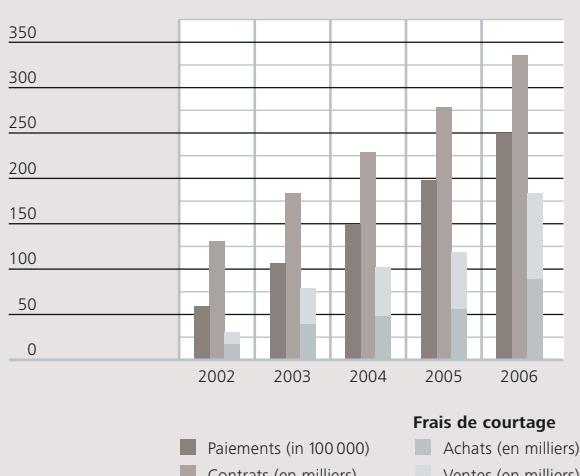


Cartes de crédit Raiffeisen 2002–2006

(en milliers)



Evolution de l'e-banking Raiffeisen



priétaires. Le produit a été conçu par les deux partenaires à l'attention des clients Raiffeisen.

Le paiement

Carte Maestro ▪ Les retraits aux Bancomat Raiffeisen ont augmenté de 17%, à 15,1 millions en 2006, tandis que ceux effectués aux distributeurs de banques tierces ont diminué de 14%, à 8,2 millions. Deux chiffres qui s'expliquent par les frais introduits en 2006 pour les retraits d'argent liquide aux Bancomat des banques tierces. Ils correspondent aux coûts que la banque du détenteur de carte est tenue de payer à la banque exploitant le Bancomat en question. Les sociétaires Raiffeisen peuvent effectuer 24 retraits gratuits par compte et par an auprès de distributeurs d'établissements tiers (recommandation de Raiffeisen Suisse). Comme Raiffeisen dispose d'un dense réseau de Bancomat dans la majorité de la Suisse, les clients qui utilisent en priorité les appareils Raiffeisen ne subissent, pour ainsi dire, aucune contrainte.

Raiffeisen entend augmenter le nombre de cartes Maestro ces prochaines années. Il convient de renforcer l'utilisation de cette carte comme moyen de paiement sans espèces afin de contribuer à une réduction notable d'argent liquide. Par ailleurs, Raiffeisen investira ces deux prochaines années quelque 5 millions de francs pour créer son propre système d'autorisation de carte. Il permettra de comparer l'ensemble des demandes électroniques concernant les transactions effectuées avec les cartes (retraits d'argent liquide et paiement sans espèces en Suisse comme à l'étranger) avec le solde disponible sur le compte de carte.

Cartes de crédit ▪ L'arrivée de nouveaux émetteurs de cartes de crédit a contribué à sortir de sa torpeur le marché



Patrik Gisel,
Chef du département
Marché & Distribution

suisse des cartes de crédit. Les nouveaux produits de carte sans frais annuels exercent une pression sur les prix des fournisseurs de carte établis. De concert avec son partenaire Viseca, Raiffeisen a su réagir à cet environnement concurrentiel. Depuis l'automne 2006, Raiffeisen propose une carte de crédit prépayée et dépourvue de frais annuels. Assorti d'une taxe d'émission unique, ce nouveau produit est avant tout destiné aux jeunes clients ou aux clients qui n'utilisent que rarement leur carte ou qui s'en servent uniquement pour régler leurs achats sur Internet. Raiffeisen a complété son offre par une carte à frais annuels réduits: la carte de crédit BASIC, qui offre seulement les prestations de base et exclut toute prestation supplémentaire telle que le choix des modes de paiement ou les programmes de prime. Grâce à sa vaste gamme de cartes, Raiffeisen est à même de couvrir de manière ciblée les différents besoins de ses clients. En 2007, Raiffeisen ne se contentera pas de maintenir le nombre de cartes de crédit en circulation mais souhaite l'augmenter en proposant un service de conseil compétent.

Plateforme informatique pour le traitement des opérations du trafic des paiements ▪ Ces quatre prochaines années, le Groupe Raiffeisen investira près de 100 millions de francs dans l'élaboration d'une nouvelle plateforme informatique permettant de traiter plus rapidement et plus efficacement les commandes et les transactions de carte ainsi que les ordres de paiement.

Facture électronique ▪ Dans le cadre de sa solution e-banking, Raiffeisen proposera en 2007 un service de facturation électronique aux débiteurs. Il permettra aux clients e-banking de recevoir leurs factures sous forme électronique et de les libérer pour règlement par voie électronique.

«Grâce à la coopération avec le Groupe Vontobel, Raiffeisen a renforcé son positionnement en tant que banque de placement, soulignant ainsi sa compétence dans ce domaine.»

La saisie des données relatives au paiement devenant rapide, les clients e-banking économiseront un temps précieux. Ces derniers ne pourront recevoir les factures que des prestataires et entreprises qui ont déjà adapté leurs systèmes à la facturation électronique.

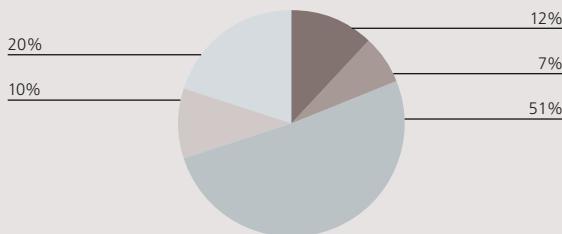
Le refinancement

En 2006, le Groupe Raiffeisen a emprunté près de 2,8 milliards de francs de fonds de moyen à long terme sur le marché des capitaux. Ces fonds servent à financer les crédits en pleine expansion et à garantir un bilan équilibré des échéances. Sur ce montant, près de 1,2 milliard de francs sont des prêts de lettres de gage. Les 950 millions de francs restants ont été empruntés par la Trésorerie de Raiffeisen Suisse sous la forme de prêts sur reconnaissance de dette auprès de banques étrangères (580 millions de francs) et d'investisseurs institutionnels suisses (370 millions de francs). Par ailleurs, Raiffeisen Suisse a émis de manière autonome un emprunt obligataire à hauteur de 550 millions de francs.

L'exercice sous revue a été marqué par la première notation que l'agence de rating Moody's a attribuée à Raiffeisen. L'excellente note de solvabilité – un Aa2 – lui a permis, comme prévu, d'élargir sa base d'investisseurs tant pour le refinancement à court terme que pour celui à long terme.

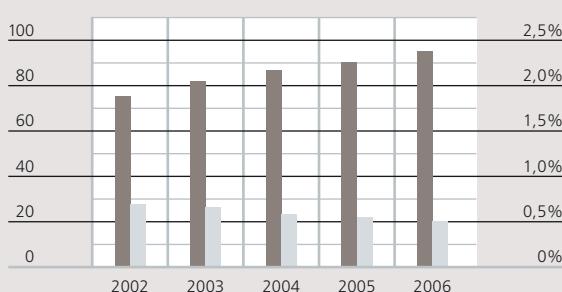
Refinancement à long terme

- Engagements envers les Banques
- Engagements envers les clients
- Obligations de caisse
- Emprunts
- Prêts sur lettres de gage



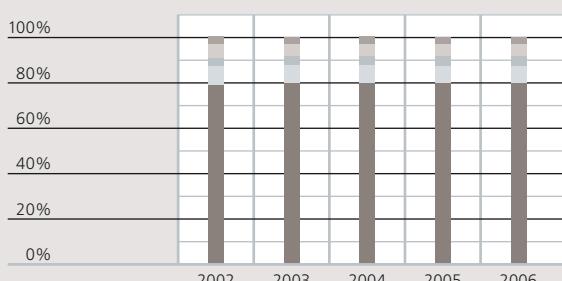
Volume et correctifs de valeur individuels 2002–2006

- Prêts et crédits (en mrd de CHF)
- Correctifs de valeurs individuels (en % des prêts et crédits)



Volume de prêts et crédits en fonction du type d'objet 2002–2006

- Immeubles d'habitation purs
- Immeubles d'habitation/artisanaux mixtes
- Immeubles/industries entièrement artisanaux
- Agriculture
- Autre gage immobilier



Raiffeisen Suisse dispose aujourd’hui de divers canaux de refinancement sur les marchés monétaires et financiers. Conjugués à l’optimisation et l’automatisation en matière de refinancement des lettres de gage, les objectifs de croissance que le Groupe Raiffeisen s’est fixés reposent donc sur une base de refinancement solide.

Le négocie

Pour la quatrième fois consécutive, 2006 a été une année faste pour les investisseurs en Bourse. Les obligataires, en revanche, en garderont un souvenir mitigé. Les chiffres des matières premières sont à la hausse. Cette augmentation concerne avant tout les métaux industriels et précieux, qui ont connu un renchérissement significatif. Les prix de l’énergie, quant à eux, ont baissé par rapport à 2005. Le CHF et l’USD se sont dépréciés face aux principales monnaies que sont l’EUR et la GBP. Or, le fait frappant de l’exercice sous revue est sans conteste la très faible volatilité des cours de change au second semestre. Dans un tel contexte, la Banque centrale Raiffeisen affiche de nouveau des résultats de négocie réjouissants avec un excellent rapport risque/rendement.

Dans le cadre du développement de ses activités sur le marché des capitaux, Raiffeisen Suisse a lancé sa première émission propre et participé activement à des émissions de tiers pour une contre-valeur de plus de 1,2 milliard de francs.

Gestion des risques de crédit

Les crédits et les risques qui y sont liés ont connu une évolution réjouissante en 2006 sur un marché hypothécaire fortement concurrentiel. Les correctifs de valeur individuels ont continué de diminuer par rapport au volume des prêts



*Paulo Brügger,
Chef du département
Banque centrale*

et de crédits de 0,55 pour s'établir à 0,50%. Grâce à une expérience de longue date, les correctifs de valeur individuels suffisent à couvrir les pertes effectives.

La responsabilité des Banques Raiffeisen vis-à-vis des risques de crédit encourus est décentralisée. Des processus d'analyse et de surveillance des crédits entièrement standardisés permettent de soutenir une croissance saine du marché et de limiter les risques de crédit. La politique de crédit éprouvée depuis plusieurs années, des directives d'évaluation restrictives, des taux d'avance bancaires usuels, une notation des clients et les compétences en matière d'octroi des crédits axées sur le risque forment les conditions cadres de la gestion des risques de crédit du Groupe Raiffeisen. Dans l'intérêt d'une solution durable pour le preneur de crédit, le calcul de la charge financière prend en compte des paramètres raisonnables. Les dérogations aux règlements et aux dispositions font l'objet d'une saisie et d'une surveillance particulière. Une application de traitement des crédits moderne assiste les Banques Raiffeisen dans cette activité.

Depuis des années, le Groupe Raiffeisen dispose d'un portefeuille de crédits largement diversifié en termes d'emprunteurs, de régions et de secteurs. La part destinée au financement immobilier à usage propre, qui présente peu de risques, a également augmenté en 2006. Le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen fait l'objet d'une surveillance centralisée. Pour parer à toute évolution défavorable, des mesures concernant la gestion des nouvelles affaires sont prises en permanence. Il existe des procédures spécifiques pour l'identification et la gestion des risques de défaillance plus élevés sur des objets spéciaux dans les secteurs à risques. Les risques

«Grâce à l'excellente notation Aa2 attribuée par Moody's, Raiffeisen a pu élargir sa base d'investisseurs pour le refinancement.»

écologiques sont limités en raison du grand nombre de prêts accordés pour la construction de logements privés.

Les spécialistes du crédit de Raiffeisen Suisse se tiennent à la disposition des Banques Raiffeisen pour la vérification des opérations de crédit plus complexes. Les risques de crédit que les Banques Raiffeisen ne souhaitent pas supporter peuvent être assumés par Raiffeisen Suisse ou la Coopérative de cautionnement. Pour la gestion de positions en souffrance, les Banques Raiffeisen peuvent faire appel à une équipe de recouvrement chevronnée auprès de Raiffeisen Suisse. Le recours à de tels spécialistes se justifie pour arrêter une stratégie et, si nécessaire, pour la mise en œuvre de mesures opérationnelles visant à réduire au maximum le dommage.

Dans le cadre de l'application de la nouvelle ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques (Bâle II), un processus basé sur une plateforme informatique a été déployé en vue de déceler les clients parfaitement identiques que l'on retrouve plusieurs fois au sein du Groupe Raiffeisen. Au printemps 2007, les contreparties liées seront également reconnues automatiquement. Ces nouveautés permettent de supprimer les procédures manuelles et, partant, d'identifier et de gérer les risques de crédit encore plus rapidement.



Mina Patocchi, responsable d'agence à Peccia, Banque Raiffeisen Maggia e Valli.

15 minutes en car postal pour se rendre de Piano di Peccia à Peccia. Effectue le même trajet depuis plus de 20 ans. «Un quart d'heure durant, je redécouvre le paysage alpestre et pittoresque à chaque fois.»



Politique et contrôle des risques La capacité à prendre des risques est la condition sine qua non de toute réussite. Elle englobe l'aptitude à supporter et à gérer les risques de manière optimale. L'objectif suprême de la gestion des risques est de garantir la capacité de risque du Groupe Raiffeisen.

En bref:

- *Raiffeisen aborde les risques avec prudence;*
- *les risques de crédit constituent la principale catégorie de risques chez Raiffeisen;*
- *Raiffeisen utilise un système d'alerte précoce;*
- *le projet Bâle II sera bouclé comme prévu;*
- *la politique de risque remaniée entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007.*

Durant l'exercice de référence, le Groupe Raiffeisen a remanié sa politique de risque, réglementant à cette occasion expressément les risques opérationnels. Les principes régissant la politique de risque à l'échelle du Groupe sont désormais également ancrés au niveau de chaque Banque Raiffeisen. La version remaniée de la politique de risque entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Cette mise à jour n'affecte nullement les principes fondamentaux en la matière.

Le Groupe Raiffeisen aborde les risques avec prudence et discernement dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques qu'il gère activement. La politique de risque s'articule autour des principes suivants:

- Responsabilité individuelle décentralisée fondée sur des directives et limites clairement définies: les Banques Raiffeisen et les unités hiérarchiques de Raiffeisen Suisse assument la responsabilité de la gestion des risques. Les unités de contrôle centrales s'assurent que les directives, les limites et les processus sont respectés et surveillent l'évolution du risque global.
- Contrôle des risques basé sur la transparence: la publication exhaustive et objective de la situation des risques et du profil de risque pose les fondements du contrôle des risques effectué par la Direction et le Conseil d'administration.
- Surveillance des risques indépendante et contrôle efficace: la surveillance du risque global et des limites est effectuée indépendamment des unités chargées de la

gestion des risques. Un contrôle efficace garantit l'observation des processus et limites définis.

- Processus de gestion des risques cohérent: le département Risk management du Groupe Raiffeisen applique un processus uniforme et cohérent permettant l'identification, la mesure, l'évaluation, la gestion, la limitation et la surveillance des risques. Le Risk management englobe toutes les catégories de risques.
- Prévention de la concentration des risques: le Groupe Raiffeisen évite la concentration des risques. Il dispose d'instruments efficaces pour identifier et empêcher proactivement l'accumulation des risques.
- Préservation de la réputation: le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à sa réputation. C'est pourquoi il n'accepte les risques qu'avec circonspection et veille à l'efficacité de leur contrôle. Il évite les positions liées à des transactions jugées critiques pour des raisons fiscales, juridiques, comptables ou relevant du droit de surveillance et s'efforce en outre de respecter les principes éthiques dans toutes ses transactions commerciales.

Organisation et responsabilités

Le Conseil d'administration assume l'entièr responsabilité de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Il définit et surveille la politique des risques, détermine la propension au risque et approuve les limites globales fixées.

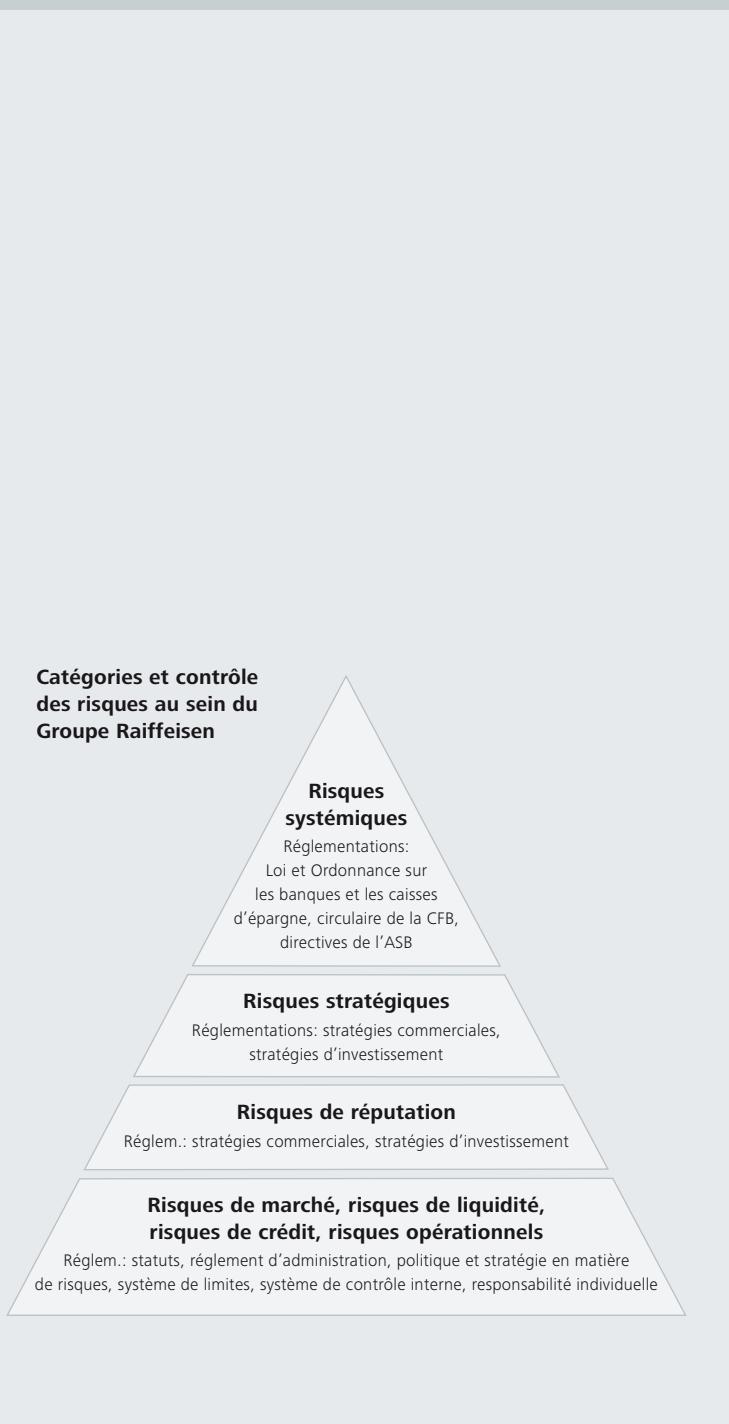
La Direction met en œuvre la politique de risque et veille à son observation. Elle surveille le risque global, le respect des limites et s'assure de l'adéquation de l'organisation et de la structure de la gestion des risques. Elle instaure en outre un comité de gestion des risques composé des membres de la Direction élargie. Ce comité évalue chaque mois les risques du Groupe Raiffeisen, prend les mesures nécessaires et approuve par ailleurs les outils et processus nécessaires à la gestion des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe élabore les fondements pour le comité de gestion des risques et le Conseil d'administration. Il veille également à la surveillance indépendante des risques et à l'établissement de rapports sur les risques. Il est enfin compétent à l'échelle du Groupe pour les méthodes de gestion des risques.

Les Banques Raiffeisen et les unités hiérarchiques responsables gèrent les risques sous leur propre responsabilité dans le cadre des prescriptions en matière de politique de risque et de la répartition des compétences. La responsabilité individuelle décentralisée trouve son contrepoids dans la surveillance du risque global à l'échelle du Groupe et permet ainsi de prendre en compte le fait que le Groupe Raiffeisen développe une solidarité liée au risque.

Catégories et contrôle des risques au sein du Groupe Raiffeisen

Dans le cadre de la gestion et du contrôle des risques, le Groupe Raiffeisen distingue les catégories de risques selon l'illustration à la page 32.

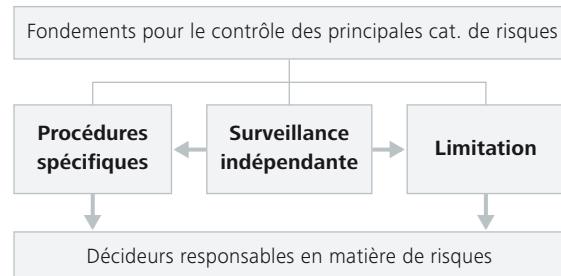


Les risques inhérents au système bancaire sont souvent liés à la défaillance d'opérateurs importants du marché ou au dysfonctionnement d'infrastructures essentielles de la place financière. Le législateur et les autorités de surveillance sont compétents pour contrôler ces risques. Quant aux processus commerciaux critiques, le Groupe Raiffeisen prend les mesures permettant de maîtriser de tels scénarios dans le cadre de sa prévention des crises.

Les risques stratégiques résultent de la stratégie bancaire globale et des modifications des conditions du marché. La compétence relative à ce type de risques est exercée à l'échelle du Groupe Raiffeisen par le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse. Au niveau des Banques Raiffeisen, la direction stratégique est assurée par le Conseil d'administration et la Direction.

Les risques de réputation découlent d'actes et d'événements susceptibles de porter atteinte à la réputation du Groupe

Contrôle des principales catégories de risques au sein du Groupe Raiffeisen





*Barend Fruithof,
Chef du département Finances &
Corporate Center et chef ad interim,
jusqu'au 4.2.2007, du département
Traitement & IT*

Raiffeisen et constituent des risques subséquents des risques liés à l'activité commerciale.

Les principaux risques en relation avec l'activité commerciale du Groupe Raiffeisen sont: les risques de crédit (en particulier les crédits et prêts consentis à la clientèle), de marché (chez les Banques Raiffeisen, notamment les risques de variation des taux d'intérêt), de liquidité et les risques opérationnels.

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques ne pouvant être quantifiés de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. La surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

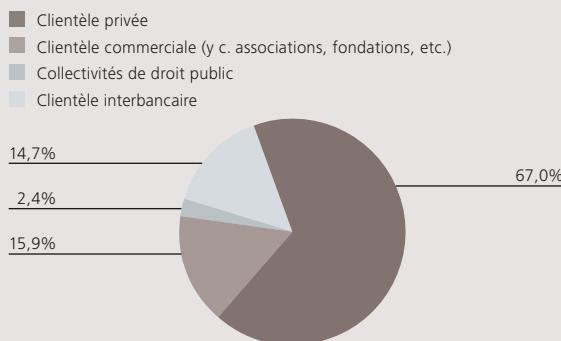
Risques de crédit

En raison de la solide position que le Groupe Raiffeisen occupe sur le marché des crédits, les risques de crédit constituent la principale catégorie de risques. Le Groupe Raiffeisen obtient une part importante de ses revenus grâce à son approche contrôlée des risques de crédit et à sa gestion exhaustive et cohérente desdits risques. La gestion des risques de crédit du Groupe Raiffeisen est axée sur la structure commerciale et de clientèle spécifique à Raiffeisen. La responsabilité relative à la prise et à la gestion de risques de crédit s'exerce sur le lieu même de la conclusion de la transaction.

Les opérations de crédit sont essentiellement traitées par les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse. La Coopérative de cautionnement Raiffeisen, Raiffeisen

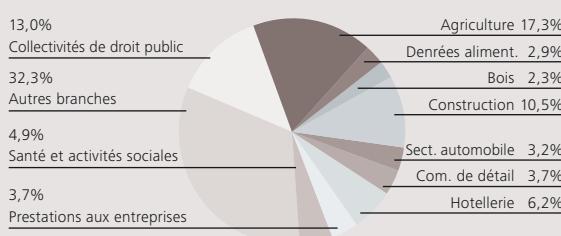
«Raiffeisen aborde les risques avec prudence et discernement dans le cadre de directives clairement définies.»

Prêts et crédits consentis par le Groupe Raiffeisen par segment de clientèle



Cette interprétation est le reflet de l'approche de risque; du fait d'optiques divergentes, elle n'est pas directement comparable avec le bilan.

Prêts et crédits par branche du Groupe Raiffeisen (hors ménages privés et clientèle interbancaire)



Prêts et crédits et correctifs de valeur individuels



Leasing et Raiffeisen Finance SA assument également des risques de crédit.

Les preneurs de crédit sont en majorité des personnes physiques, mais également des collectivités de droit public et la clientèle d'entreprises. La plupart des clients d'entreprises sont des petites entreprises exerçant leurs activités dans la circonscription des Banques Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse assume les risques de crédit liés principalement à des opérations avec des banques commerciales, la clientèle d'entreprises et des clients du secteur public. Seule Raiffeisen Suisse est habilitée à contracter des engagements à l'étranger. Pondérés en fonction du risque, ceux-ci sont limités statutairement à 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente. La capacité des preneurs de crédit à contracter des engagements joue un rôle essentiel. La plupart des crédits octroyés sont couverts.

La gestion des crédits obéit à un processus simple pour ce qui est de l'ouverture du crédit et de sa surveillance constante. Une méthode de provisionnement adéquate et éprouvée pour les risques de défaillance vient compléter ce dispositif.

Une procédure interne est mise en œuvre pour évaluer et surveiller les risques de crédit. Elle détermine les pertes prévisibles et inattendues en fonction de la solvabilité du preneur de crédit et de l'évaluation des garanties. Les modèles utilisés à cette fin sont fondés sur une pratique reconnue.

Les modèles et paramètres font l'objet d'une vérification régulière, d'une adaptation à l'évolution et sont calibrés sur la base de tests inversés.

Le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen est analysé et évalué chaque semestre. Les concentrations sont surveillées dans le cadre d'une analyse de portefeuille. Raiffeisen a mis en œuvre des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe.

On parle de créances menacées lorsqu'il existe de fortes probabilités que le débiteur n'honore pas ses futures obligations. Les créances menacées et les créances dont la valeur comptable excède la capacité d'endettement sont soumises à un examen particulier pour déterminer la nécessité de corriger individuellement les valeurs. Les directives applicables à l'ensemble du Groupe garantissent une évaluation cohérente, uniforme et appropriée des créances menacées. Les créances sont réputées en souffrance lorsque le retard dans le paiement des intérêts, du capital, des commissions ou des frais dépasse 90 jours.

Risques de marché

Risque de variation des taux d'intérêt du bilan ▪ En raison de sa solide position dans les opérations d'intérêt, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour le Groupe Raiffeisen. Le Groupe a contribué de manière substantielle au résultat en contrôlant parfaitement les risques de taux. Raiffeisen accorde donc une grande importance à la maîtrise des risques de fluctuation des taux.

Au sein du Groupe Raiffeisen, chaque Banque Raiffeisen gère les risques de taux de son bilan sous sa propre responsabilité à partir de directives et de limites de sensibilité clairement définies. A l'instar des Banques Raiffeisen, les succursales du Groupe, Raiffeisen Leasing et Raiffeisen Finance SA gèrent les risques de taux de leur bilan également sous leur propre responsabilité. Les limites globales sont les instruments de limitation du risque.

La Trésorerie du département Banque centrale de Raiffeisen Suisse sert de contrepartie dans les opérations de refinancement et de couverture et est responsable de la gestion des risques de taux de la banque centrale. Le département Banque Centrale propose des prestations de conseil au sein du Groupe Raiffeisen en matière d'Asset-Liability-Management.

Le secteur Gestion des risques du Groupe veille à l'observation des limites de risque de taux et établit un rapport sur les risques. Pour surveiller la situation de risque globale, il calcule en outre, pour divers échelons du Groupe, la Value-at-risk pour le risque de taux.

L'analyse de sensibilité permet de mesurer la perte de valeur qu'occasionnerait au Groupe Raiffeisen un relèvement du niveau des taux de 1 pour cent toutes durées considérées. La méthode Value-at-risk (99,9%) appréhende la perte potentielle «maximale», consécutive à des mouvements défavorables du marché, à une probabilité de 99,9% et sur une durée de détention de trois mois. Sur le plan statistique, la probabilité que la perte effective dépasse la Value at risk est de 1 pour mille.

Groupe Raiffeisen: risques de taux dans le livre bancaire

(en mio. CHF)

	31.12.2006	31.12.2005
Sensibilité	369	366
Value at risk (99,9%)	420	419

Raiffeisen Suisse: limites définies dans le livre de négociation

(Sensibilité CHF)

	2006	2005
Type de risque		
Actions	300'000	200'000
Produits de taux	100'000	100'000
Devises	800'000	700'000
Métaux précieux	150'000	100'000
Limites de perte		
Jour	2'000'000	2'000'000
Mois civil	5'000'000	5'000'000
Année civile	10'000'000	10'000'000

Raiffeisen Suisse: positions dans le livre de négociation

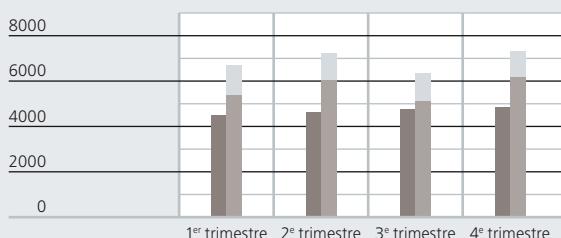
(Sensibilité CHF)

	Moyenne 2006	31.12.2006
Type de risque		
Actions	190'485	122'723
Produits de taux	47'916	91'722
Devises	550'900	244'977
Métaux précieux	104'057	67'952

Groupe Raiffeisen: liquidités globales en 2006

(en mio. CHF)

- Exigences de liquidités globales
- Couverture Repo Collateral
- Couverture liquidités



Risques de négociation • Au sein du Groupe Raiffeisen, seule la banque centrale tient un livre de négociation. Les limites en matière de sensibilité et de perte permettent de restreindre les risques de négociation.

L'analyse de sensibilité permet de mesurer une dépréciation de valeur en cas de modification de 1% du facteur de risque sous-jacent.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par un système uniforme de négociation et de gestion des risques. Celui-ci gère et contrôle les risques de négociation et fournit les chiffres-clés de toutes les positions et des risques de marché.

Le secteur Gestion des risques du Groupe contrôle quotidiennement les risques de négociation en se basant sur des données de marché et des paramètres de risque indépendants du négociation. Il procède également à une évaluation des risques indépendante avant l'introduction de nouveaux produits.

Risques de liquidité et de financement • En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques du 24 septembre 1997, chaque Banque Raiffeisen est libérée de l'obligation de satisfaire aux exigences de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base individuelle. Ces dispositions doivent être respectées sur une base consolidée. A cet effet, la gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe à la Trésorerie de Raiffeisen Suisse qui garantit l'accès du Groupe au marché monétaire et financier, ainsi qu'une diversification adéquate de ses engagements.

La stratégie de refinancement du Groupe tient compte des exigences commerciales et réglementaires. Elle garantit les liquidités nécessaires ainsi qu'une structure des échéances appropriée et diversifiée. Les activités de financement à moyen et à long terme sont planifiées, dans la mesure où la Trésorerie établit un profil de financement du bilan prenant en considération la durée effective des valeurs patrimoniales et le montant des engagements arrivant à échéance et à remplacer.

La Trésorerie surveille en permanence l'évolution des liquidités aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique et simule régulièrement des situations de crise. A cet égard, la situation des liquidités du Groupe Raiffeisen apparaît solide. L'illustration à la page 36 montre l'évolution de la situation globale des liquidités pour l'exercice 2006.

Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels ou risques d'exploitation de par l'exercice de ses activités bancaires, son statut d'employeur, de propriétaire ou de locataire d'immeubles.

Les risques liés à l'exploitation ne peuvent jamais être totalement éliminés. Leur gestion est par conséquent axée sur l'identification des types de risque et l'évaluation de leur ampleur afin d'en déduire des mesures efficaces pour les réduire. Les processus et systèmes de contrôle internes revêtent ainsi une importance capitale.

Durant l'exercice de référence, le Groupe Raiffeisen a effectué des évaluations exhaustives des risques opérationnels. Les enseignements retirés sont consignés dans un registre des risques du Groupe qui constitue un document de base pour les processus de surveillance et de gestion du profil général des risques opérationnels. Ces évaluations sont répétées chaque année.

Risques informatiques ■ la fourniture de services bancaires requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi Raiffeisen attache une grande importance à la surveillance et au contrôle des menaces et risques pesant, le cas échéant, sur cette technologie.

D'un point de vue organisationnel, le Contrôle des risques informatiques est indépendant de l'IT Management. Le Contrôle des risques informatiques et l'IT Management effectuent des évaluations annuelles couvrant la totalité du secteur informatique. Les informations ainsi obtenues permettent aux supérieurs hiérarchiques de définir des mesures ciblées. Le comité de gestion des risques de Raiffeisen Suisse surveille l'évolution des risques informatiques et la mise en œuvre par l'IT Management du catalogue de mesures destinées à les réduire.

De plus, les directives, normes et procédures en matière de sécurité informatique font l'objet de développements constants.

Business Continuity Management ■ Des plans d'urgence en vue du maintien de l'activité commerciale complètent les mesures de prévention des risques.

Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen ■ Raiffeisen Suisse utilise un système d'alerte précoce afin d'identifier rapidement les évolutions défavorables au sein des Banques Raiffeisen et ainsi prévenir les dommages potentiels. Ce système traite des indicateurs liés aux risques d'exploitation et commerciaux des banques. Les cas d'alerte précoce sont analysés et font l'objet d'un rapport transmis à la Direction de Raiffeisen Suisse. Quand cela s'avère nécessaire, la situation est traitée avec le concours actif de Raiffeisen Suisse.

Risques juridiques ■ Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse conseille toutes les unités du Groupe pour les questions juridiques, assure une gestion active des risques de cette nature et, s'il y a lieu, coordonne la collaboration avec les avocats externes. Il surveille par ailleurs l'évolution des risques juridiques à l'échelle du Groupe et établit chaque trimestre un rapport sur les principaux risques à l'intention de la Direction de Raiffeisen Suisse.

Risques de Compliance ■ Par Compliance, on entend le respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que l'observation des normes en vigueur sur le marché ainsi que des règles de bonne conduite. A ce titre, le Groupe Raiffeisen a opté pour une large approche fondée sur une compréhension profonde de Compliance. En la matière, les thèmes principaux restent la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. C'est pourquoi le Groupe Raiffeisen attache traditionnellement une très grande importance au respect du principe

«Know your Customer». Il a donc défini et mis en place des normes internes qui ont été intégrées dans de nombreux aspects de son activité commerciale. Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent viennent renforcer et élargir ce principe.

Le Groupe Raiffeisen investit de façon conséquente, aussi bien dans la formation de son personnel que dans des technologies, afin de disposer de données actuelles lui permettant d'identifier les transactions et personnes suspectes en matière de blanchiment d'argent. Les processus appliqués pour vérifier l'identité du client et surveiller les transactions sont optimisés en permanence et adaptés aux nouveautés eu égard à l'évaluation des risques, aux pratiques en vigueur au sein de la branche, aux exigences réglementaires et aux progrès techniques.

Controlling des projets ■ Le nombre imposant de projets complexes au sein du Groupe Raiffeisen entraîne une optimisation permanente du processus de gestion des projets. La surveillance des projets est assurée selon un processus systématique et uniforme par des contrôleurs indépendants.

Perspectives

Le Groupe Raiffeisen prévoit d'adapter à la mi-2006 l'état de ses fonds propres aux nouvelles dispositions en la matière. La mise en œuvre des exigences qualitatives, notamment dans le secteur des risques opérationnels, sera achevée dans le même temps et permettra au Groupe de boucler le projet Bâle II comme prévu.



*Beat Hodel,
Chef de la Gestion des risques
du Groupe*

Dans le cadre du remaniement de la politique de risque, dont la mouture définitive entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007, Raiffeisen entend lier de manière permanente le système des limites globales à la question de la propension au risque définie par le Conseil d'administration.

Compte tenu de la pression persistante sur les marges, les exigences demandées à la qualité et à l'efficacité de la mesure et de la gestion des risques augmentent continuellement. Pour cette raison, le Groupe Raiffeisen a lancé différents projets destinés à optimiser et à automatiser l'analyse et la gestion des risques.

- Les modèles et processus utilisés dans le cadre de la gestion des risques de crédit seront perfectionnés pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'analyse, de mesure et de gestion des risques dans le segment Clientèle d'entreprises. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées sera automatisé à l'échelle du Groupe en 2007, ce qui permettra d'identifier et de gérer plus rapidement encore les risques de crédit.
- L'introduction du nouveau système Asset-Liability-Management d'ici le milieu de 2007 fournira aux Banques Raiffeisen un instrument d'analyse performant qui soutiendra efficacement la gestion de la structure du bilan.
- Un projet visant à automatiser la méthode de mesure Value-at-risk pour le négocie a été lancé en vue d'optimiser le contrôle des risques dans ce domaine.

«La responsabilité individuelle décentralisée trouve son contrepoids dans le contrôle centralisé du risque global.»

- Les évaluations des risques opérationnels, effectuées pour la première fois en 2006, seront étendues en 2007 à l'ensemble de la Suisse dans le cadre d'un processus standardisé.



Benjamin Turnherr, apprenti en deuxième année, Banque Raiffeisen Région Altnau.

10 minutes à scooter pour se rendre de Langrickenbach à Altnau. Effectue le même trajet depuis 2 ans. «Par beau temps, le lac de Constance offre un panorama qu'on ne se lasse pas d'admirer.»



Rapport de développement durable

De tout temps, le Groupe Raiffeisen a attaché une grande importance à ses valeurs fondamentales et, partant, compris la nécessité d'allier la réussite économique à un engagement social et écologique.

En bref:

- *le public atteste à Raiffeisen un sens aigu des responsabilités;*
- *la proximité du client et les valeurs coopératives constituent les fondements de sa réussite;*
- *Raiffeisen prend en compte les intérêts de tous les groupes d'interlocuteurs;*
- *Raiffeisen est un employeur attrayant et fait preuve d'un engagement culturel et social important dans les régions.*

Les Suisses attendent beaucoup de leurs banques, en particulier un sens social des responsabilités: lutte contre le blanchiment d'argent, traitement loyal des collaborateurs, conscience écologique aiguë et sécurité de l'emploi. Ces préoccupations sont au demeurant parfaitement relayées dans le «Swiss Corporate Social Responsibility Monitor 2006» (voir également page 48). 3/4 des sondés donnent aux Banques Raiffeisen les meilleures notes en la matière. Cette appréciation, conjuguée à d'autres considérations positives et à la réussite persistante de l'établissement, démontre que Raiffeisen est sur la bonne voie.

Gestion durable

L'ancre local, le principe «Know your customer» (Connais ton client), la structure coopérative et l'interaction entre les valeurs coopératives et l'esprit entrepreneurial constituent la pierre angulaire du succès du Groupe Raiffeisen. Ces valeurs, déjà revendiquées avec conviction lors de l'émergence du mouvement Raiffeisen, restent valables aujourd'hui: principes coopératifs, entraide, solidarité, esprit d'entreprise et approche prudente des risques. A cet égard, Raiffeisen s'identifie fortement aux valeurs héritées de son fondateur, Frédéric Guillaume Raiffeisen.

Philosophie ▪ Par tradition, Raiffeisen gère ses ressources avec précaution. Les structures décentralisées, les processus de décision rapides sur place, le dense réseau bancaire englobant 1150 sites en Suisse, la politique de crédit circonspecte, les salaires et indemnités raisonnables ainsi que les relations avec la clientèle orientées sur le long terme y contribuent notamment. Autre point fondamental: la solidarité qui revêt une grande importance au sein du Groupe

et s'exprime à travers un filet de sécurité équilibré, fondé sur la responsabilité mutuelle (pour plus d'informations, voir à la page 72).

Les sociétaires demeurent le fondement de la Banque Raiffeisen. Copropriétaires de celle-ci, ils président à son destin. La vision intrinsèque du Groupe Raiffeisen comporte la promesse d'aider ses sociétaires et clients à atteindre leurs objectifs et à répondre à leurs besoins en fournissant des prestations d'ordre financier orientées sur la clientèle. Ils profitent ainsi de produits simples, accessibles et d'un conseil financier d'un seul tenant, en phase avec chaque étape de leur vie.

Nouvelle charte ▪ En juin 2006, l'Assemblée des délégués du Groupe Raiffeisen a adopté la nouvelle charte qui remplace les visions de 1991. Raiffeisen s'y engage notamment, dans le cadre de ses relations avec les sociétaires, les clients, les collaborateurs et la société, à véhiculer les valeurs de coopération et de loyauté.

La charte peut être consultée sous: www.raiffeisen.ch, Groupe Raiffeisen, charte

Équilibre ▪ Raiffeisen est parvenu à maintenir l'équilibre entre les principes coopératifs et l'esprit entrepreneurial. Pour prétendre poursuivre sur cette voie, Raiffeisen se doit de relever en permanence un certain nombre de défis: auto-détermination des Banques Raiffeisen contre efficacité et qualité homogène du Groupe Raiffeisen; droit de codécision dévolu à chaque Banque contre participation effective à l'ensemble du Groupe Raiffeisen; transparence contre protection de la sphère privée, orientation bénéficiaire contre

exigences et attentes éthiques pour l'affectation du bénéfice.

Groupes d'interlocuteurs ▪ Par son activité commerciale, Raiffeisen s'adresse plus particulièrement à quatre groupes d'interlocuteurs: sociétaires, clients, collaborateurs et public. A cet égard, les intérêts de chaque groupe sont pris en compte de façon aussi équitable que possible:

- en échange de leur mise de fonds, les sociétaires obtiennent des droits de participation, l'accès à des prestations et conditions avantageuses, bénéficient de promotions spéciales et, last but not least, de contacts au sein de la communauté des sociétaires. Le dialogue se noue ainsi régulièrement lors de l'Assemblée générale annuelle, par le biais du magazine clients «Panorama» ou d'informations concernant de nouvelles offres.
- Raiffeisen entretient avec sa clientèle des relations durables, personnelles, équitables et loyales qui s'inscrivent dans le long terme. A leurs activités dans le domaine du retail banking pour le compte de la clientèle privée, commerciale et individuelle s'ajoutent des activités complémentaires de private banking, des opérations interbancaires et des activités destinées à la clientèle institutionnelle et d'entreprises. Le dialogue avec ces interlocuteurs est entretenu régulièrement, par le biais notamment de «Panorama», le magazine clients.
- Autre groupe important: les collaborateurs, dont l'effectif n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre aujourd'hui 8101. Sur le marché de l'emploi,

Compte de la valeur ajoutée

	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en %	Exercice préc. en %
Origine de la valeur ajoutée				
Résultat de l'entreprise (= produit brut)	2'183	2'058	100,0	100,0
Autres charges d'exploitation	-406	-383 ¹	18,6	18,6
Produits extraordinaires	1	47	–	-2,3
Valeur ajoutée brute	1'778	1'722	81,4	83,7
Amortissements	-147	-128	6,7	6,2
Correctifs de valeur/provisions/pertes	-11	-42	0,5	2,0
Valeur ajoutée nette	1'620	1'552	74,2	75,4
Répartition de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (charges de personnel)	796	775 ¹	49,1	49,9
Sociétaires (rémunération des parts soc.: proposition soumise à l'AG)	23	21	1,4	1,4
Pouvoirs publics	169	169	10,4	10,9
dont impôts payés sur le revenu	145	129	9,0	8,3
dont provisions constituées pour impôts latents	24	40	1,5	2,6
Renforcement des réserves (autofinancement)	632	587	39,0	37,8
Total	1'620	1'552	100,0	100,0
Ratios relatifs à la valeur ajoutée				
Valeur ajoutée brute par unité de personnel en 1000 CHF ²	267	268		
Valeur ajoutée nette par unité de personnel en 1000 CHF ²	243	242		
Nombre d'unités de personnel (moyenne)	6'657	6'427		

1) Figurant l'année précédente dans les autres charges d'exploitation, les charges de personnel pour collaborateurs externes travaillant dans le secteur opérationnel de l'informatique sont désormais comptabilisées dans les charges de personnel.

2) calculée à partir de l'effectif de personnel moyen

Raiffeisen est considéré comme un employeur attrayant en matière de formation continue et d'opportunités de carrière. Le dialogue s'instaure par divers médiums tels que l'Intranet ou certaines manifestations.

- Le public constitue le quatrième groupe. Aucun autre groupe bancaire n'offre un soutien aussi considérable aux associations et manifestations locales que les Banques Raiffeisen. D'autre part, à titre de contribuable local, elles versent leur dû aux finances de leur commune d'implantation. Le dialogue s'établit de manière irrégulière par différents canaux tels que les manifestations publiques.

Compte de la valeur ajoutée: le Groupe Raiffeisen a augmenté sa valeur ajoutée brute en 2006 de 56 millions de francs ou 3,3% par rapport à 2005. La progression réjouissante des revenus des opérations ordinaires ainsi que le recul significatif des provisions pour risque de crédit ont permis de compenser le manque de produits extraordinaires, particulièrement élevés en 2005 (bénéfices de réévaluation des participations ou plus-values sur cessions de participations). Les avoirs disponibles ont été augmentés de 68 millions de francs.

La répartition en pourcentage de la valeur ajoutée sur les groupes d'interlocuteurs reste identique. La rémunération des parts sociales a exigé 9,5% de fonds supplémentaires et les pouvoirs publics ont profité d'une hausse de 11,4% des charges fiscales directes. Le recul des charges fiscales latentes est imputable à la réduction des taux d'imposition pour les personnes morales et à la constitution accrue de

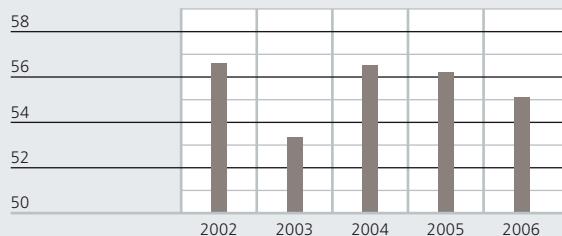
réserves soumises à l'impôt. Les versements consentis aux collaborateurs (salaires, prestations sociales et accessoires) ont augmenté de 2,7% (en tenant compte de la première application de la version remaniée du Swiss GAAP RPC 16, cf. annexe 22 «Charges du personnel», page 137).

La structure coopérative fixe à Raiffeisen des limites en matière de distribution des bénéfices. En d'autres termes: 39% (soit 632 millions de francs) de la valeur ajoutée réalisée restent au sein de l'entreprise. La part la plus importante, c'est-à-dire 49,1% (soit 796 millions de francs), est versée aux collaborateurs tandis que celle dévolue aux pouvoirs publics s'élève à 10,4% ou 169 millions de francs. La part versée aux sociétaires est de 1,4%, soit 23 millions de francs. A cet égard, il faut prendre en considération que les sociétaires bénéficient de diverses prestations supplémentaires, en particulier d'une tenue de compte gratuite, d'une rémunération plus intéressante des dépôts d'épargne et d'autres prestations spéciales complémentaires. Il s'agit au total de 167 millions de francs qui ne figurent pas en tant que paiements aux sociétaires au compte de la valeur ajoutée. Par ailleurs, la répartition de la valeur ajoutée ne comprend ni les dons ni les dépenses de sponsoring à hauteur de 14 millions de francs.

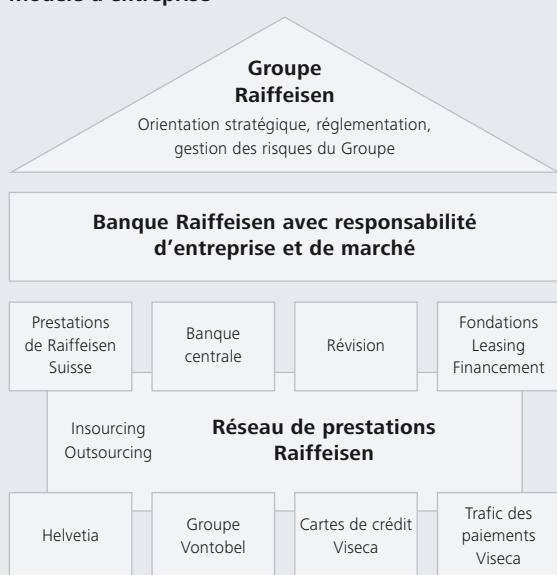
Réseau de distribution ■ Par sa présence dans 1150 localités de Suisse, Raiffeisen dispose du réseau bancaire le plus dense. Si la faible fréquentation de certaines implantations a entraîné la fermeture de 218 petits points bancaires depuis 2002, 50 nouveaux points ont toutefois été ouverts sur la même période. Les fermetures n'ont occasionné ni suppression d'emplois ni réduction des prestations. Au con-

Evolution du ratio charges/produits 2002–2006

(en %)



Modèle d'entreprise



traire: cette nouvelle disponibilité de certains collaborateurs a permis aux Banques Raiffeisen d'étendre leurs services et conseils. Raiffeisen prévoit d'ouvrir 12 points en 2007.

Disposant du réseau de points bancaires et de Bancomat le plus dense de Suisse, Raiffeisen peut être joint partout par le client ou le sociétaire. Pour les opérations bancaires 24 heures sur 24, nombre de Banques Raiffeisen ont instauré les zones dites 24/24 ou la possibilité de recourir à l'e-banking. Et un certain nombre de Banques sont ouvertes le samedi matin.

Relations avec les fournisseurs ■ Raiffeisen Suisse collabore avec de nombreux fournisseurs tant sur le plan national qu'international. Ceux qui à l'instar de Raiffeisen s'en tiennent aux principes d'une économie durable seront privilégiés. Raiffeisen applique strictement les normes de l'Organisation internationale du Travail qui stipulent en particulier: l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé, de toute discrimination, la liberté d'association et de réunion et le droit aux conventions collectives. Raiffeisen Suisse exige de tous les partenaires des salaires et une durée du travail adéquats ainsi que des conditions de travail humaines. Ces exigences font d'ailleurs partie intégrante de la convention générale.

Cost-Income-Ratio ■ Le ratio charges/produits ou le rapport entre charges et produits d'exploitation est resté plutôt stable ces dernières années. Raiffeisen envisage toujours d'abaisser ces chiffres-clés en-deçà de 55% à moyen terme. Au regard des investissements à effectuer et de la con-

quête de nouvelles zones de marchés, les responsables de Raiffeisen sont parfaitement conscients que l'augmentation des coûts devrait se poursuivre à moyenne échéance. Ces prestations en amont finiront par porter leurs fruits et profiteront tant à Raiffeisen qu'à ses clients.

Réseau ▪ Dans son réseau de prestations très ramifié, le Groupe Raiffeisen collabore avec de nombreux partenaires (cf. le modèle d'entreprise à la page 46). Ainsi, conjointement avec ses partenaires Helvetia et le Groupe Vontobel, Raiffeisen garantit-elle à ses clients un conseil et un suivi exhaustifs et professionnels d'un seul tenant.

Sociétariat ▪ Le concept Raiffeisen se répand dans le monde entier: plus de 900 000 coopératives réparties dans une centaine de pays et regroupant plus de 500 millions de sociétaires travaillent selon les principes de Frédéric Guillaume Raiffeisen. Les entretenir est du ressort de l'Union internationale Raiffeisen. Outre 72 représentants de 40 pays, le Groupe Raiffeisen suisse fait aujourd'hui partie de ce réseau mondial d'organismes coopératifs nationaux. Le Groupe Raiffeisen est cofondateur de la fondation Intercooperation (fondation suisse pour le développement et la collaboration internationale), membre de l'Unico Banking Group (regroupement de six grandes banques coopératives européennes), de la CICA (Confédération internationale du Crédit Agricole) et de l'EACB (association européenne des banques coopératives). Raiffeisen compte aussi parmi les membres fondateurs de responsAbility (cf. page 54). Au niveau national, le Groupe Raiffeisen est notamment représenté dans l'Association suisse des banquiers.

Contrôle ▪ La structure traditionnelle des Conseils de surveillance des Banques Raiffeisen ne permet plus de répondre totalement aux nouvelles exigences de qualification professionnelle et d'indépendance inscrites dans le Code des obligations pour les organes de révision. C'est pourquoi à compter du 1^{er} janvier 2007 la fonction d'organe de révision de toute Banque Raiffeisen tel qu'institué par le Code des obligations est confié à la société de révision PricewaterhouseCoopers.

Gestion des processus ▪ Raiffeisen est en train de remanier l'organisation des processus du Groupe. Les processus communs aux Banques Raiffeisen et à Raiffeisen Suisse sont désormais structurés de manière uniforme et simplifiés. A cet égard, il est important de préciser que l'ensemble des interdépendances entre les processus, les risques opérationnels, le système de contrôle interne, les réglementations et l'informatique sont reproduites intégralement dans le modèle d'entreprise. Les processus déjà traités continueront d'être systématiquement détaillés.

Aspects humains

Divers sondages indépendants ont montré que Raiffeisen a de nouveau obtenu de très bons résultats au cours de l'exercice de référence.

- Ainsi le «Swiss CSR Monitor 2006», sondage représentatif de la Haute école spécialisée de Zurich-Winterthour et du «Center for Corporate Responsibility and Sustainability» de l'Université de Zurich, a délivré de bonnes notes aux Banques Raiffeisen pour leur sens des responsabilités sociales. 74% des Suisses attestent aux Banques Raiffeisen un sens des responsabilités supérieur à la moyenne ou

estiment qu'elles comptent parmi les établissements exemplaires en la matière.

- *Sondage «Swiss CSR Monitor 2006» sous www.raiffeisen.ch/presse, archives communiqués de presse*
- En mars 2006, l'institut de recherche et de conseil «Reputation Institute (RI)» a voulu identifier l'entreprise jouissant de la meilleure réputation en Suisse. Plus de 1000 personnes ont participé au sondage révélant que Raiffeisen obtenait une remarquable deuxième place derrière la Migros. Quant aux facteurs déterminants, estime globale, sentiment positif, degré de confiance et d'admiration, Raiffeisen recueillait 77 réponses favorables sur un total de 100.
- Dans l'étude annuelle «Les questions bancaires actuelles – Opinions et représentations des citoyens suisses», l'Association suisse des banquiers a interrogé des personnes domiciliées en Suisse au sujet de l'image véhiculée par leur Banque principale et la qualité de ses prestations. Le résultat est éloquent: en 2006, sur presque tous les points de sondage, Raiffeisen devançait tous les autres groupes bancaires.
- L'«étude Relations bancaires et utilisation des produits (Suisse)» souligne également les très bons résultats de Raiffeisen. Cette étude examine les relations bancaires et l'utilisation des produits par Monsieur et Madame Suisse. Dans le cas de Raiffeisen, le taux de recommandation se maintient à 78% d'une année à l'autre.
- Lors du tracking de la marque en 2006, 95% de la clientèle Raiffeisen et 50% des clients bancaires exis-

tants avaient une impression générale favorable de Raiffeisen.

- A cette même occasion, 61% des clients Raiffeisen et 62% des clients bancaires connaissaient le slogan «Ouvrons la voie».
- Raiffeisen peut être fière de ce résultat: dans l'étude «Trusted-Brand», le Reader's Digest a décerné à Raiffeisen le label de marque la plus digne de confiance de Suisse («the most trusted brand 2006»).
- Spécialisée dans l'évaluation de marques, l'entreprise Interbrand Zintzmeyer & Lux a publié pour la troisième fois le classement des 50 marques les plus réputées de Suisse. Au cours de l'exercice de référence, Raiffeisen a augmenté sa valeur de marché de huit millions de francs, se classant au passage à la 39^e place (36^e l'année précédente).
- La société de conseil en stratégie de marque Brand Trust a publié conjointement avec l'Institut d'études de marché amPuls le «Brand-Performance-Monitor 2006». Ce sondage mesure la popularité et le degré de notoriété des banques suisses: Raiffeisen a été désignée comme la marque la plus appréciée de Suisse.

Sociétaires et clients ■ Le succès constant depuis des années du Groupe Raiffeisen se répercute également sur la croissance du nombre de sociétaires et de clients. En cinq ans, le nombre des sociétaires est passé de 1,11 à 1,37 million et celui des clients de 2,6 à 2,99 millions.

Fidélisation de la clientèle: avec le sociétariat, Raiffeisen dispose d'un instrument unique de fidélisation de la clientèle. A contrario des entreprises cotées en Bourse, la distribution des bénéfices aux sociétaires est effectuée sous forme de rémunération des parts sociales et d'avantages incomparables. Globalement en 2006, les avantages et prestations alloués représentaient en moyenne environ 122 francs par sociétaire (voir compte de la valeur ajoutée, page 49). Les sociétaires apprécient cet atout: l'étude de marché 2005 a montré que 63% des sociétaires et 42% des clients désignent Raiffeisen comme leur banque principale. Le taux de sociétaires délaissez leur banque, changement de résidence et décès compris, reste constant à 2,5% par année. *Informations sur le sociétariat, ses avantages et offres actuelles à l'adresse:* www.raiffeisen.ch/societaires.

Satisfaction de la clientèle: compte tenu de leur structure coopérative, les Banques Raiffeisen mesurent elles-mêmes au niveau local les indices de satisfaction de la clientèle. Les résultats des sondages mentionnés à la page 48 permettent toutefois de supposer que le degré de satisfaction de la clientèle est également très élevé pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen.

Gestion des feed-back: l'enracinement local des Banques Raiffeisen permet à la majorité des clients d'adresser leurs questions et suggestions directement à leur Banque Raiffeisen. Les requêtes des clients sont d'ailleurs traitées sur place de manière autonome et personnellement par les Banques. C'est la raison pour laquelle, seule une infime partie des questions, notamment juridiques ou de nature plus complexe, sont adressées à Raiffeisen Suisse pour sa-

sie et traitement centralisés. Raiffeisen Suisse les examine et y répond avec soin en concertation avec la Banque Raiffeisen concernée.

Collaborateurs ■ Pour une entreprise, faire preuve de responsabilité signifie également investir dans ses collaborateurs. Ces investissements revêtent une forme concrète avec la mise à disposition des collaborateurs de nombreux instruments. Certains ont démontré leur qualité depuis des années chez Raiffeisen Suisse et font d'ailleurs l'objet d'améliorations permanentes. D'autres tels que le Diversity Management (programme de mise en œuvre de l'égalité des chances pour tous) ou le Management Development (programme de développement des cadres) sont en cours d'élaboration.

Employeur apprécié: ce n'est pas à proprement parler une découverte pour les collaborateurs: Raiffeisen est un employeur très attrayant. Il leur offre de nombreux défis à relever ainsi que des carrières intéressantes dans des fonctions techniques et de direction. Les conditions d'engagement modernes proposées par Raiffeisen soutiennent la comparaison avec la concurrence, comme en témoigne la récompense annuelle «Employer of Choice» qui a permis à Raiffeisen en 2006 de gagner six places et de figurer parmi les 30 meilleurs employeurs de Suisse. A l'avenir, Raiffeisen entend se montrer plus actif encore sur le marché du travail grâce à un programme spécial destiné à attirer les diplômés des hautes écoles.

Diversity et Gender Management: Raiffeisen se positionne en tant que Banque sociale, à l'écoute des familles et

offre à ses collaborateurs la possibilité de concilier famille et profession. Le service «Profil» a d'ailleurs été créé à cet effet. Celui-ci milite pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, pour les personnes souffrant d'un handicap, les employés âgés et de différentes nationalités. La mise en œuvre des objectifs de «Profil» se poursuivra jusqu'en 2015 à l'aide d'un programme à trois niveaux.

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen profitent déjà des activités du premier niveau par le biais d'une semaine de villégiature en famille organisée pour la première fois à l'été 2006. Tandis que les parents travaillaient, quelque 80 enfants se sont amusés dans le cadre d'un programme de vacances très éclectique. Cette initiative sera d'ailleurs reconduite en 2007.

Dès 1996, Raiffeisen Suisse avait installé une crèche à St-Gall. Aujourd'hui, 37 enfants âgés de 3 mois à 6 ans se partagent les douze places disponibles. 3/4 de ces enfants ont des parents qui travaillent chez Raiffeisen.

Chez Raiffeisen Suisse, les mères bénéficient d'un congé de maternité de 24 semaines à partir de la sixième année ou de 16 semaines jusqu'à la cinquième année. Les pères obtiennent pour leur part un congé de paternité supplémentaire de cinq jours.

Dans le cadre de la journée nationale des filles en novembre 2006, Raiffeisen Suisse a offert aux enfants des collaborateurs la possibilité de mieux connaître la Banque de St-Gall. Quelque 25 de ces demoiselles en ont profité pour

visiter le poste de travail de leur père ou mère ainsi que les compartiments de coffre-fort de la clientèle et la zone de sécurité.

Au titre du programme Diversity, Raiffeisen Suisse lance en 2007 un premier programme de parrainage pour les cadres féminins en place ou futurs. Les personnes jumelées à un mentor seront coachées durant une année par des cadres expérimentés appartenant aux plus hauts niveaux de direction.

Culture de direction: le comportement des dirigeants contribue de manière déterminante à la culture d'entreprise et à la motivation des collaborateurs. Raiffeisen Suisse prend cette question très à cœur. A l'été 2006, la Direction du Groupe Raiffeisen a lancé le processus de développement d'une culture de direction uniforme. Par le biais de différents ateliers, ce processus sera étendu en 2007 à d'autres niveaux de direction.

Relève: Raiffeisen attache une grande importance à la promotion de la relève. Avec l'apprentissage de commerce de 3 ans, spécialité Banque, et la formation bancaire et financière pour porteurs de maturité de 2 ans, Raiffeisen forme sa propre relève «on-the-job». La formation scolaire est dispensée au Center for Young Professionals in Banking disposant de plusieurs sites en Suisse. A l'instar des années précédentes, Raiffeisen a proposé durant l'été 2006 des places d'apprentissage à quelque 200 jeunes dans toute la Suisse. Actuellement, Raiffeisen forme plus de 600 apprentis et quelque 30 stagiaires BFM. 86% des jeunes ayant terminé leur apprentissage ont bénéficié à l'été 2006 d'un



*Michael Auer,
Chef du Human Resources
Management*

poste fixe ou d'un contrat de travail à durée déterminée au sein du Groupe Raiffeisen.

Relève de l'encadrement: depuis 2003, Raiffeisen propose chaque année un programme de développement pour les cadres moyens. Quelque 100 collaborateurs de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen de toute la Suisse débutent chaque année cette formation de 3 ans. Le but est d'offrir à la relève des perspectives d'évolution et de pourvoir de plus en plus les postes de cadres au sein des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse en faisant appel à des collaborateurs issus du sérail. Les participants disposent désormais d'une plate-forme d'apprentissage électronique pour échanger connaissances et expériences.

Satisfaction des collaborateurs: l'opinion et l'état d'esprit des collaborateurs est importante et source d'amélioration. En 2007, Raiffeisen Suisse sera, via une enquête de satisfaction, d'autant plus attentive à l'état d'esprit de ses collaborateurs qu'elle succède à une année 2006 turbulente, caractérisée par de nombreux défis et une réorganisation de grande envergure. Les cadres et les collaborateurs en analyseront les résultats dans le cadre d'ateliers qui déboucheront sur des mesures destinées à accroître la satisfaction des collaborateurs.

Système d'évaluation pour les Banques Raiffeisen: depuis deux ans, Raiffeisen Suisse gère un processus annuel de convention d'objectifs et d'évaluation de la performance à l'aide d'un système de gestion électronique de la performance. En 2006, les Banques Raiffeisen se sont vu proposer une méthode adaptée. Les premières BR ont d'ailleurs

«Raiffeisen tient à offrir à ses collaboratrices et à ses collaborateurs des tâches et des fonctions dans lesquelles leurs talents et leurs passions peuvent s'épanouir.»

accepté le principe d'une phase pilote. Le projet pilote démarrera au printemps 2007. Cet instrument doit favoriser le développement durable des compétences des collaborateurs de Raiffeisen.

Formation et perfectionnement: durant l'exercice de référence, le département du Human Resources Management chez Raiffeisen Suisse a proposé aux collaborateurs du Groupe Raiffeisen quelque 300 séminaires et cours de perfectionnement dans toute la Suisse. Cela représente 15 910 jours ayant permis à 5262 collaborateurs de bénéficier de mesures de formation variées. De plus, ces derniers ont eu à leur disposition environ 35 didacticiels électroniques sur différents thèmes spécialisés, de vente et d'application bancaire.

En corollaire aux séminaires de formation, Raiffeisen Suisse propose aux Banques Raiffeisen des tournées de présentation pour les nouveaux produits et les thèmes complexes. Selon la même formule décentralisée, des forums d'information et de discussion sont organisés deux fois par an à l'intention des présidents de conseils d'administration et des directions de banques.

En 2006, le Groupe Raiffeisen a investi 13,6 millions de francs dans la formation et le perfectionnement de ses collaborateurs.

Communication: l’Intranet joue un rôle important dans la communication avec les collaborateurs. Simple plate-forme d’information lors de sa mise en service en 1998, il constitue aujourd’hui un véritable outil de communication et d’application du Groupe Raiffeisen. Jour après jour, il assiste les collaborateurs dans leurs tâches, leur fournit un aperçu d’informations cruciales pour les affaires courantes, propose des communiqués de presse du Groupe Raiffeisen, et leur signale des exposés sur des sujets bancaires, etc. L’intranet, qui a connu une croissance organique, comporte aujourd’hui plus de 15 000 pages d’informations consultées plus de 150 000 fois chaque jour. Parallèlement, les collaborateurs reçoivent chaque année le rapport de gestion (du Groupe), le magazine clients, «Panorama» ainsi que la revue qui leur est destinée (dès le printemps 2007).

Bilan social 2006
(Raiffeisen Suisse, St-Gall)

Nombre de collaborateurs	1'632
Nombre de postes à plein temps	1'356
Nombre de postes à temps partiel	276
Nouveaux postes	50
Total femmes	540
dont cadres	152
Total hommes	1'092
dont cadres	670
Durée moyenne d’appartenance à l’entreprise	7,19 ans
Age moyen des collaborateurs	38 ans
Taux de fluctuation	15,6 %
Nombre de jours de maladie par collaborateur	3,94 jours

Prévoyance performante: le 1^{er} janvier 2005, la caisse de retraite du Groupe Raiffeisen est passée de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. Le taux de couverture de la caisse s’élevait fin 2006 à 110,9% à (106,6 en 2005).

Commission du personnel: depuis 1995, la Commission du personnel constitue le maillon entre la Direction de Raiffeisen Suisse et ses collaborateurs. Composée de sept membres, elle se réunit régulièrement avec un membre de la Direction pour discuter de sujets d’actualité, de questions à régler ou d’ajustements salariaux. Le règlement

accorde à la Commission du personnel un droit à l'information et un droit de codécision (avec voix consultative) sur l'ensemble des décisions et résultats relatifs aux collaborateurs concernant le travail, les questions sociales et l'entreprise. La Commission informe par ailleurs la Direction des souhaits et requêtes des collaborateurs.

Perspectives: nonobstant d'autres projets importants, le département du Human Resources Management traitera en 2007 le thème «Être mère chez Raiffeisen» dans le dessein d'accroître la politique d'ouverture aux familles de Raiffeisen. A l'automne 2006, les collaboratrices, devenues mères durant leur engagement chez Raiffeisen, ont été invitées à un échange de vues dans le cadre d'un workshop. Le résultat de cette consultation a donné lieu à un concept visant à améliorer le suivi des femmes durant et après leur maternité ainsi que leur intégration durable chez Raiffeisen.

Environnement et société

En créant et garantissant des emplois locaux, Raiffeisen contribue de manière déterminante au soutien de l'économie locale et régionale. Les trajets généralement courts des collaborateurs jusqu'à leur lieu de travail et des clients se rendant à leur banque concourent à la protection de l'environnement.

Questions sociales ■ Sponsoring/donations/fondation/imposition: aucun autre groupe bancaire n'offre un soutien comparable aux associations, institutions sociales et manifestations culturelles à celui des Banques Raiffeisen. Ainsi, Raiffeisen s'engage beaucoup depuis 2004 dans les sports de neige, à la grande satisfaction de la relève dans les régions

et des sportifs de haut niveau connus du public. Raiffeisen s'implique par ailleurs dans les domaines culturel et économique ainsi que d'autres sports. Viktor Röthlin, le marathonien suisse, Reto Bucher, le lutteur olympique et Swiss-competence, l'Organisation faîtière des compétitions professionnelles, témoignent de cet engagement. Avec le Passeport Musées Suisses, Raiffeisen soutient en outre 400 musées suisses. De plus, Raiffeisen a consacré un demi-million de francs à l'insertion par le travail par son engagement auprès de la fondation «Zurich-Jobs», créée en décembre 2006 par les pouvoirs publics en collaboration avec l'économie. Conjointement avec d'autres entreprises, le Groupe Raiffeisen soutient la «Schwab Foundation for Social Entrepreneurship» qui élit tous les ans l'entrepreneur social de l'année».

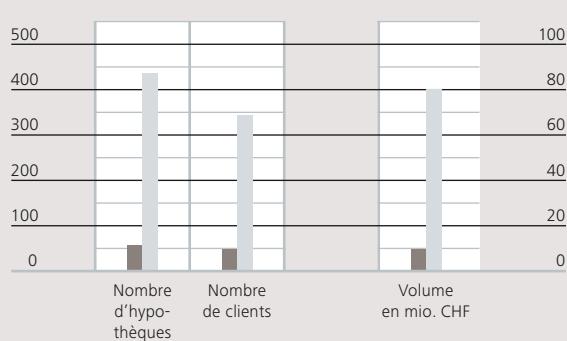
Au cours de l'exercice de référence et sur une base consolidée, 14 millions ont été affectés au sponsoring et aux donations. Ces dépenses englobent aussi l'engagement de la Fondation du Centenaire Raiffeisen qui soutient les projets relatifs à «l'éthique dans le monde économique», à la culture et à l'auto-assistance.

Les pouvoirs publics ne sont pas en reste puisqu'ils ont reçu un total de 144,7 millions de francs sous forme d'imôts directs (année précédente: 129,2 millions).

Produits ■ Fonds de développement durable: depuis leur lancement en 2001, 569,9 millions de francs y ont été investis fin 2006 (année précédente: 420,9 mio. de francs). Pour le seul exercice de référence, le volume a augmenté de 35% (année précédente: 28%). Cette croissance s'expli-

Hypothèque Minergie

■ Hypothèque Minergie variable
■ Hypothèque Minergie fixe



que par la performance remarquable du Raiffeisen Fonds Futura Swiss Stock (35,5%) qui a obtenu le Lipper Award 2007 dans la catégorie «Actions Suisse» en tant que meilleur fonds sur trois et cinq ans.

Pour les fonds Futura, sont pris en considération les seuls titres pour lesquels l'agence de notation indépendante INrate a émis un avis favorable sur la base de critères éthiques, écologiques et sociaux. INrate dispose d'une équipe d'analystes spécialisée et interdisciplinaire. Un conseil technique externe vérifie chaque rating avant de le valider et de donner ainsi à cette décision un caractère contraignant. En tant que cosignataire du code de transparence Eurosif en matière de fonds de développement durables, Raiffeisen informe systématiquement les investisseurs des critères et processus relatifs aux fonds Futura.

Informations supplémentaires sous www.eurosif.org

ResponsAbility: le responsAbility Global Microfinance Fund a été autorisé à la distribution publique en Suisse en mars 2005. Il s'agit du premier fonds de microfinance ayant obtenu l'autorisation de la Commission fédérale des banques. L'octroi de microcrédits recélant un potentiel considérable en matière de développement politique, le Groupe Raiffeisen participe aussi au projet responsAbility. Le Groupe Raiffeisen y participe en qualité de cofondateur. Début janvier 2006 s'est tenue pendant onze jours une exposition consacrée à la microfinance dans l'espace clientèle de la Banque Raiffeisen à St-Gall en vue de sensibiliser les clients à ce sujet.

Informations supplémentaires sous www.responsability.ch

Prévoyance durable: Raiffeisen a lancé en février 2006 le fonds de prévoyance Raiffeisen-Vontobel Pension Invest Futura 50 qui allie prévoyance et développement durable. Jusqu'à présent, il s'agissait le plus souvent de fondations d'investissement qui assuraient le placement durable du capital de prévoyance. Ave le fonds Raiffeisen-Vontobel Pension Invest Futura 50, les investisseurs peuvent concilier les objectifs de prévoyance d'ordre financier avec leurs valeurs morales personnelles.

Hypothèque Minergie: fin 2006, 388 propriétaires de logement (année précédente: 368) avaient opté pour les avantages de l'hypothèque Minergie de Raiffeisen. Le volume se monte à 89 millions de francs (année précédente: 86,5 millions). Une utilisation réduite d'énergie de chauffage, une meilleure qualité d'habitat et de vie et la conservation de la valeur immobilière, tels sont les avantages que présente un bâtiment construit aux normes Minergie. Raiffeisen a été le premier groupe bancaire suisse à introduire l'hypothèque Minergie en juin 2002, dont le taux d'intérêt est inférieur de 0,5% à celui de l'hypothèque en 1^{er} et en 2^e rang.

Ecologie ■ Raiffeisen Suisse s'est engagée à faire autant que possible un usage modéré des ressources naturelles et d'optimiser sa consommation d'énergie. De manière générale, il s'agit d'éviter ou de réduire les pollutions environnementales à son niveau, sans y être nécessairement invité par les dispositions légales. En février, Raiffeisen Suisse rend d'ailleurs compte chaque année de ses efforts en la matière via la brochure sur l'environnement qui est publiée pour la troisième fois en 2007. L'équipe environnementale de quatre collaborateurs du secteur Facility Management

est responsable du concept écologique et énergétique qui s'articule autour de trois axes principaux:

- achat de produits écologiques pour les fournitures de bureau, le nettoyage, l'entretien et l'énergie (l'accent est mis en particulier sur la compatibilité avec l'environnement et la santé, le nettoyage quotidien est surveillé en permanence par l'institut externe);
- élimination écologique des déchets (tri et élimination confiés à une société spécialisée);
- mesures d'économie d'énergie agissant directement sur la consommation ou indirectement par le biais de moyens techniques (consommation des eaux grises, utilisation d'une robinetterie permettant d'économiser l'eau, d'ampoules économiques, d'essuie-mains en cellulose, etc.);

Les bâtiments de Raiffeisen satisfont en partie à la norme Minergie. S'agissant des installations techniques, Raiffeisen recourt notamment à une centrale thermique en montage-bloc, à la récupération de la chaleur et au système d'éléments de construction thermoactifs.

C'est pourquoi Raiffeisen Suisse a réalisé des investissements de plusieurs millions de francs ces 15 dernières années pour optimiser la consommation écologique et énergétique.

Consommation d'énergie du centre Raiffeisen: la hausse de la consommation (cf. tableau à la page 56) est imputable à différents facteurs: ces dernières années, l'équipement du domaine informatique a connu un développement considérable par exemple. L'aménagement de l'infrastructure des bureaux, l'agrandissement du restaurant du personnel ainsi que la construction des parkings et les installations d'art des

Consommation énergétique du centre Raiffeisen

	2006	2005	2004
Électricité (kWh)	5'639'152	4'304'509	3'204'597
Gaz (kWh)	3'392'806	2'963'353	2'633'899
Fuel (kWh)	276'560	357'590	70'473
Eau (m ³)	9'190	10'846	9'900
Verre (kg)	6'000	5'000	4'500
Déchets (kg)	130'000	114'000	99'700
Papier et carton (kg)	234'000	253'000	242'000
PET (kg)	2'240	1'700	2'226
Petites piles (kg)	195	240	225
Tubes fluoresc. rect. (kg)	550	730	600

nouveaux bâtiments ont également contribué à cette augmentation. Les nouveaux bâtiments sont, ces dernières années, à l'origine d'une augmentation continue de la superficie chauffée ou refroidie à l'aide de compresseurs frigorifiques. Jusqu'ici, les frais de chauffage étaient mentionnés dans les frais accessoires des bureaux loués et donc absents de la facture énergétique (idem pour la consommation d'eau).

Depuis avril 2006, Raiffeisen Suisse couvre 8% de ses besoins en électricité pour les bâtiments avec de l'électricité Aquapower certifiée résultant de la pure force hydraulique.

Preuve de durabilité du centre Raiffeisen: spécialisée dans le conseil et l'analyse en écologie, la société Carbotech AG a vérifié la durabilité des quatre bâtiments formant le centre Raiffeisen. La comparaison a montré que Raiffeisen Suisse est parvenue à consommer trois fois moins d'énergie thermique en appliquant en partie la norme Minergie. La mise en œuvre de mesures techniques lui permet de couvrir les autres besoins énergétiques avec des effets moins-durs sur l'environnement. Compte tenu du site central et, partant, des trajets courts pour se rendre au travail, des bonnes liaisons des transports publics et de la limitation des places de parking, seuls 12% des collaborateurs se rendent à leur travail en voiture. Ce faisant, Raiffeisen Suisse a produit 2 fois moins d'effets sur l'environnement. Carbotech AG en a conclu que «les mesures mises en œuvre ont notablement réduit tant les effets sur l'environnement que les retombées négatives pour la société».

Le rapport complet a été publié dans la brochure «Vom weissen Tuch zum roten Teppich» à l'adresse www.raiffeisen.ch, rubrique Groupe Raiffeisen, stadtlounge, Events-Presse

Mesures de sensibilisation: les collaborateurs intéressés par la technique du bâtiment ont l'occasion de se familiariser avec ce thème à l'occasion de deux séances d'information par an. Tandis que l'exercice de référence a été consacré aux «installations d'aération», 2007 s'intéressera pour sa part aux «installations de chauffage».

Introduction du nouveau Corporate Design: l'introduction du nouveau Corporate Design de Raiffeisen le 1^{er} mars 2006 a tenu compte de la thématique écologique. Ainsi l'éclairage des lettres du nouveau logo dans les 1500 sites est équipé d'ampoules LED qui consomment moitié moins d'électricité que les néons traditionnels. Les ampoules LED ont une durée de vie trois fois supérieure et ne contiennent pas de substances toxiques comme le mercure. Les anciens équipements ont été éliminés séparément, l'acrylique a été transformé en granules, le verre fondu et le mercure récupéré. 28 tonnes d'aluminium, plus de 8 tonnes de verres acryliques, plus de 13 000 lampes fluorescentes et environ 12 000 néons ont été accumulés de la sorte. Le nouveau logo a été notamment installé par des entreprises artisanales locales.

Le Groupe Raiffeisen a collecté quelque 660 vêtements que la Croix-Rouge a ensuite distribués en Roumanie aux indigents. Différents matériaux tels que papier-lettre, formulaires, nappes et autres ont été éliminés conformément aux critères écologiques. Raiffeisen Suisse vend des articles munis simplement du logo à des prix promotionnels et ne les remplace qu'au moment de recevoir les nouveaux modèles. Ce n'est qu'ensuite que les articles usagés sont remis à des institutions de bienfaisance.

Courant vert dans les régions: la centrale électrique de Tamins GR fournit depuis la fin 2006 de l'éco-électricité à partir de la force hydraulique certifiée des Grisons. La Banque Raiffeisen d'Imboden dont le siège principal est à Domat/Ems est la première entreprise de la région à utiliser du courant vert. En détail, cela représente 10% d'électricité «solaire premium» et 90% de force hydraulique des Grisons.

Construction durable: le conseil en construction de Raiffeisen Suisse conseille et assiste les Banques Raiffeisen dans les projets de construction durables. Outre une architecture bien conçue, Raiffeisen apporte une attention particulière à l'utilisation de matériaux écologiques, à des pièces sans électrosmog ni émissions ainsi qu'à des postes de travail ergonomiques.

Au cours de l'exercice de référence, le Groupe Raiffeisen a élaboré un nouveau modèle architectural contenant des directives matérialisant la conception de Raiffeisen en matière d'architecture: la première des préoccupations est la prise en compte des styles régionaux et la volonté d'éviter les conceptions et constructions standardisées. Le modèle architectural prend toutefois en compte les aspects écologiques et sociaux, en particulier pour le choix des matériaux qui doivent provenir de préférence de la région. De même, il adresse des recommandations en faveur des constructions ergonomiques. Enfin, chaque mandat d'études est assorti de l'observation que la norme Minergie constitue un objectif réaliste, qu'il convient même, dans une configuration idéale, de dépasser (Minergie-P).

Informations supplémentaires à l'adresse www.raiffeisen.ch, rubrique Groupe Raiffeisen, mandats d'études Raiffeisen



Gregor Rominger, chef Suivi de la clientèle à Samedan, Banque Raiffeisen Engiadina

Val Müstair. 10 minutes à pied du 25 de la Via Funtanella au 19 de la Via San Bastiaun de Samedan.

Effectue le même trajet depuis 4 ans. «Malgré les – 25 °C que nous pouvons rencontrer en hiver, admirer les sommets de l'Engadine et l'arête blanche du Piz Bernina reste un pur bonheur.»



Stratégie Raiffeisen aspire à devenir la première banque de détail en Suisse. Le Groupe souhaite également exploiter de nouveaux secteurs et diversifier durablement ses revenus. Le renouvellement de sa structure informatique, l'amélioration de sa productivité et une meilleure perception en tant qu'employeur constituent des facteurs de réussite décisifs.

En bref:

- *la coopération avec le Groupe Vontobel est porteuse d'avenir;*
- *Raiffeisen souhaite enregistrer une croissance supérieure à celle du marché de 1 à 2%;*
- *Raiffeisen doit conserver un juste équilibre entre les traitements décentralisés et centralisés;*
- *Raiffeisen projette d'exploiter de nouveaux secteurs d'activité;*
- *l'élaboration de solutions informatiques optimales est un défi que Raiffeisen aussi doit relever.*

La bonne santé des données micro et macroéconomiques indiquent que Raiffeisen peut continuer de croître dans ses activités de base. Les indicateurs économiques tels que les chiffres de l'emploi et les prévisions de croissance laissent penser que l'essor conjoncturel se poursuivra au cours des prochaines années. Sur le marché bancaire, l'évolution observée ces dernières années se confirme: la guerre des prix qui fait rage depuis quelque temps s'intensifie encore puisque les clients bénéficient d'une transparence accrue et se montrent plus sensibles aux prix. Il semblerait que les tarifs s'imposent peu à peu comme le critère déterminant dans le choix d'une relation bancaire.

En coopérant avec le Groupe Vontobel, Raiffeisen contribue activement à la consolidation du Private Banking en Suisse. L'externalisation du traitement des opérations sur titres et de la gestion de ses propres fonds au Groupe Vontobel a permis à Raiffeisen de prendre une nouvelle orientation et de s'engager dans des voies prometteuses. Le Groupe consolide ainsi son offre de produits professionnels et adaptés aux besoins de sa clientèle de placement tout en satisfaisant aux exigences croissantes de qualité.

Dans les années à venir, les coûts de traitement augmenteront en raison de réglementations de plus en plus denses. Dans le cadre de son modèle d'affaires coopératif, Raiffeisen devra trouver un juste équilibre entre le traitement décentralisé et centralisé pour conserver les atouts de la proximité avec le marché local, la célérité des voies de décision et les compétences des banques locales. Face à l'augmentation des exigences réglementaires et organisationnelles, les banques suisses sont confrontées au problème

de la professionnalisation des employés et à la «course aux talents», c'est-à-dire attirer, former et fidéliser des collaborateurs qui sachent répondre à ces exigences de savoir-faire et de qualité. Enfin, les relations entre clients et sociétaires et leur façon de communiquer entre eux se modifieront également sous l'impulsion des nouvelles technologies qui leur permettent de multiplier leurs relations bancaires. De même, leurs exigences en termes de service et de conseil vont considérablement évoluer. Le contact avec le client jouera un rôle primordial et il ne sera possible de conserver et d'entretenir des relations clients sur le long terme que si les produits et les instruments s'adaptent aux nouvelles exigences, notamment au regard de l'évolution démographique et du vieillissement de la population.

La position de Raiffeisen

Un bilan de ces cinq dernières années montre que Raiffeisen a réussi à augmenter les bénéfices du Groupe de 53% et que l'amélioration régulière des résultats lui a permis d'accumuler des fonds libres. La solidité de la marque Raiffeisen et la confiance que lui accorde le public sont les garants de la réussite ainsi que le révèlent diverses études menées indépendamment: Raiffeisen continue d'occuper une position de leader et a su générer chaque année une plus-value moyenne de 25%. Pendant cette période, les coûts pondérés du capital ont légèrement diminué en raison d'une prise de risque et d'une exposition au risque plus faibles. Ainsi, le Groupe Raiffeisen n'a cessé de développer sa base de fonds propres et dépasse désormais les exigences minimales requises de plus de 106%. En revanche, cette solide génération de valeur présente deux inconvénients, d'une part les possibilités de gestion des fonds pro-

pres sont limitées, puisque la société coopérative ne peut guère l'infléchir dans le sens d'une théâtralisation des bénéfices et d'autre part, le risque d'une surcapitalisation et par conséquent d'une dégradation des rendements du Groupe Raiffeisen. Cependant, le Groupe Raiffeisen jouit d'une capacité d'investissement potentielle considérable au vu des futurs fonds libres générés par son activité commerciale. L'allocation stratégique des ressources et les investissements dans des secteurs d'activité nouveaux et existants doivent dans un premier temps garantir les parts de marché dans l'activité de base traditionnelle, puis améliorer la diversification des rendements, et donc l'optimisation des risques, et enfin améliorer durablement les rendements. Par conséquent, au cours des prochaines années, le bénéfice net du Groupe doit être affecté de manière ciblée au maintien de la position de Raiffeisen sur le marché de la banque de détail et investi dans les coopérations existantes et dans le développement de nouveaux domaines d'activité pour que le Groupe continue de dégager des rendements sains et diversifie à long terme ses sources de revenus.

Nécessité d'une croissance durable

Pour enregistrer une croissance durable, il faut développer les champs d'activité existants et en prospecter de nouveaux:

Activités de base ▪ Ces dernières années, Raiffeisen s'est fortement concentré sur le segment de la banque de détail et le Groupe est parvenu à dégager une croissance moyenne de plus de 7% dans ce secteur. Malgré la concurrence accrue et la pression qui s'exerce sur les marges, Raiffeisen souhaite maintenir le cap de la croissance dans ses acti-

vités de base et vise une croissance de 1 à 2% supérieure à celle de la moyenne du marché. Dans cette optique, les initiatives et axes stratégiques suivants sont mis en place:

- exploiter la base de clients existante, fidéliser davantage les clients et devenir leur relation bancaire principale;
- établir Raiffeisen dans les villes et agglomérations des régions à part de marché relativement faible, notamment la région du Lac de Zurich, la région lémanique et la région de Bâle, et optimiser le réseau de banques et de succursales existant;
- positionner Raiffeisen comme banque de placement en intensifiant la coopération avec le Groupe Vontobel;
- exploiter les potentiels et améliorer les opérations de la Bancassurance en termes d'offres de produits, de suivi de la clientèle et de modèle de coopération;
- pénétrer le secteur de la retraite dans une deuxième phase pour pouvoir développer le potentiel offert par l'évolution démographique.

Le Groupe Raiffeisen a créé les conditions lui permettant de poursuivre avec succès le chemin qui le mènera au premier rang des banques de détail. Il confirme sa place parmi les meilleurs prestataires du marché et se propose de lancer des produits et prestations qui répondront aux exigences des sociétaires et des clients. Le Groupe Raiffeisen prévoit de développer sa clientèle de petites et moyennes entreprises en s'appuyant sur les relations qu'il entretient avec sa clientèle privée. Raiffeisen s'est fixé pour objectif de développer ce secteur d'activité dans les années à venir et gagner des parts de marché importantes.

Diversification du portefeuille d'activités ▪ Parallèlement au développement de la position sur le marché de la banque de détail, les activités sont axées sur l'expansion des opérations de placement et sur l'intensification de la coopération avec le Groupe Vontobel. A moyen terme seront lancés des produits correspondant aux besoins spécifiques de Raiffeisen, qui en plus de permettre au conseil financier de se distinguer et de s'établir, contribueront à augmenter les revenus issus des opérations de commissions et des prestations de service de 15 à 20% par an. A plus long terme, ils réduiront la dépendance vis-à-vis des opérations d'intérêts. La stratégie portera par la suite sur les segments prometteurs dans les activités de cartes de crédit, de prévoyance et de financement pour lesquels les prévisions du marché tablent sur des taux de croissance à deux chiffres au cours des prochaines années. Les activités de financement (produits de leasing et de crédit à la consommation) feront notamment l'objet d'une prospection de marché plus intense par les propres sociétés du Groupe. Enfin, Raiffeisen définira des options dans le domaine de la banque centrale qui iront au-delà des activités actuelles. Il s'agira entre autres de consolider les activités dans le négoce des billets de banque et dans l'approvisionnement en espèces. La concrétisation de ces sources de revenus supplémentaires contribue à la diversification des revenus du Groupe Raiffeisen et partant, à l'amélioration des possibilités de refinancement des Banques Raiffeisen sur le marché monétaire et financier en utilisant les avantages liés aux volumes et leur position de force.

Accroître l'efficacité des processus ▪ En externalisant le traitement des titres au Groupe Vontobel, Raiffeisen a franchi



*Patrick Fürer,
Chef du département
Traitement & IT
à partir du 5.2.2007*

une étape importante dans le cadre de leur coopération. L'optimisation des processus de base, qu'il s'agisse du traitement des titres, mais aussi du trafic des paiements et du crédit, constitue la condition essentielle pour pouvoir croître sur le marché et livrer la qualité attendue par les clients.

Raiffeisen a reconnu que l'infrastructure informatique actuelle ne permettra pas de satisfaire les exigences réglementaires auxquelles les banques suisses sont de plus en plus confrontées, ni de pénétrer de nouveaux secteurs d'activité. Le Groupe Raiffeisen s'est donc fixé pour objectif de remplacer, standardiser et moderniser l'intégralité de son infrastructure informatique dès l'exercice sous revue. Ce projet se déroulera en trois étapes. Dans un premier temps, la solution existante de la banque centrale, le trafic des paiements, sera migrée sur une nouvelle solution performante et souple. Par la suite, la solution existante de la Banque centrale sera modernisée et enfin, les applications concernant le front, qui sont utilisées dans les succursales de Raiffeisen Suisse et dans les Banques Raiffeisen, seront remplacées. Dans le cadre de cette migration, outre les applications de base, tous les systèmes environnants et les applications seront vérifiés en termes de compatibilité, performance, intégrité et cycle de vie par rapport à l'architecture ciblée, et le cas échéant, remplacés.

Ce projet clé soutient dans une large mesure l'objectif stratégique visant à stabiliser voire à réduire les coûts de maintenance et de traitement et à conserver le rapport charges/produits au niveau actuel. Pour cela, des investissements dans de nouveaux marchés locaux et régionaux

«Poursuivre l'optimisation des processus de base constitue la condition essentielle pour pouvoir croître sur le marché et livrer la qualité attendue par les clients.»

dans les activités de base sont nécessaires, parallèlement à des investissements dans de nouveaux domaines d'activité, et notamment, dans l'infrastructure informatique.

Ces prochaines années, Raiffeisen va investir en moyenne 100 millions de francs dans la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, la diversification du portefeuille d'activités et le renouvellement de l'infrastructure informatique.

Un employeur attrayant ▪ Les initiatives stratégiques et les axes d'orientation nécessitent le développement des ressources en personnel par rapport aux exigences accrues et au savoir-faire afin de pouvoir concrétiser la stratégie de croissance dans les activités de base et la diversification du portefeuille d'activités. Ces capacités et compétences doivent d'une part résulter d'une promotion et d'une formation ciblées des collaborateurs et, d'autre part, être acquises en allant chercher le savoir-faire et les compétences sur le marché du travail.



Peter Gattlen, chef Suivi de la clientèle/Finance, Banque Raiffeisen de Würenlos.

30 minutes de voiture pour se rendre de Wohlen à Würenlos. Effectue le même trajet depuis 7 ans.

«Je profite de cette demi-heure passée sur l'A1, l'artère principale de notre pays, pour me préparer à la journée qui m'attend.»



Gouvernance d'entreprise Par «gouvernance d'entreprise», Raiffeisen entend l'ensemble des principes régissant l'organisation d'entreprise, les instruments de gestion et de contrôle. La séparation entre direction stratégique et opérationnelle et l'équilibre entre gestion et contrôle doivent revêtir un caractère transparent pour les parties prenantes.

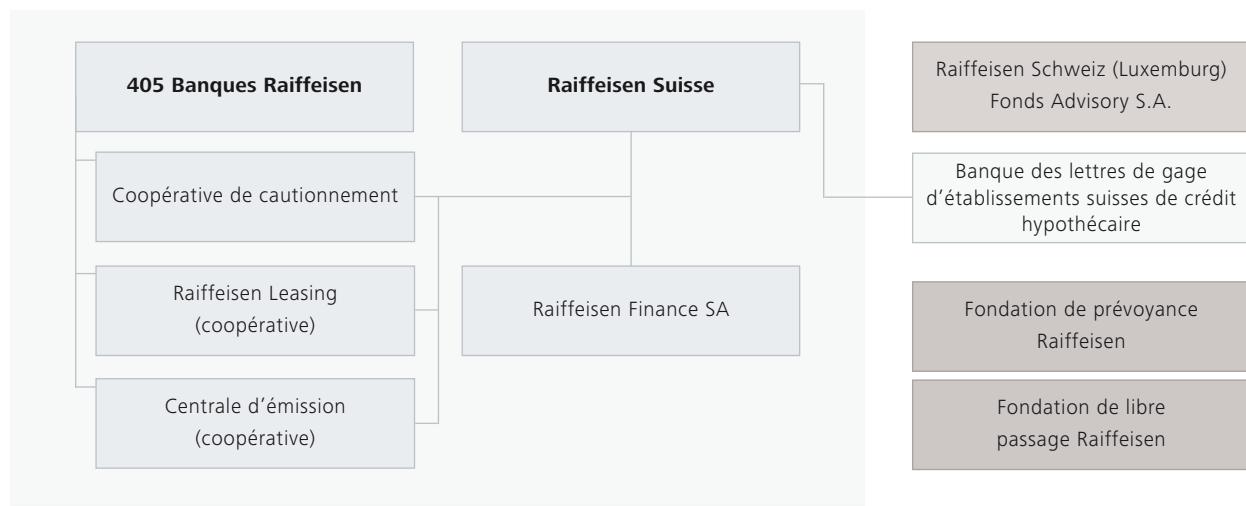
En bref:

- *chez Raiffeisen, les intérêts individuels de certains n'exercent aucune influence sur la direction d'entreprise;*
- *il existe quatre échelons de décision et de compétences chez Raiffeisen;*
- *le principe de responsabilité mutuelle au sein du Groupe Raiffeisen se traduit par une sécurité élevée pour les clients Raiffeisen;*
- *l'Assemblée des délégués constitue l'organe suprême de Raiffeisen Suisse;*
- *les sociétaires sont propriétaires des Banques Raiffeisen.*

Les principales réglementations régissant la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans les documents obligatoires tels que les statuts, le règlement d'administration et d'organisation ainsi que d'autres ordonnances spéciales. Remaniés en 2006, le règlement d'administration, la politique de risque et la répartition des compétences entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Le rapport ci-après se fonde essentiellement sur la Directive Corporate Governance (DCG) de la SWX Swiss Exchange pour autant qu'elle soit applicable ou pertinente pour l'entreprise. Une attention toute particulière est portée à la structure d'organisation en coopérative du Groupe Raiffeisen et les différents échelons décisionnels et de compétences sont présentés et expliqués. Sauf indication contraire, les données fournies se rapportent au 31 décembre 2006.

- Périmètre de consolidation
- N'entrent pas dans le périmètre de consolidation
- Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence



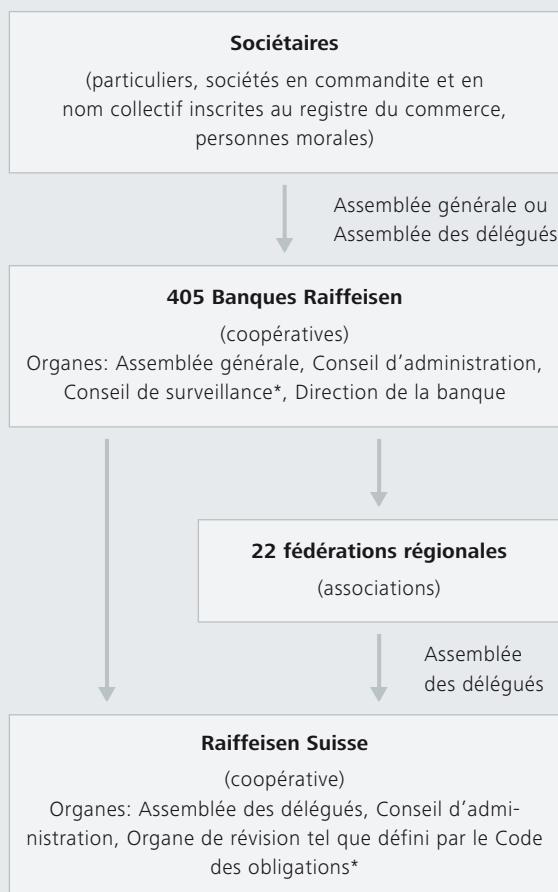
Structure du Groupe Raiffeisen

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse détiennent conjointement les parts sociales de la Coopérative de cautionnement, de Raiffeisen Leasing et de la Centrale d'émission. Raiffeisen Finance SA et Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Advisory SA sont contrôlées à 100% par Raiffeisen

Suisse qui détient, en outre, une participation de 20,81% dans la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire. Le Groupe dispose de deux fondations propres pour le placement des capitaux des 2^e et 3^e piliers.

Sociétés du Groupe

Société	Activité	Propriétaires
Banques Raiffeisen	Opérations bancaires	Sociétaires
Raiffeisen Suisse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique commerciale et stratégique ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen ■ Garantie de la fonction de banque centrale (compensation financière, maintien de la liquidité et refinancement) ■ Opérations bancaires (essentiellement interbancaires et négoces de titres) ■ Direction des succursales 	Banques Raiffeisen
Coopérative de cautionnement	Acceptation de cautionnements afin de faciliter les activités de crédit et de prêt des Banques Raiffeisen	Raiffeisen Suisse et Banques Raiffeisen
Raiffeisen Leasing (coopérative)	Financements de leasing	Raiffeisen Suisse et Banques Raiffeisen
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses (coopérative)	Emission d'emprunts obligataires à la demande et pour le compte des Banques Raiffeisen	Raiffeisen Suisse et Banques Raiffeisen
Raiffeisen Finance SA	Financements de crédits au comptant	Raiffeisen Suisse
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Advisory S.A.	Détient des participations dans Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds SICAV dont elle est la conseillère en placement. Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds SICAV émet différents compartiments de fonds (fonds du marché monétaire, obligataires, en actions, de diversification des actifs et de protection du capital).	Raiffeisen Suisse
Fondation de libre passage Raiffeisen	Comptes de libre passage pour le maintien de la prévoyance professionnelle (2 ^e pilier)	
Fondation de prévoyance Raiffeisen	Epargne-prévoyance individuelle (3 ^e pilier) fiscalement privilégiée	



* Dans le cadre du remaniement du Code des obligations et de l'élaboration d'une nouvelle loi sur la surveillance de la révision, l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse a décidé, en juin 2006, de nommer à compter de l'exercice 2007 PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision au sens du Code des obligations pour le Groupe Raiffeisen en lieu et place du Conseil de surveillance actuel. Pour Raiffeisen Suisse, le mandat a déjà été confié à titre rétroactif pour la période comptable 2006. Les Banques Raiffeisen entérineront le changement à titre rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2007 une fois qu'il aura été sanctionné par les assemblées générales respectives de 2007.

Modifications par rapport à l'exercice précédent • Le 9 mars 2006, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse s'est prononcé en faveur d'une nouvelle structure en vue d'une organisation plus orientée sur les besoins du marché et du Groupe. Une plateforme informatique performante dont la gestion sera effectuée au plus près des activités opérationnelles en constitue un élément important. La filiale Raiffeisen Informatique SA est donc dissoute et intégrée pleinement dans l'organisation de Raiffeisen Suisse avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

Structure d'organisation du Groupe Raiffeisen

Il existe quatre échelons décisionnels et de compétences chez Raiffeisen:

Les 405 Banques Raiffeisen et leurs quelque 1141 points bancaires constituent des coopératives autonomes sur le plan juridique et organisationnel; elles sont dotées d'un Conseil d'administration et de surveillance élus par leurs soins. Les sociétaires sont propriétaires des Banques Raiffeisen. L'Assemblée générale ou des délégués locale élit les membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance des Banques Raiffeisen. Les membres de ces conseils garantissent un juste équilibre entre les souhaits des diverses Banques Raiffeisen et ceux des sociétaires. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100% de Raiffeisen Suisse.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 22 fédérations régionales, organisées en associations (cf. page 71). Ces dernières assurent une fonction de relais entre Raiffeisen Suisse et les différents établissements affiliés. Les tâches qui leur incombent sont, en particulier, la coordination du



*Robert Signer,
Chef du département Succursales*

développement des activités publicitaires régionales, la réalisation de cours de formation destinés aux Banques Raiffeisen, ainsi que la défense des intérêts des Banques Raiffeisen et leur représentation vis-à-vis des associations économiques et des autorités cantonales.

Raiffeisen Suisse a le statut de coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier, à condition de reconnaître les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que les statuts et règlements de Raiffeisen Suisse. Celle-ci est responsable de la politique commerciale et stratégique du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe. Elle défend par ailleurs les intérêts suisses et internationaux de ce dernier et dirige en outre six succursales actives dans le domaine des affaires avec la clientèle.

Commission supplémentaire (non présentée sur le graphique): représentées au sein de la Commission spécialisée des Banques Raiffeisen, les fédérations régionales y disposent chacune d'un siège et Raiffeisen Suisse d'un siège par département. La Commission spécialisée se prononce sur les thèmes, les objectifs et les projets stratégiques dans la perspective des Banques Raiffeisen et les classe par priorité en fonction des directives de la Direction de Raiffeisen Suisse. Elle désigne par ailleurs les représentants des différents comités de pilotage de Raiffeisen Suisse et veille à l'implication des Banques Raiffeisen dans les projets menés au niveau du Groupe.

Participations essentielles ▪ Dans l'annexe 3 «Indications sur les participations essentielles» (cf. page 118) figurent

«L'apport des succursales de Raiffeisen Suisse à la croissance des revenus ne cesse d'augmenter.»

toutes les participations importantes du Groupe Raiffeisen avec indication de leur raison sociale, siège, capital et quote-part au droit de vote.

Sociétaires importants ▪ Conformément au Code suisse des obligations, le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. En outre, les statuts stipulent qu'un sociétaire ne peut détenir plus de 20 000 francs du capital social d'une Banque Raiffeisen. Dans le Groupe Raiffeisen, aucun sociétaire ne détient ainsi plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Participations croisées ▪ Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée.

Les Banques Raiffeisen dans les cantons¹

Canton	Nombre de banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ² en mio. de CHF	Fonds de la clientèle ³ en mio. de CHF	Total du bilan en mio. de CHF
Argovie	36	103	150'718	11'032	9'737	12'331
Appenzell Rh.-Ext.	3	10	13'909	773	805	896
Appenzell Rh.-Int.	2	5	6'515	312	383	414
Bâle-Campagne	10	21	34'655	2'432	2'207	2'754
Berne	27	108	136'974	7'267	6'598	8'182
Fribourg	22	59	65'617	4'737	3'677	5'191
Genève	6	20	25'438	1'813	2'070	2'204
Glaris	1	2	4'668	257	230	281
Grisons	15	82	47'927	3'152	2'745	3'533
Jura	13	47	23'063	1'701	1'283	1'882
Lucerne	25	51	95'622	5'327	4'449	5'979
Neuchâtel	6	24	17'922	997	877	1'107
Nidwald	2	9	15'799	986	981	1'219
Obwald	2	6	9'894	573	493	651
Saint-Gall	48	92	153'958	11'371	9'583	12'870
Schaffhouse	1	3	5'270	318	300	357
Schwyz	8	13	28'834	1'698	1'662	1'947
Soleure	34	73	105'630	7'041	6'347	7'922
Tessin	42	108	86'775	6'542	6'087	7'658
Thurgovie	21	49	80'902	6'060	4'961	6'762
Uri	4	16	13'724	694	671	795
Vaud	23	68	72'324	4'188	3'854	4'808
Valais	38	137	101'190	6'587	6'844	7'953
Zoug	9	13	32'076	2'530	2'122	2'846
Zurich	7	22	41'703	2'216	2'374	2'629
Total 2006	405	1'141	1'371'107	90'604	81'340	103'171
Total 2005	421	1'166	1'309'537	86'198	77'482	97'973
Augmentation/diminution	-16	-25	61'570	4'406	3'858	5'198
Augmentation/diminution en %	-3,8	-2,1	4,7	5,1	5,0	5,3

1) Données sans Raiffeisen Suisse et ses succursales

2) Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

3) Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres engagements envers la clientèle et obligations de caisse

Les fédérations régionales

Fédérations régionales	Présidents	Nombre de banques affiliées
15 en Suisse alémanique		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Daniel M. Lüscher, Herznach	35
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Walter Studer, Biglen	24
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Tino Zanetti, Igis	14
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Pius Lehmann, Freiburg	10
Luzerner Verband der Raiffeisenbanken	Kurt Sidler, Ebikon	25
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Claudio Cina, Salgesch	16
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Peter Thüring, Aesch	16
Raiffeisenverband Ob- und Nidwalden	Theddy Frener, Sachseln	4
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Elisabeth Pflugshaupt, Bertschikon	8
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Christian Schnetzler, Schwyz	8
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	André Bourquin, Aetigkofen	29
St. Galler Verband der Raiffeisenbanken	Stefan Dudli, Waldkirch	54
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Richard Peter, Balterswil	21
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Hans Zgraggen, Erstfeld	4
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Cuno Senn, Cham	9
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Michel Pauchard, Domdidier	12
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Pierre Guignard, Cartigny	6
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Philippe Plumey, Fahy	16
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Claude Ribaux, Bevaix	6
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Jean-Michel Revaz, St-Léonard	22
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Alexandre Bula, Thierrens	23
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	43

Les établissements affiliés comprennent les Banques Raiffeisen ainsi que les succursales de Raiffeisen Suisse.

Modifications du capital

(en mio. de CHF)

	2006	2005	2004	2003
Capital social	428	396	362	320
Réserves de bénéfice	5'603	4'972	4'468	4'032
Bénéfice du Groupe	655	608	506	453
Total	6'686	5'976	5'336	4'805

Structure du capital et rapports de responsabilité

Structure du capital ■ Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 428 millions de francs. La composition détaillée de ce dernier ainsi que les modifications apportées durant l'exercice de référence figurent dans l'annexe 10 intitulée «Justification des capitaux propres», à la page 125.

Modifications du capital ■ Tout sociétaire a droit à une rémunération de ses parts sociales de 6% bruts maximum (cf. tableau de gauche).

Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, partant, les droits et devoirs y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi certaines parts ne peuvent en principe pas être revendues ou transférées. Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, au plus à la valeur nominale. Ce n'est qu'après l'approbation des comptes annuels du quatrième exercice consécutif à l'extinction de l'affiliation que le remboursement est autorisé, sauf si des versements d'un montant identique sont effectués pour de nouvelles parts sociales.

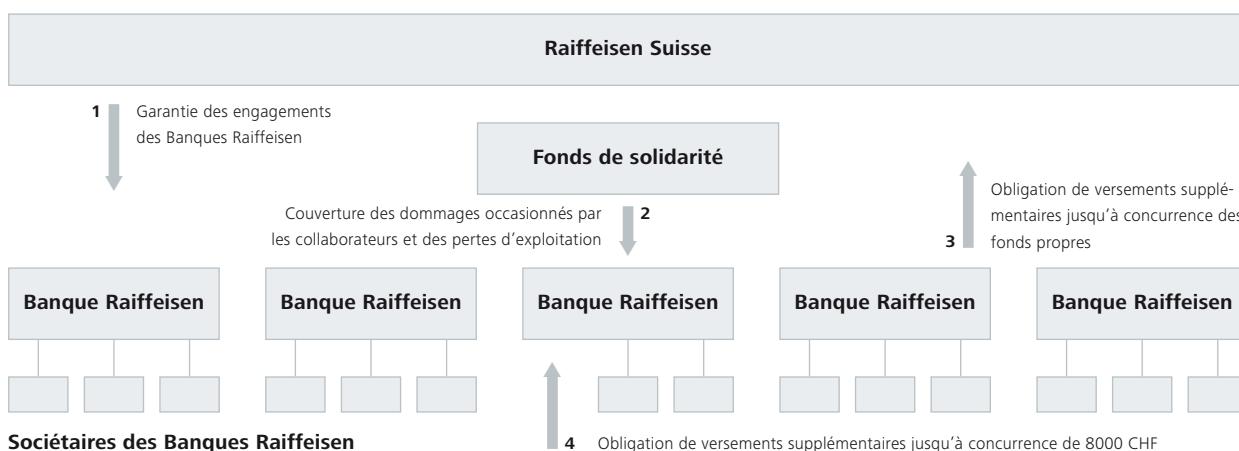
Rapports de responsabilité ■ Pour se couvrir contre les pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'ancrer dans ses statuts un filet de sécurité équilibré, reposant sur la responsabilité mutuelle. Ce principe de responsabilité mutuelle se traduit par une sécurité accrue pour les clients Raiffeisen. De plus, le rattachement à un groupement coopératif fort solidarise la communauté quant à son destin et aux risques courus. Raiffeisen Suisse est, avec le fonds de solidarité, en mesure de couvrir les dommages et pertes

d'exploitation dépassant les capacités de certains de ses membres.

1) *Responsabilité de Raiffeisen Suisse vis-à-vis des Banques Raiffeisen*: en sa qualité d'organe de responsabilité supérieure, Raiffeisen Suisse se porte garante des engagements des Banques Raiffeisen et, partant, du Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Elle dispose pour ce faire de fonds propres à hauteur de 873,7 millions de francs. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent souscrire une part sociale de 1000 francs pour chaque tranche de 100 000 francs inscrite au total du bilan. Vis-à-vis de Raiffeisen Suisse, il en résulte une obligation de versement de plus d'un milliard de francs, dont 320 millions sont libérés. Raiffeisen Suisse est habilitée à réclamer à tout moment aux Banques Raiffeisen le règlement des engagements de versement non libérés de 711,7 millions de francs.

2) *Fonds de solidarité*: au sens classique du principe de solidarité chez Raiffeisen, le fonds de solidarité constitue une réserve visant à couvrir les risques au niveau de l'organisation dans son ensemble. Le fonds couvre ainsi les dommages occasionnés par les collaborateurs et les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions annuelles des Banques Raiffeisen et des succursales de Raiffeisen Suisse. La fortune libre du fonds s'élève à 285,5 millions de francs.

3) *Obligation de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de Raiffeisen Suisse*: selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres (composés des capitaux propres figurant au bilan et des réserves latentes, sans tenir compte de l'obligation de versements supplémentaires de leurs sociétaires). L'obliga-



tion de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de Raiffeisen Suisse s'élève à 6 milliards de francs.

4) Obligation de versements supplémentaires des sociétaires vis-à-vis de leur Banque Raiffeisen: s'il ressort des comptes annuels d'une Banque Raiffeisen que le capital social n'est plus couvert, les sociétaires sont alors tenus d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de 8000 francs en vertu de l'art. 871 CO. L'obligation de versements supplémentaires des sociétaires s'élève à 11 milliards de francs (cf. annexe 10 «Justification des capitaux propres» page 125).

Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives vis-à-vis des Banques Raiffeisen ▪ En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques du 24 septembre 1997, le Groupe Raiffeisen n'est tenu de satisfaire aux exigences de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités que sur une base consolidée. Le regroupement des Banques Raiffeisen en une organisation centrale garantissant l'intégralité des obligations et le règlement relatif à l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives vis-à-vis des Banques Raiffeisen constituent le préalable à cette autorisation. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution de la situation globale des Banques Raiffeisen, en particulier eu égard aux fonds propres, à la situation bénéficiaire, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse la soutient dans la définition et la mise en œuvre des mesures adéquates. Dans les situations très critiques ou graves, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de requête concernant

l'organisation, la gestion d'entreprise et le personnel et est habilitée à émettre des directives en la matière.

Organes de Raiffeisen Suisse

Assemblée des délégués ▪ L'Assemblée des délégués constitue l'organe suprême de Raiffeisen Suisse. Chaque fédération régionale nomme deux délégués. De plus, l'attribution des délégués se fait en fonction du nombre de Banques Raiffeisen de chaque fédération régionale ainsi qu'en fonction du nombre de sociétaires et du total du bilan de l'ensemble des Banques Raiffeisen par fédération régionale. L'Assemblée des délégués compte actuellement 163 représentants.

Ses attributions sont déterminées comme suit:

- modification des statuts de Raiffeisen Suisse et établissement des statuts types des Banques Raiffeisen;
- définition de la charte et des principes de la politique du Groupe Raiffeisen à long terme;
- promulgation des principes de financement et du règlement des contributions des Banques Raiffeisen à Raiffeisen Suisse;
- approbation du rapport de gestion, du compte de résultat, du bilan ainsi que de l'affectation du bénéfice net;
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision au sens du Code des obligations pour Raiffeisen Suisse et désignation de l'organe de révision éligible pour les Banques Raiffeisen.

Membres du Conseil d'administration

Nom, année de naissance, domicile, activité professionnelle	Fonction	Siège au Conseil d'admin. depuis	Elu jusqu'en
Franz Marty, 1947, Goldau SZ, Ancien conseiller d'Etat et directeur financier	Président	2002	2008
Marie-Françoise Perruchoud-Massy, 1955, Vercorin VS, Directrice de l'Institut Economie & Tourisme de la Haute Ecole Valaisanne	Vice-présidente	1998	2008
Gabriele Burn, 1966, Krattigen BE, Directrice de la Banque Raiffeisen Thunersee-Süd	Membre	2000	2008
Pierre Guignard, 1946, Cartigny GE, Directeur du Cercle des Agriculteurs de Genève	Membre	1996	2008
Le prof. René Kästli, 1942, Rapperswil-Jona SG, Conseiller indépendant, propriétaire de Kästli Consulting, Jona	Membre	2000	2008
Urs W. Keller, 1953, Döttingen AG, Chef du personnel des transports publics de Zurich	Membre	1996	2008
Marcel Sandoz, 1943, Morges VD, Ing. agr. EPFL - EPFZ, Administrateur	Membre	1996	2008
Christian Spring, 1960, Vicques JU, Directeur de la Banque Raiffeisen du Val-Terbi	Membre	2002	2008
Mario Verga, 1949, Vacallo TI, Avocat/notaire Vassalli-Verga	Membre	2000	2008
Edgar Wohlhauser, 1961, Schmitten FR, Partner chez Ernst & Young SA	Membre	2006	2008
Werner Zollinger, 1958, Männedorf ZH, Ingénieur électricien diplômé ETS, Gérant Projectgo AG	Membre	2006	2008

Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse ■ Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction, de l'orientation stratégique, de la surveillance ainsi que du contrôle de la gestion des affaires et de la Direction. Il se compose actuellement de 11 membres. La majorité d'entre eux exerce une activité professionnelle principale à l'extérieur du Groupe Raiffeisen, ce qui garantit une composition variée du Conseil (économie, politique et représentation de divers groupes d'intérêt).

Interdépendances: les membres ci-après du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Groupe Raiffeisen:

Pierre Guignard	Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Genève-Ouest	Durée du mandat
Urs W. Keller	Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Böttstein	Durée du mandat
Mario Verga	Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Morbio Inferiore	Durée du mandat
Werner Zollinger	Président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen rechter Zürichsee	Durée du mandat

La liste des présidents des Fédérations régionales figure à la page 71.

Composition, élection et durée du mandat: le Conseil d'administration se compose de neuf à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des organes des Banques Raiffeisen constitue un critère important. La moitié du Conseil d'administration doit par principe être composée de représentants des Banques Raiffeisen.

Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans et peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du CA quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent leur 65^e année.

Organisation interne: le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au minimum quatre fois par an. Il s'est réuni sept fois en 2006. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et celles par voie de circulaire à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, celle du Président compte double. Les résolutions sont consignées dans un procès-verbal. Une fois par an, le Conseil d'administration s'accorde une retraite et un temps de réflexion pour évaluer sa propre activité.

Les membres de la Direction prennent habituellement part aux réunions du Conseil d'administration et de la Commission de direction de ce même conseil. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des propositions.

Tâches du Conseil d'administration: conformément au Code suisse des obligations, aux statuts et au règlement

d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour tâches principales:

- de décider de l'adhésion ou de l'exclusion de Banques Raiffeisen,
- de définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, la politique de risque ainsi que les règlements et la répartition des compétences requis pour diriger Raiffeisen Suisse,
- de nommer et de révoquer le président et les membres

de la Direction, le chef de la révision interne et leurs suppléants,

- d'élire et de révoquer l'organe de révision prévu par la loi sur les banques pour Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen,
- d'édicter les règlements nécessaires à la conduite des affaires des Banques Raiffeisen,
- de préparer l'Assemblée des délégués et d'exécuter ses décisions.

Commissions de direction du Conseil d'administration

Commission	Membres	Composition, tâches et délimitation des compétences
Commission de direction du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ■ Franz Marty (Président) ■ Marie-Françoise Perruchoud-Massy (Vice-présidente) ■ Gabriele Burn 	<p>Le Conseil d'administration désigne la Commission de direction du Conseil d'administration dont font partie le président, le vice-président et un autre membre au moins du Conseil d'administration.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Préparer les affaires du Conseil d'administration, ■ fixer les conditions générales d'embauche, les prestations sociales et les indemnités de frais, ainsi que promulguer des directives relatives aux opérations pour compte propre des membres de la Direction et des collaborateurs de Raiffeisen Suisse, ■ déterminer les indemnités accordées aux membres de la Direction, ■ décider des acceptations de mandats à exercer pour le compte de Raiffeisen Suisse et des approbations d'autres mandats exercés par les organes et les collaborateurs, ■ prendre des décisions relatives à des investissements importants et aux engagements contractuels qui en découlent.
Commission d'examen	<ul style="list-style-type: none"> ■ Edgar Wohlhauser (Président) ■ Franz Marty ■ Le prof. René Kästli 	<p>La Commission d'examen se compose de trois membres du Conseil d'administration disposant des connaissances et de l'expérience adéquates en finances et comptabilité. Celle-ci épaulle le Conseil d'administration dans ses activités de politique de risque et de surveillance de la Direction pour ce qui a trait à l'efficacité des systèmes de contrôle internes ainsi qu'aux finances et à la comptabilité. Elle veille au respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles de bonne conduite. Elle s'assure de la qualité et de la collaboration entre la Révision interne et externe.</p>

Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et l'établissement des comptes de Raiffeisen Suisse et des entreprises du Groupe.

Le Conseil d'administration peut constituer d'autres commissions et leur confier des tâches limitées ou illimitées dans le temps. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans un règlement.

Réglementation des compétences: la délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le Président de la Direction et la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts, le règlement d'administration et la répartition des compétences de Raiffeisen Suisse.

Instruments d'information et de contrôle: le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. En règle générale, le Président du Conseil d'administration et le chef de l'Office de révision interne participent aux réunions de la Direction où ils disposent d'une voix consultative. La Direction est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, bénéficiaire et des risques ainsi que sur les développements actuels et les événements exceptionnels concernant le Groupe Raiffeisen.

Gestion des risques et Compliance: la Gestion des risques et le Compliance Office font l'objet d'une description exhaustive dans les explications relatives à la politique de risque aux pages 30 à 39.

Révision interne: la Révision interne soutient le Conseil d'administration, la Commission d'examen et la Direction dans l'exécution de leurs tâches en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires, ainsi que le mode de fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique. Kurt Zobrist dirige la Révision interne depuis 1989 et est directement subordonné à la commission d'examen.

Direction de Raiffeisen Suisse ■ La Direction est chargée de l'orientation opérationnelle du Groupe Raiffeisen. Il s'agit notamment d'identifier les influences et modifications liées à l'environnement pertinentes pour le Groupe, de développer les stratégies nécessaires et de prendre les mesures d'application correspondantes. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction est responsable de l'exécution des décisions des organes supérieurs, de la conduite compétente, sûre, axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et des ressources personnelles ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque.

La Direction comprend le Président et quatre autres membres (dès le 1^{er} février 2007: cinq). Elle se réunit en règle générale une fois par semaine sous sa responsabilité. La Direction prend valablement ses décisions lorsque la majorité de ses membres sont présents. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, la décision est prise à la majorité simple, la voix du Président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal.

Membres de la Direction (au 1.2.2007)

Nom, année de naiss., domicile	Fonction	Entrée en fonction
Pierin Vincenz, 1956, St-Gall SG	Président de la Direction (CEO)	1999
Patrik Gisel, 1962, Erlenbach ZH	Chef du département Marché & Distribution et suppléant du Président	2000
Barend Fruithof, 1967, Küsnacht ZH	Chef du département Finances & Corporate Center (CFO) Chef a.i. du département Traitement & IT (jusqu'au 4.2.2007)	2004
Paulo Brügger, 1966, Forch ZH	Chef du département Banque centrale	2005
Patrick Fürer, 1965, Steckborn TG	Chef du département Traitement & IT (à partir du 5.2.2007)	2007
Robert Signer, 1948, Wil SG	Chef du département Succursales	1999
Michael Auer*, 1964, Speicher AR	Chef du Human Resources Management	2005
Beat Hodel*, 1959, Bäch SZ	Chef de la Gestion des risques du Groupe	2005

* Membre de la Direction élargie

La Direction élargie est composée de la Direction et de deux autres membres. Responsable en particulier de la mise en œuvre de la stratégie, de la prise en compte de la fonction du comité de gestion des risques, de l'établissement et du contrôle du budget, de la structure des applications ainsi que du pilotage de projets, elle se réunit une fois par mois.

Les processus commerciaux de Raiffeisen Suisse sont répartis sur cinq départements (cf. organigramme aux pages 84/85).

Les membres de la Direction ainsi que de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse sont élus par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Formation, expérience professionnelle et publication des principaux mandats: il est renoncé à la publication des mandats internes du Groupe.

Pierin Vincenz

Pierin Vincenz rejoint le Groupe Raiffeisen en 1996, en tant que membre de la Direction et chef du département Finances avant d'être nommé Président de la Direction du Groupe en 1999. De 1991 à 1996, il occupe le poste de Vice President et Treasurer chez Hunter Douglas à Lucerne. En 1989, il obtient son doctorat sur le thème de l'utilisation et du développement des systèmes experts dans la banque. Entre 1986 et 1990, il travaille auprès de la Société de Banque Suisse, d'abord en tant que membre de la direction générale du service Global Treasury à Zurich puis en tant que sous-directeur à Chicago. En 1986, Pierin Vincenz termine ses études au département Economie d'entreprise

de l'Université de St-Gall. De 1979 à 1982, il travaille auprès de la Société Fiduciaire Suisse à St-Gall.

Mandats principaux

- Président du Conseil d'administration de Aduno SA
- Président du Conseil d'administration de Viseca Card Services SA
- Membre du comité du Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers
- Membre du Conseil d'administration de Vontobel Holding AG
- Membre du Conseil d'administration de Helvetia Assurances
- Membre du Conseil d'administration de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire
- Membre du Conseil d'administration de Telekurs Holding SA
- Président du Conseil d'administration de Plozza Vini SA
- Membre du conseil de fondation du Swiss Finance Institute
- Member of the Steering Committee UNICO Banking Group Brussels
- Membre du comité de direction de Pflegekinder-Aktion Schweiz
- Membre du conseil de l'Ostschweizerische Stiftung für Klinische Krebsforschung

Patrik Gisel

Patrik Gisel est membre de la Direction et chef du département Marché & Distribution du Groupe Raiffeisen depuis 2000. De 1994 à 1999, il est chef de service et de secteur dans le domaine informatique à l'Union de Banques Suisses (ancienne UBS) à Zurich. De 1993 à 1994, il travaille au-



*Kurt Zobrist,
Chef de la Révision interne*

près de la Boston Consulting Group de Zurich en tant que consultant dans le domaine bancaire et celui des assurances. En 1988, il termine ses études en économie d'entreprise et, en 1992, il obtient son doctorat en économie à l'Université de St-Gall.

Mandats principaux

- Président du conseil de Swiss ICT
- Membre du conseil du Swiss Finance Forum
- Membre de la direction du Swiss IT Leadership Forum
- Membre du conseil du Schweizerisches Bankseminar

Barend Fruithof

Barend Fruithof est membre de la Direction du Groupe Raiffeisen et chef du département Finances & Corporate Center depuis 2004. Du 15 mars 2006 au 4 février 2007, il dirige par ailleurs par intérim le département Traitement & IT. Après une formation agricole de base, il commence une formation commerciale qu'il termine avec un diplôme en économie d'entreprise (KLZ). Il détient en outre un diplôme fédéral de chef de marketing et est titulaire d'un Executive MBA de l'Université de St-Gall. Après avoir exercé des fonctions de direction dans différentes organisations agricoles, il rejoint en 1992 la Banque cantonale de Zurich et y assume différentes fonctions dans le domaine du Retail Banking avant de devenir, au rang de directeur, responsable du département Gestion de produits et canaux de distribution. De 2001 à 2003, il est Président de la Direction (CEO) de VISECA Card Services SA. Il assume la responsabilité générale de l'entreprise réalisant un chiffre d'affaires de quelque 4 milliards de francs et disposant d'un effectif de 200 collaborateurs.

«La Révision interne soutient le Conseil d'administration et la Direction dans l'exécution de leurs tâches en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques».

Mandats principaux

- Membre du Conseil d'administration de MasterCard Europe

Paulo Brügger

Depuis mai 2006, Paulo Brügger fait partie de la Direction du Groupe Raiffeisen. En janvier 2005, il est promu chef du département Banque centrale et membre de la Direction élargie. En novembre 2003, il devenait chef du Négoce auprès de Raiffeisen Suisse. Après avoir effectué un apprentissage bancaire, il suit des études en économie d'entreprise (KSZ). Il fait ses premières armes chez UBS et à la Banque Julius Baer en assumant différentes fonctions dans le domaine de la trésorerie.

Mandats principaux

- Aucun mandat important

Patrick Fürer

Depuis le début février 2007, Patrick Fürer dirige le département Traitement & IT du Groupe Raiffeisen et siège au sein de la Direction en tant que nouveau membre. Avant de rejoindre le Groupe Raiffeisen, il exerce diverses fonctions durant huit ans à la Westdeutschen Landesbank (WestLB) à Düsseldorf et à Londres en qualité de COO et CEO de l'Investmentbanking et de Global Head Operations. Auparavant, il travaille trois ans en qualité de chef du Management Office Trading & Sales au sein du Riskmanagement de l'ancienne UBS ainsi que pendant un an en qualité de Head of Financial Accounting & Controlling à la Société Générale Bank & Trust à Zurich. Après un doctorat en économie obtenu à l'Université de St-Gall, Patrick Fürer a débuté sa

carrière à l'ancienne UBS à Zurich et à Londres où durant deux ans il assume différentes fonctions de chef de projet, contrôleur de projet et chef du Controlling.

Mandats principaux

- Aucun mandat important

Robert Signer

Robert Signer est au service du Groupe Raiffeisen depuis 1965 – avec une brève interruption de deux ans au cours de laquelle il travaille pour la Banque cantonale de Neuchâtel. De retour en Suisse orientale en 1970, il occupe plusieurs postes auprès de Raiffeisen Suisse. Directeur de la Banque Raiffeisen de Wil et alentours de 1976 à 1999, il assume également les fonctions de Président de la Fédération des Banques Raiffeisen de St-Gall de 1990 à 1999. Il rejoint le Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen en 1995. Robert Signer est membre de la Direction du Groupe Raiffeisen et chef du département Succursales depuis 1999.

Mandats principaux

- Membre du Conseil d'administration de realis ag
- Membre du conseil d'Olma Messen St-Gall
- Membre de la direction de la Caisse de crédit agricole et de la Coopérative de cautionnement agricole Raiffeisen du canton de St-Gall

Michael Auer

Chef du Human Resources Management depuis septembre 2001, Michael Auer a été nommé membre de la Direction élargie du Groupe Raiffeisen le 1^{er} janvier 2005. Diplômé en économie d'entreprise de l'Université de St-Gall (ESCEA),

il est engagé comme chef régional de la formation à l'ex-Société de Banque Suisse avant de prendre les rênes du département Logistique du siège que la SBS entretenait à l'époque à St-Gall. Lors de la fusion de la SBS et d'UBS, il devient responsable du personnel du département Clientèle d'entreprises. En 1999, il se met à son compte et, en collaboration avec d'autres spécialistes, crée un portail Internet traitant des questions liées au Human Resources Management.

Mandats principaux

- Membre du conseil des Hautes écoles du canton de St-Gall
- Chargé de cours aux Hautes écoles spécialisées de Zurich-Winterthour et de St-Gall
- Président de la commission pour les affaires du personnel de l'Association suisse des banquiers

Beat Hodel

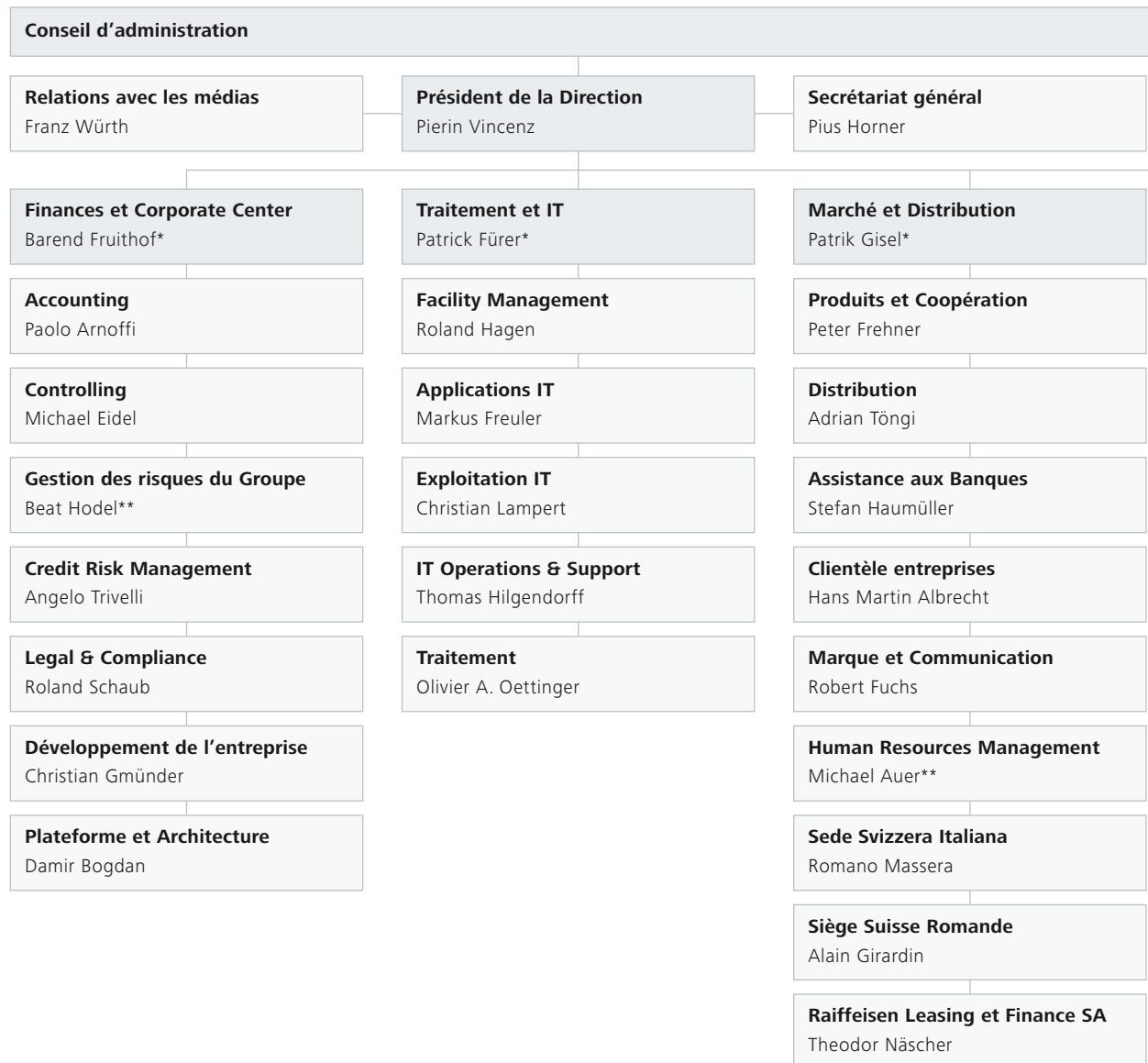
Élu membre de la Direction élargie en juin 2005, Beat Hodel reprend la direction du secteur Gestion des risques du Groupe Raiffeisen à cette même date. Avant de rejoindre le Groupe Raiffeisen, il fonde en 1994 ABOVO Consulting qu'il intègre ensuite au Groupe COMIT, dont il est partenaire et membre de la Direction élargie. Auparavant Senior Partner d'Ernst & Young, dans un premier temps comme responsable du Conseil aux Banques pour la Suisse et membre de la direction d'ATAG Ernst & Young Consulting AG, il devient responsable Special Assurance & Advisory Services pour les prestataires de services financiers en 1999. Après avoir obtenu son doctorat en sciences financières à l'Université de Fribourg, il débute sa carrière pro-

fessionnelle auprès de la Banque populaire suisse où il occupe différentes fonctions en tant que responsable de ligne des opérations commerciales.

Mandats principaux

- Aucun mandat important

Organigramme de Raiffeisen Suisse



Banque centrale Paulo Brügger*	Succursales Robert Signer*	Révision interne Kurt Zobrist
Trading & Sales Werner Leuthard	Succursale de St-Gall Dieter Leopold	Révision interne BR, St-Gall Roland Meier
Treasury Thomas Brunhart	Succursale de Grabs-Werdenberg Daniel Meier	Révision interne BR, Olten Räto Willi
Business Engineering & Support Marco Tagliaferro	Succursale de Winterthour René Bentele	Révision interne BR, Lausanne Jean-Daniel Rossier
	Succursale de Bâle Bruno Stiegeler	Révision interne BR, Bellinzone Katia Carobbio
	Succursale de Zurich Andreas Breitenmoser	Révision interne Raiffeisen Suisse Sergio Pesenti
	Succursale de Berne Daniel Schmid	Révision interne ICT Oscar Albin
	Succursale de Thalwil Daniel Duca (à partir d'automne 2007)	

* Membre de la Direction

** Membre de la Direction élargie

Situation au 1^{er} mars 2007

Organe de révision institué par le Code des obligations

■ Dans le cadre de la révision du Code des obligations et de l'élaboration d'une nouvelle loi sur la surveillance de la révision, l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse a décidé, en juin 2006, de nommer à compter de l'exercice 2007 PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision institué par le Code des obligations pour le Groupe Raiffeisen en lieu et place des conseils de surveillance actuels. Pour Raiffeisen Suisse, le mandat a déjà été confié à titre rétroactif pour la période comptable 2006. L'organe de révision régi par le CO est élu pour trois ans. Les droits et obligations sont fondés sur les dispositions du Code des obligations.

Droits de participation

Les droits de participation des sociétaires doivent être considérés à deux niveaux: Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse.

Banques Raiffeisen ■ Conformément à l'article 7 des statuts des Banques Raiffeisen, les sociétaires des BR sont des personnes morales et physiques.

Limitation des droits de vote et de représentation: chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le nombre de parts sociales détenues. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, le conjoint/la conjointe ou un descendant. Le droit de représentation du mandataire se limite à un seul sociétaire et requiert à cet effet une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Quorums statutaires: l'Assemblée générale prend ses décisions et effectue ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi et les statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, il sera procédé, après discussion, à un nouveau vote. En cas de nouvelle égalité, la proposition est refusée.

Convocation de l'Assemblée générale et établissement de l'ordre du jour: l'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration des Banques Raiffeisen ou, le cas échéant, par le Conseil de surveillance au moins 5 jours avant la date effective. La convocation doit revêtir un caractère personnel et écrit et précisera l'ordre du jour. Par ailleurs, les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles pour consultation dans les espaces réservés à la clientèle.

Assemblée des délégués et vote par correspondance: si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'Assemblée générale peut, à la majorité des 2/3 des voix, transférer ses attributions à une Assemblée des délégués ou recourir au vote par correspondance.

Raiffeisen Suisse ■ Les sociétaires de Raiffeisen Suisse sont les Banques Raiffeisen juridiquement indépendantes qui désignent les délégués en tant qu'organe suprême de Raiffeisen Suisse, (composition décrite au chapitre «Assemblée des délégués», page 74).

Limitation des droits de vote et de représentation: conformément à l'article 26 des statuts de Raiffeisen Suisse, chaque délégué dispose d'une voix à l'Assemblée des délé-

gués. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant désigné au préalable.

Quorums statutaires: l'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi et les statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procédera après discussion à un nouveau vote. Si, dans le cadre d'élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant, ils seront élus à la majorité relative lors d'un second scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des 2/3 des voix.

Convocation de l'Assemblée des délégués et établissement de l'ordre du jour: les principes suivants sont applicables à la convocation de l'Assemblée ordinaire des délégués:

- a) Communication de la date, du lieu et de l'heure de l'Assemblée ainsi que des informations procédurales cinq mois avant la date effective de l'Assemblée
- b) Transmission des points à inscrire à l'ordre du jour douze semaines avant la date effective
- c) Envoi de l'ordre du jour fixé par le Conseil d'administration et des documents relatifs à la décision ainsi que des éventuelles propositions d'élection quatre semaines avant la date effective

Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une Assemblée extraordinaire des délégués.

Changement de contrôle et mesures préventives

En acquérant des parts sociales, les sociétaires sont également copropriétaires à parts égales de leur Banque Raiffeisen. Un sociétaire peut souscrire plusieurs parts sociales, mais

au maximum 10% du capital social existant ou la contre-valeur de 20 000 francs par Banque Raiffeisen. Vu cette limitation, les règles statutaires concernant l'obligation d'offre et les clauses de changement de contrôle ne s'appliquent pas au Groupe Raiffeisen.

Organe de révision

Banques Raiffeisen ▪ Depuis juin 2005, PricewaterhouseCoopers SA est l'organe de révision externe des Banques Raiffeisen. Dans l'exécution des vérifications auprès des Banques Raiffeisen telles qu'exigées par la Commission fédérale des banques et prévues par la loi sur les banques, elle peut compter sur le soutien de la Révision interne du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse et sociétés du Groupe ▪ PricewaterhouseCoopers SA, à St-Gall, est l'organe de révision externe de Raiffeisen Suisse, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Finance SA et de Raiffeisen Leasing.

Groupe Raiffeisen ▪ PricewaterhouseCoopers SA, à St-Gall, est également chargée de vérifier les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2005, Peter Ochsner assume les fonctions de chef de mandat et de réviseur bancaire en chef.

Honoraires de révision ▪ Pendant l'exercice de référence, les Banques Raiffeisen ont versé des honoraires de 15,5 millions de francs à la Révision interne de Raiffeisen Suisse pour les examens au sens de la loi sur les banques et les révisions internes.

Pour l'exercice 2006, PricewaterhouseCoopers SA a facturé au total 12 millions de francs au titre de ses prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des révisions au sens de la loi sur les banques.

Par ailleurs, PricewaterhouseCoopers SA, Ernst & Young SA et KPMG Fides ont facturé 0,3 million de francs au Groupe pour d'autres prestations de conseil.

Instruments de surveillance et de contrôle par rapport à la révision externe ■ La société de révision PricewaterhouseCoopers SA satisfait aux conditions de la loi sur les banques et est admise par la Commission fédérale des banques pour la révision d'établissements bancaires. La Commission d'examen évalue chaque année les prestations, les honoraires et l'indépendance de la société de révision externe et sa collaboration avec la Révision interne.

Politique d'information

La politique d'information ouverte, active et transparente pratiquée par le Groupe Raiffeisen fait partie intégrante des directives énoncées dans sa philosophie d'entreprise. La communication vis-à-vis des parties prenantes – les sociétaires, les clients, les collaborateurs et le public – dépasse les exigences légales et respecte les principes relatifs à la vérité, à la continuité et à la concordance entre la parole et les actes. Les principales sources d'information sont à cet égard la plateforme Internet, le rapport de gestion, le rapport semestriel ainsi que les conférences de presse du Groupe Raiffeisen. Outre ces moyens, les collaborateurs

peuvent consulter l'Intranet et, dès le printemps 2007, le magazine qui leur est destiné.

Les changements et développements actuels ainsi que les événements extraordinaires font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'interlocuteurs, dans les délais, au moyen de différents canaux de communication. Les publications et communiqués de presse peuvent être consultés sur Internet.

Les sociétaires sont en outre informés de manière personnelle, directe et complète par leur Banque Raiffeisen lors de l'Assemblée générale annuelle, dans le cadre de manifestations organisées pour la clientèle et à travers la publication régulière du magazine clients «Panorama».

Publications

Guide des fonds de placement	Rapports sur les performances des fonds Raiffeisen	mensuel
Perspectives	Informations économiques/ financières pour investisseurs	mensuel
Panorama	Magazine clients	8 éditions par an
Raiffeisen actualités	Actualité des produits	3 éditions par an
Rapport de gestion	Marché des affaires/ rapport financier/gouvernance d'entreprise/rapport de développement durable	annuel
Communiqués de presse	Informations d'actualité	selon les besoins

Communiqués de presse en 2006

10 janv.	Concours jeunesse: découvre le monde
18 janv.	Hans Martin Albrecht rejoint Raiffeisen
9 fév.	Raiffeisen et Vontobel lancent un fonds de prévoyance innovant
1 ^{er} mars	Marche des affaires 2005: Raiffeisen réalise un résultat record et présente sa nouvelle identité visuelle
26 avril	Raiffeisen lance le Capital Protection Maturity 2013
9 mai	Raiffeisen Suisse émet un emprunt public en qualité de chef de file
16 juin	Réduction du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse
17 août	Résultats semestriel de Raiffeisen encore supérieurs à ceux de l'année dernière
1 ^{er} sept.	Fonds Raiffeisen Futura – fonds durables en actions et en obligations, un succès persistant depuis cinq ans
8 sept.	Raiffeisen lance une carte de crédit sans droit annuel au 1 ^{er} octobre
14 sept.	Avec son assurance d'hypothèque, Raiffeisen élargit son offre d'assurance
20 sept.	Raiffeisen Suisse: la nouvelle raison sociale, un élément de la refonte de l'image
2 oct.	Raiffeisen Suisse recommande une hausse de la rémunération des dépôts d'épargne
25 oct.	Patrick Fürer entre à la Direction de Raiffeisen au 1 ^{er} février 2007
12 déc.	Le Groupe Raiffeisen choisit Avaloq pour sa nouvelle plate-forme bancaire

Calendrier 2007

Publication des résultats annuels lors de la conférence de presse sur le bilan de gestion 2006	28 février mi-avril
Publication du rapport d'Assemblée des délégués à Soleure	16 juin
Publication des résultats semestriels	août

Contact

Raiffeisen Suisse
Marque et communication
Route de Berne
CH-1010 Lausanne
Téléphone +41 21 654 04 23
Fax +41 21 654 04 01
E-mail: phillipe.thevoz@raiffeisen.ch

Site Internet www.raiffeisen.ch • Sur le site Internet de Raiffeisen, vous trouverez notamment les informations et les rapports suivants:

- rapports de gestion et rapports semestriels
- communiqués de presse
- informations relatives à la structure, aux organes et à la politique commerciale
- informations sur les sociétés du Groupe et la coopération
- informations sur les produits et les prestations
- lien vers les différentes Banques Raiffeisen
- sociétariat Raiffeisen



Samuele Malaguti, conseiller financier, Banque Raiffeisen de Lugano. 7 minutes à moto pour se rendre de Pregassona à Lugano. Effectue le même trajet depuis 5 ans. «Chaque jour, je remarque autre chose durant le trajet. La force que je puise en chemin m'accompagne toute la journée.»



Marche des affaires Raiffeisen enregistre de nouveau un résultat record pour l'exercice 2006. Grâce à de substantiels revenus supplémentaires dans tous les domaines et à une hausse modérée des coûts, le bénéfice brut progresse de 9%. La croissance de l'activité de base supplante nettement celle du marché.

En bref:

- pour la sixième année consécutive, Raiffeisen présente des chiffres-clés record;
- le bénéfice du Groupe a augmenté de 53% depuis 2002;
- le résultat des opérations d'intérêts constitue la principale source de revenus du Groupe;
- malgré la poursuite de sa stratégie d'expansion, Raiffeisen a su freiner la hausse des charges d'exploitation;
- grâce à une prise de risque faible, une bonne diversification et une grande capacité de portance, le portefeuille de crédits de Raiffeisen repose sur des bases solides.

Le bénéfice du Groupe, qui s'élève à 654,7 millions de francs (+7,6%), enregistre de nouveau une hausse réjouissante. Grâce à l'excellent résultat de l'activité bancaire opérationnelle et les charges très faibles liées aux correctifs de valeur, provisions et pertes, le résultat d'exploitation ordinaire s'est apprécié de 12,7% (soit 92,8 millions de francs). L'absence de revenus extraordinaires tels qu'enregistrés au cours de l'exercice précédent a également pu être compensée en 2006.

Le total du bilan du Groupe Raiffeisen, à 114 milliards de francs, est en hausse de 5,4% par rapport à 2005. L'augmentation de 5,1% à 88,2 milliards de francs des prêts hypothécaires permet à Raiffeisen d'afficher une croissance nettement supérieure à celle du marché. Concernant les fonds d'épargne, la distinction entre Raiffeisen et le comportement du marché est encore plus manifeste: en dépit d'un recul général du marché (env. -4%), le Groupe Raiffeisen est en effet parvenu à les augmenter de 0,5% pour les porter à 62,3 milliards de francs. La progression réjouissante de l'épargne traditionnelle ainsi que des opérations de dépôt et de placement ont permis un accroissement du volume d'actifs sous gestion de 7,1 milliards de francs (+6,9%) à 109,6 milliards de francs.

En hausse de 4,7% (soit 61 570 personnes), le nombre des sociétaires passe à 1,37 million, confirmant ainsi l'attractivité élevée dont jouit le modèle d'affaires du Groupe Raiffeisen qui privilégie la conduite de relations durables avec la clientèle.

Après le jour de clôture du bilan, aucun événement ayant eu une influence significative sur le résultat opérationnel

n'est intervenu. Les explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent dans l'annexe.

Compte de résultat

Produits de l'activité bancaire ordinaire ▪ La forte progression des revenus de l'activité de base explique en partie le résultat exceptionnel qu'affiche une fois encore le Groupe Raiffeisen. La concurrence sur le marché hypothécaire s'est accrue et la forte pression sur la marge d'intérêt demeure inchangée. A l'instar de l'exercice précédent, la croissance continue en termes de volume a permis une augmentation du résultat des opérations d'intérêts de 5% à 1,8 milliard de francs. Notons que cette progression a été supérieure à celle du marché pour les prêts et crédits à la clientèle et, dans une plus large mesure, pour les fonds de la clientèle. Avec une part de 82,5%, les opérations d'intérêts restent la principale source de revenus de Raiffeisen. Par ailleurs, le renforcement des initiatives stratégiques visant une diversification plus large des revenus commence à porter ses fruits étant donné que la part des revenus des opérations d'intérêts neutres ne cesse de croître.

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 19) a progressé de 15,2%, soit 33,1 millions de francs, pour s'établir à 250,1 millions de francs. Cette augmentation a été générée dans sa quasi-totalité par les opérations sur titres et les placements. La bonne santé de la Bourse durant le second semestre a permis d'accroître le volume des transactions et, partant, les produits de courtage. Le lancement de nouveaux produits de placement en collaboration avec le Groupe Vontobel ainsi qu'un volume globalement plus élevé en matière de gestion de dépôt et de fortune

ont contribué à la forte hausse des produits des commissions dépendant de l'importance des portefeuilles. Parmi les autres prestations de service, le volume d'affaires affiche de nouveau une augmentation sensible, notamment dans le domaine du trafic des paiements. En raison d'un surplus de charges lié au volume, le résultat n'enregistre qu'une légère hausse par rapport à 2005.

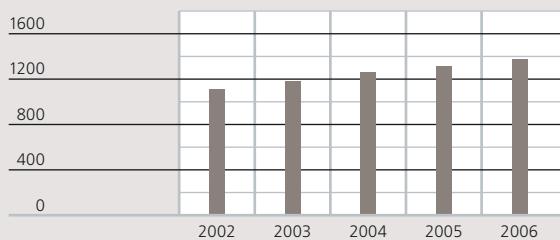
Dans l'ensemble, les opérations de négoce (annexe 20) ont connu une évolution satisfaisante. Leur résultat, en progrès de 11,6% par rapport à l'exercice précédent, s'est établi à 84,3 millions de francs. Les revenus supplémentaires dégagés par le négoce des métaux précieux (+6,7 millions de francs) ont fortement contribué à cette embellie. Le négoce d'actions et des instruments de taux s'est également achevé sur une note optimiste. Quant au négoce des devises et billets, il n'a fait que frôler l'excellent résultat de l'exercice précédent.

Le poste des autres résultats, en légère régression de 3,9%, s'établit à 47,5 millions de francs. Deux raisons à ce repli: la stabilité de la situation conjoncturelle entraîne une diminution des reprises d'immeubles destinés à la vente et provenant de positions en souffrance. Par ailleurs, les dépenses accrues en matière de rénovation ont contribué à un léger recul du résultat des immeubles.

Charges d'exploitation ▪ Le Groupe Raiffeisen poursuit une stratégie de croissance à long terme. Durant l'exercice sous revue, cette orientation stratégique a débouché sur l'externalisation de la gestion des titres au Groupe Vontobel et le réaménagement de la nouvelle structure informatique. Les effets du passage à la nouvelle plateforme bancaire

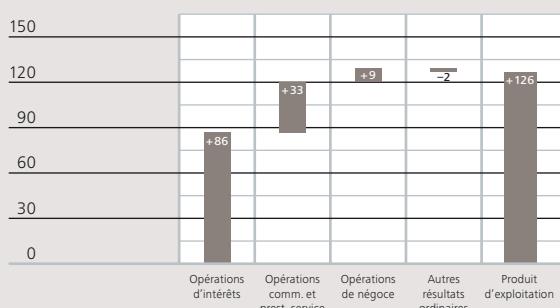
Evolution du nombre des sociétaires 2002–2006

(en milliers)



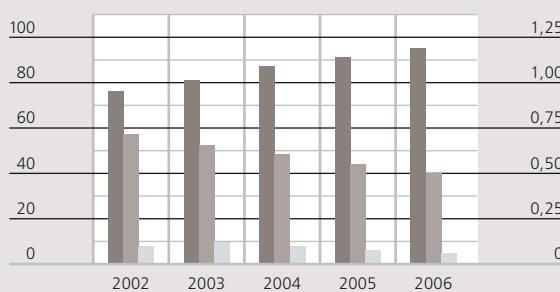
Evolution du produit brut en 2006

(in mio. de CHF)



Provisions pour risques de défaillance 2002–2006

Prêts et crédits à la clientèle en mrd de CHF
 Provisions pour risques de perte en % des prêts et crédits
 Pertes effectives en % des prêts et crédits



(Avaloq) devraient notamment se faire sentir ces trois prochaines années. Malgré tout, l'augmentation de 3,9% (soit 44,7 millions de francs) des charges d'exploitation s'est inscrite bien en deçà de celle des années précédentes (+8,3% en 2005, +10% en 2004). L'accroissement des charges de personnel et des autres charges d'exploitation a pu être freiné.

Charges de personnel: les charges de personnel (annexe 22) ont enregistré une hausse de 2,7% par rapport à l'exercice précédent (7,4% en 2005), s'établissant à 796 millions de francs. Trois principales raisons à cela: en 2006, le Groupe Raiffeisen a tout d'abord créé 215 postes à plein temps. Des ajustements individuels des salaires de 2,5% sont par ailleurs intervenus. Enfin, le total des bonus s'est inscrit en hausse en raison de la bonne marche des affaires. La première application de la recommandation remaniée Swiss GAAP RPC 16 a fait que les cotisations aux institutions de prévoyance de 13,5 millions de francs sont désormais soumises à l'obligation d'inscription à l'actif sans incidences négatives sur le compte de résultat.

Autres charges d'exploitation: les autres charges d'exploitation (annexe 23) se sont accrues de 6,1% (+10,1% en 2005), soit 23,5 millions, pour s'établir à 406,1 millions de francs. Outre les projets d'envergure concernant l'infrastructure déjà mentionnés, des blocs de coûts encore plus importants ont été engendrés durant l'exercice de référence, à savoir les dépenses de marketing, et tout particulièrement celles concernant les manifestations destinées à la clientèle, le sponsoring (sport) et le parrainage (manifestations culturelles). Les dépenses uniques du poste «Frais de locaux» ont également augmenté. En font partie

les coûts d'aménagement des zones clients et de renouvellement des équipements de sécurité ainsi que des travaux liés au nouveau logo.

Amortissements sur l'actif immobilisé: les amortissements sur l'actif immobilisé, qui ont enregistré une hausse de 14,9%, sont passés de 127,8 millions à 146,9 millions de francs (annexe 4). En raison de l'augmentation notable du volume des investissements dans les valeurs immatérielles, les amortissements ont également progressé dans cette catégorie. Par ailleurs, les autres immobilisations corporelles ont concouru à la hausse des charges d'amortissement.

Correctifs de valeur, provisions et pertes: en raison de la politique de crédit circonspecte poursuivie par les Banques Raiffeisen et, partant, du portefeuille de crédit à très faible risque, les provisions et pertes résultant des opérations de crédit n'affectent que très peu le compte de résultat. En 2006, la conjoncture favorable a également contribué à maintenir la constitution de nouveaux correctifs de valeur à un niveau bas. Les charges liées aux correctifs de valeur, provisions et pertes ont pu être fortement réduites de 73,1% par rapport à l'exercice précédent et être ramenées à 11,4 millions de francs. Malgré un volume de crédit de nouveau en forte progression, la charge liée aux correctifs de valeur pour risque de défaillance n'a pas dépassé 5,8 millions de francs (31,4 millions en 2005). Les pertes effectives ont reculé de 50,1 à 39,8 millions de francs, ce qui représente une quote-part de 0,042% par rapport au volume total des prêts. Tandis que le volume de crédit est passé ces cinq dernières années de 76 à plus de 95 milliards de francs, le rapport entre les provisions et les prêts

durant la même période n'a cessé de diminuer pour passer de 0,71 à 0,50%.

Résultat extraordinaire: en 2005, le résultat extraordinaire avait fortement profité de facteurs exceptionnels. L'appréciation des titres de participation détenus auprès de nos partenaires de coopération Helvetia Holding SA et Vontobel Holding AG ainsi que la vente réussie des parts de la cosba private banking ag ont dégagé des revenus supplémentaires à hauteur de 47,3 millions de francs. Suite à l'absence de revenus extraordinaire en 2006, le poste «Résultat extraordinaire» a diminué de 86,9% pour s'établir à 7,1 millions de francs. Ce montant inclut notamment les gains de cours sur participations à hauteur de 2 millions de francs.

Impôts: avec 168,8 millions de francs, les charges fiscales (annexe 25) sont à peu près identiques à celles de l'exercice précédent. Etant donné la baisse des taux d'imposition entrant dans le calcul des impôts latents, elles accusent un recul par rapport au bénéfice annuel enregistré. Les charges liées aux redevances dues sous forme d'impôts directs ont augmenté de 129,2 millions à 144,7 millions de francs.

Bilan

En hausse de 5,8 milliards de francs, le total du bilan du Groupe Raiffeisen s'établit à 114 milliards de francs. Cette augmentation s'explique presque exclusivement par la forte croissance enregistrée dans le domaine des affaires avec la clientèle. Les autres postes du bilan ont peu varié par rapport à 2005.

Créances et engagements envers les banques ■

Grâce à la notation Aa2 attribuée par Moody's, Raiffeisen a pu élargir sa base d'investisseurs pour le refinancement à

court et à moyen terme. Le volume résultant des opérations interbancaires a enregistré une progression à l'actif de 1,2 milliard et au passif de 45,3 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent.

Prêts et crédits à la clientèle ▪ Grâce à l'expansion des opérations hypothécaires de 4,3 milliards de francs (4,4 milliards l'exercice précédent), le Groupe Raiffeisen a pu s'imposer avec succès dans son métier de base. Là encore, la progression est nettement supérieure à la moyenne du secteur (env. 4,2%) et souligne la compétitivité des Banques Raiffeisen. La hausse des taux a provoqué un accroissement de la demande en hypothèques variables, ce qui ne s'était pas vu depuis des années. En 2006, la part des hypothèques à durée fixe a baissé de près de 1% pour s'établir à 65%. Le volume des créances sur la clientèle a enregistré quant à lui une hausse minime de 1%.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce ▪ Afin de bénéficier de l'envolée des marchés financiers, Raiffeisen a gonflé les portefeuilles de négoce de 56,2 millions à 140,6 millions de francs (annexe 2).

Immobilisations financières ▪ Au cours de l'exercice écoulé, l'ensemble des immobilisations financières a reculé de 307,6 millions, s'établissant à 2,5 milliards de francs (annexe 2). Les placements dans les obligations de premier ordre destinées à garantir que le Groupe Raiffeisen détient les liquidités prescrites par la loi sur les banques ont été sciemment réduits. En effet, au vu du faible niveau persistant des taux, il s'est avéré avantageux de les transférer dans des placements à court terme.

Participations non consolidées ▪ Les participations non consolidées comprennent les participations essentielles conformément aux annexes 3.2 et 3.3. Pour des raisons inhérentes à l'exploitation et à la politique d'affaires, le Groupe Raiffeisen détient d'autres participations avec une faible part au capital et au droit de vote. Durant l'exercice sous revue, la part du capital-actions détenue auprès de Helvetia Holding SA a augmenté de 2,7% pour se fixer à 4%. La participation dans la Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire a été réévaluée à 2,9 millions de francs selon la méthode de mise en équivalence.

Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ▪ En 2006, le Groupe Raiffeisen a investi 191,5 millions de francs (203,6 millions de francs l'exercice précédent) dans les immobilisations corporelles. Le volume des investissements dans les immeubles à usage de la banque a diminué. En revanche, la valeur comptable des valeurs immatérielles a augmenté de 27,8 millions de francs (soit 124,5%) en raison des investissements réalisés dans les solutions logicielles.

Fonds de la clientèle ▪ La hausse de 5,6% (3,1% l'exercice précédent) des fonds de la clientèle à 88 milliards de francs représente un excellent résultat étant donné la bonne tenue des Bourses. Les autres engagements envers la clientèle ont connu eux aussi un accroissement de 23% à 13,1 milliards de francs. La croissance est due en grande partie à l'afflux des placements à court terme effectués notamment par les institutionnels et les institutions de droit public. Les obligations de caisse enregistrent également une forte progression (17,6%). Les fonds d'épargne et de placement ont augmenté de 0,5% à 62,3 milliards de francs. Apparemment modeste, cette progression n'en représente

pas moins un très bon résultat si l'on considère l'évolution globale des marchés marquée par des sorties de capitaux conséquentes.

Emprunts et prêts de lettres de gage ▪ Etant donné que l'augmentation des créances hypothécaires a pu être couverte en grande partie par l'accroissement des fonds de la clientèle, le refinancement par des obligations et des prêts sur lettres de gage n'a augmenté que de 241 millions de francs.

Correctifs de valeur et provisions ▪ Le poste «Correctifs de valeur et provisions» (annexe 9) a progressé de 1,1%, ou de 12,1 millions de francs. Le repli continu du volume des correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance de l'exercice précédent s'est poursuivi en 2006 avec une baisse de 4,6% à 475,3 millions de francs. Les provisions pour impôts latents ont augmenté de 37 millions, passant à 610,4 millions de francs. En font également partie les impôts latents provenant de la première inscription à l'actif des réserves de cotisations de l'employeur de 13 millions de francs conformément à Swiss GAAP RPC 16.

Capitaux propres ▪ Le succès de Raiffeisen repose sur une solide assise financière. Outre l'augmentation de 32,7 millions de francs du capital social versé, la constitution permanente de réserves solides et le bénéfice du Groupe ont permis aux capitaux propres de progresser de 11,9% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 6,7 milliards de francs (annexe 10) à la fin 2006. Par voie de conséquence, les exigences de la loi sur les banques en matière de couverture par des fonds propres ont été dépassées de 106,4% en 2006 (94,3% l'exercice précédent). Les capitaux propres ont augmenté de 54% depuis 2002.

Opérations hors bilan ▪ Les engagements conditionnels ont augmenté de 30 millions pour s'inscrire à 346,2 millions de francs. Raiffeisen Suisse a pris des engagements conditionnels plus élevés dans le cadre de la fonction de Banque centrale.

Le premier état de l'obligation de garantie de dépôt destinée aux fonds de la clientèle conformément à la loi sur les banques à hauteur de 450 millions de francs ainsi que l'augmentation des limites non utilisées et des nouvelles opérations hypothécaires et de crédit faisant déjà l'objet d'une promesse ferme ont entraîné une hausse de 1,5 milliard de francs des engagements irrévocables.

Après un repli de 29,8% en 2005, la gestion renforcée de la structure du bilan dans le domaine des opérations de couverture de taux a permis au volume des contrats sur instruments dérivés (annexe 17) d'enregistrer une envolée de 82,2% à 43,5 milliards de francs.

Les placements fiduciaires ont connu une évolution réjouissante en 2006 puisque cette demande a augmenté de 40,9%, ou 66,9 millions de francs. Près de 2/3 du capital se sont investis dans des placements en euros.

Volume des dépôts ▪ En 2006, Raiffeisen est parvenu à étoffer durablement la gamme des produits de placement. A l'instar de 2005, la demande en produits structurés lancés conjointement avec le Groupe Vontobel a été particulièrement forte. Dans l'ensemble, le volume des dépôts sous gestion a enregistré une hausse de 15,9% (17,7% l'exercice précédent) pour se fixer à 32 milliards de francs. 20 000 nouveaux dépôts ont été ouverts en 2006, ce qui porte leur nombre total à 322 000 (+6,5%).



Marianne Rechsteiner, assistante de direction, Banque Raiffeisen Appenzeller

Hinterland. 10 à 15 minutes à vélo pour se rendre de «Ufem Berg» (Herisau) à Herisau. Effectue le même trajet depuis 4 ans. «Je savoure l'atmosphère matinale, la vue dégagée sur les montagnes et, en soirée, le coucher du soleil.»



Bilan du Groupe au 31 décembre 2006

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	1'137'871	1'139'567	-1'696	-0,1	11
Créances résultant de papiers monétaires	10'633	10'846	-213	-2,0	11
Créances sur les banques	11'371'840	10'129'717	1'242'123	12,3	6, 11
Créances sur la clientèle	6'957'291	6'888'421	68'870	1,0	1, 11
Créances hypothécaires	88'153'019	83'893'269	4'259'750	5,1	1, 6, 11
Prêts et crédits à la clientèle	95'110'310	90'781'690	4'328'620	4,8	
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	140'569	56'197	84'372	150,1	2, 11
Immobilisations financières	2'547'072	2'854'680	-307'608	-10,8	2, 6, 11
Participations non consolidées	399'787	358'131	41'656	11,6	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	1'662'445	1'631'071	31'374	1,9	4, 6
Valeurs immatérielles	25'962	11'565	14'397	124,5	4
Comptes de régularisation	241'806	207'983	33'823	16,3	
Autres actifs	1'349'819	1'005'153	344'666	34,3	5
Total des actifs	113'998'114	108'186'600	5'811'514	5,4	13, 14, 15
Total des créances de rang subordonné	—	—	—	—	
Total des créances sur les participations non consolidées	907'954	503'551	404'403	80,3	
Passifs					
Engagements envers les autres banques	9'785'963	9'740'624	45'339	0,5	6, 11
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	62'303'872	61'984'063	319'809	0,5	7, 11
Autres engagements envers la clientèle	13'066'734	10'625'246	2'441'488	23,0	7, 11
Obligations de caisse	12'654'199	10'757'501	1'896'698	17,6	11
Fonds de la clientèle	88'024'805	83'366'810	4'657'995	5,6	
Prêts des centr. d'émiss. de lettres de gage et emprunts	7'315'570	7'074'350	241'220	3,4	8, 11
Comptes de régularisation	557'560	494'420	63'140	12,8	
Autres passifs	518'644	437'385	81'259	18,6	5
Correctifs de valeur et provisions	1'109'486	1'097'369	12'117	1,1	9
Capital social	428'394	395'662	32'732	8,3	
Réserve de bénéfice	5'602'949	4'971'729	631'220	12,7	
Bénéfice du Groupe	654'743	608'251	46'492	7,6	
Total du capital propre	6'686'086	5'975'642	710'444	11,9	10
Total des passifs	113'998'114	108'186'600	5'811'514	5,4	13, 15
Total des engagements de rang subordonné	—	—	—	—	
Total des engagements envers les participations non consolidées	5'658'123	4'967'302	690'821	13,9	
– dont prêts des centr. d'émission de lettres de gage	4'945'750	4'304'350	641'400	14,9	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	346'170	316'348	29'822	9,4	1, 16
Engagements irrévocables	2'172'219	719'576	1'452'643	201,9	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versement suppl.	39'270	39'345	-75	-0,2	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives, brutes	161'041	113'291	47'750	42,1	17
Valeurs de remplacement négatives, brutes	77'527	135'597	-58'070	-42,8	17
Montant du sous-jacent	43'480'690	23'863'768	19'616'922	82,2	17
Opérations fiduciaires	230'339	163'470	66'869	40,9	18

Compte de résultat du Groupe 2006

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	3'117'898	2'860'629	257'269	9,0	
Prod. des intérêts et des dividendes des immob. financières	69'031	82'078	-13'047	-15,9	
Charges d'intérêts	-1'385'426	-1'226'843	-158'583	12,9	
Résultat des opérations d'intérêts	1'801'503	1'715'864	85'639	5,0	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5'461	5'643	-182	-3,2	
Produit des comm. sur op. de négoce de titres et les plac.	187'448	157'548	29'900	19,0	
Produit des comm. sur les autres prestations de service	128'482	121'640	6'842	5,6	
Charges de commissions	-71'333	-67'825	-3'508	5,2	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	250'058	217'006	33'052	15,2	19
Résultat des opérations de négoce	84'264	75'509	8'755	11,6	20
Résultat des alienations d'immobilisations financières	602	1'727	-1'125	-65,1	
Produit des participations	23'905	24'100	-195	-0,8	21
Résultat des immeubles	16'643	17'365	-722	-4,2	
Autres produits ordinaires	7'390	7'051	339	4,8	
Autres charges ordinaires	-1'073	-858	-215	25,1	
Autres résultats ordinaires	47'467	49'385	-1'918	-3,9	
Produit brut	2'183'292	2'057'764	125'528	6,1	
Charges de personnel	-796'029	-774'809*	-21'220	2,7	22
Autres charges d'exploitation	-406'096	-382'592*	-23'504	6,1	23
Charges d'exploitation	-1'202'125	-1'157'401	-44'724	3,9	
Bénéfice brut	981'167	900'363	80'804	9,0	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-146'869	-127'770	-19'099	14,9	4
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-11'407	-42'467	31'060	-73,1	
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	822'891	730'126	92'765	12,7	
Produits extraordinaires	7'063	53'852	-46'789	-86,9	24
Charges extraordinaires	-6'445	-6'693	248	-3,7	24
Impôts	-168'766	-169'034	268	-0,2	25
Bénéfice du Groupe	654'743	608'251	46'492	7,6	

* Figurant l'année précédente encore dans les autres charges d'exploitation, les charges de personnel pour collaborateurs externes travaillant dans le secteur opérationnel de l'informatique, sont désormais comptabilisées dans les charges de personnel.

Tableau de financement du Groupe 2006

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement int.)				
Bénéfice du Groupe	654'743	–	608'251	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	146'869	–	127'770	–
Correctifs de valeur et provisions	152'627	140'510	198'982	159'068
Comptes de régularisation actifs	–	33'823	–	3'757
Comptes de régularisation passifs	63'140	–	23'140	–
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	21'463	–	19'306
Solde	821'583	–	776'012	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Variation nette du capital social	32'732	–	33'909	–
Participations évaluées selon la méthode Equity	–	–	17'407	–
Première activation des réserves de cotisations de l'employeur selon Swiss GAAP RPC 16	44'432	–	–	–
Solde	77'164	–	51'316	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	6	42'254	54'166	64'765
Immeubles	22'297	103'904	45'446	116'530
Autres immobilisations corporelles /objets en leasing financier	4'989	87'639	3'998	87'113
Valeurs immatérielles	11	27'802	13	7'963
Solde	–	234'296	–	172'748
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	45'339	–	–	1'261'743
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	319'809	–	2'071'540	–
Autres engagements envers la clientèle	2'441'488	–	–	186'356
Obligations de caisse	1'896'698	–	643'483	–
Emprunts obligataires	549'820	950'000	–	200'000
Prêts des central. d'émission de lettres de gage	1'199'900	558'500	925'200	542'850
Autres passifs	81'259	–	–	63'527
Créances résultant de papiers monétaires	213	–	2'389	–
Créances sur les banques	–	1'242'123	2'121'303	–
Créances sur la clientèle	–	68'870	205'350	–
Créances hypothécaires	–	4'259'750	–	4'421'690
Portefeuilles de titres et de métaux précieux dest. au négoce	–	84'372	–	36'546
Immobilisations financières	307'608	–	41'092	–
Autres créances	–	344'666	–	71'336
Liquidités	1'696	–	119'111	–
Solde	–	664'451	–	654'580
Total source de fonds	898'747	–	827'328	–
Total emploi de fonds	–	898'747	–	827'328

Annexe aux comptes annuels consolidés

Commentaires sur l'activité commerciale

Organisées en coopératives, les 405 Banques Raiffeisen de Suisse privilégiert les opérations de banque de détail. Les prestations proposées à la clientèle privée et commerciale comprennent d'une part les opérations traditionnelles de l'épargne et des hypothèques, d'autre part, la gamme complète des prestations du trafic des paiements, les opérations sur titres et sur fonds de placement ainsi que les affaires de leasing et de crédit à la consommation. Ces prestations sont fournies par Raiffeisen Suisse, les sociétés spécialisées du Groupe Raiffeisen ou les partenaires de coopération.

Les Banques Raiffeisen déplient leur activité dans des circonscriptions clairement délimitées. Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires contre garantie et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation. Les statuts des Banques Raiffeisen excluent toute opération à l'étranger.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (anciennement Union Suisse des Banques Raiffeisen), domiciliée à St-Gall. Celle-ci occupe la fonction de direction stratégique du Groupe Raiffeisen. Elle est également responsable de la gestion du risque, des liquidités et assure la compensation financière à l'échelle du Groupe. Raiffeisen Suisse coordonne en outre les activités du Groupe, met en place les conditions cadres pour l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (par exemple pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement), qu'elle soutient et conseille dans tous les domaines, afin qu'elles puissent se concentrer sur leurs compétences de base, le

conseil et la vente de prestations bancaires. Raiffeisen Suisse peut contracter des engagements à l'étranger. Ceux-ci, pondérés en fonction des risques, ne doivent pas dépasser 5% du total de bilan consolidé du Groupe, les facteurs de pondération au sens de la loi sur les banques étant applicables.

Corrigé des postes à temps partiel, l'effectif du Groupe s'élevait à 6764 personnes au 31 décembre 2006, contre 6549 l'année précédente.

Commentaires sur la gestion des risques

Le règlement «Politique de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe Raiffeisen» (abrégé «politique de risque») pose les fondements de la gestion des risques. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs sur les revenus, à prévenir le Groupe Raiffeisen contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes, à sauvegarder et à consolider sa bonne réputation. Savoir assumer des risques représente l'une des compétences majeures du Groupe Raiffeisen. Celui-ci n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique et s'être assuré que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites.

Processus de gestion des risques ■ Le processus de gestion des risques, qui comprend les catégories risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels, s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;

- gestion des risques dont la responsabilité incombe aux gestionnaires de risque désignés à cet effet dans les limites fixées;
- délimitation des risques par le biais de seuils à ne pas dépasser.

La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à la mise en œuvre de la politique de risque et Compliance au respect des dispositions réglementaires.

Risques de crédit: les unités commerciales du Groupe Raiffeisen, à savoir les Banques Raiffeisen, Raiffeisen Suisse, la Coopérative de cautionnement, Raiffeisen Finance SA et Raiffeisen Leasing, gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes du Groupe.

Ce sont avant tout les Banques Raiffeisen qui sont confrontées aux risques de crédit. Il s'agit principalement de prêts et crédits à la clientèle accordés à une ou plusieurs personnes physiques ou à la clientèle d'entreprises. Cette dernière est essentiellement représentée par des petites entreprises actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. Les risques de crédit sont limités essentiellement par le biais de garanties des créances détenues. Nonobstant ce qui précède, l'honorabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour l'octroi d'un crédit.

Des normes appliquées à l'échelle du Groupe, établies sur la base de la politique de risque de crédit, servent à évaluer l'honorabilité et la capacité de crédit. Une honorabilité positive et une capacité de financement éprouvée constituent en effet le préalable à toute validation du crédit. Les

prêts consentis aux particuliers et aux personnes morales font l'objet d'un classement apprécié selon une procédure de notation interne des clients et, partant, d'un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. Un instrument d'évaluation du risque de crédit souple et éprouvé depuis des années permet ainsi de prendre en compte les facteurs essentiels de la gestion du risque de crédit, à savoir la tarification ajustée au risque, la gestion de portefeuille, l'identification et la constitution de correctifs de valeur individuels.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères uniformes. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas d'un logement à usage propre, la réglementation se base sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Pour les immeubles commerciaux/artisanaux, la réglementation se base sur la valeur de rendement. S'agissant des immeubles commerciaux/artisanaux à usage propre, la valeur de rendement est calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'usage éventuellement réalisable sur le marché par un tiers. Des obligations d'amortissement différenciées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang. Toutes les unités commerciales peuvent en outre faire appel à des équipes de spécialistes rattachés à Raiffeisen Suisse pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

La procédure d'autorisation, fondée sur une réglementation des compétences axée sur le risque, est brève dans sa propre circonscription grâce à une décision de crédit décentralisée et au savoir-faire notable des Banques Raiffeisen sur le marché immobilier. Une approche conservatrice pour les valeurs d'avance et une procédure d'autorisation par paliers viennent compléter ce processus d'autorisation du risque de crédit.

Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. La notation est revue au terme de douze mois maximum en cas de non couverture des créances, sinon, la périodicité de la revue est déterminée par le type de garantie. La stabilité de la valeur est contrôlée à divers intervalles en fonction de sa volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau autorisé.

Une instruction interne réglemente de manière uniforme la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour les risques de défaillance au niveau de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle spécifie le mode de calcul de la valeur de liquidation d'éventuelles garanties et les correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des positions menacées, des positions en souffrance ou encore des positions au nombre de points de notation élevé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

Les risques de crédit auxquels sont confrontés les départements Banque centrale et Succursales de Raiffeisen Suisse

résultent des risques de contrepartie (opérations réalisées avec les banques commerciales, les clientèles institutionnelle, d'entreprises et privée). Des notations externes servent à autoriser et à contrôler les opérations réalisées avec les banques. Les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés sont converties en leur équivalent crédit respectif grâce à des facteurs internes.

Raiffeisen Suisse dispose d'une gestion de portefeuille de crédit centralisée permettant le monitoring de l'ensemble des risques de défaillance en fonction des critères variés (types de débiteurs et de crédit, envergure du crédit, points de notation, secteurs, types de couvertures, produits de crédit, pays et régions, correctifs de valeur) et, par là même, la gestion des divers sous-portefeuilles. Le Groupe Raiffeisen détient un portefeuille de crédits largement diversifié en termes d'emprunteurs, de régions et de secteurs.

Risques de marché: les opérations de bilan constituant une part non négligeable de l'activité du Groupe, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Le pilotage de la transformation des échéances et du risque de variation des taux d'intérêt qui en résulte occupe par conséquent une place très importante. La gestion du risque de fluctuation des taux d'intérêt est assurée au niveau des Banques Raiffeisen dans le cadre des limites sensibles et à celui de Raiffeisen Suisse. Les deux échelons disposent à cet effet du soutien d'instruments modernes effectuant les analyses de sensibilité pertinentes. En outre, les Banques peuvent solliciter l'assistance technique de la Trésorerie de Raiffeisen Suisse. L'effet potentiel de telles variations

sur la valeur de marché et le résultat du Groupe Raiffeisen est déterminé périodiquement au moyen d'analyses de sensibilité et publié dans le cadre du rapport sur les risques.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques.

Seule Raiffeisen Suisse tient un livre de négoce. Les risques de marché rattachés à ces portefeuilles, notamment ceux résultant de transactions sur devises, métaux précieux, actions et des fluctuations des taux d'intérêt, se répercutent uniquement au niveau de Raiffeisen Suisse. Le secteur Gestion du risque du Groupe surveille tous les jours les risques liés au livre de négoce.

Chez Raiffeisen Suisse, les opérations sur instruments financiers dérivés sont exécutées exclusivement par des négociants expérimentés. Le service de négoce traite les produits dérivés tant sur les marchés organisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients. Les positions d'instruments financiers dérivés détenues en propre servent avant tout de couverture.

Le tableau ci-contre renseigne sur les exigences de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au livre de négoce.

Risques opérationnels: par risques opérationnels, Raiffeisen entend les risques de perte financière ou d'atteinte à la réputation résultant de l'inefficacité ou de la défaillance de

Exigences de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce

	31.12.2006 en 1000 CHF	Ø 2006 en 1000 CHF	31.12.2005 en 1000 CHF
Devises et métaux précieux	4'011	9'939	4'633
Instruments de taux	29'845	25'336	31'544
Titres de particip. et indices	2'171	2'586	2'536
Total	36'027	37'861	38'713

processus, systèmes et collaborateurs internes au Groupe ou d'événements extérieurs. La gestion des risques opérationnels échoit aux fonctions de ligne concernées et la surveillance à la Gestion des risques du Groupe.

En matière de surveillance des risques opérationnels, le Groupe Raiffeisen procède à des évaluations annuelles.

Les contrôles, règlements internes, directives techniques et instructions de travail limitent les risques opérationnels qui font l'objet de vérifications périodiques par la Révision interne. Afin de restreindre et de surveiller les risques juridiques, des conseillers juridiques externes sont consultés au cas par cas.

Obligation de respecter les dispositions relatives aux fonds propres, à la répartition des risques et aux liquidités: en vertu de la décision de la Commission fédérale des banques (CFB) du 24 septembre 1997, les Banques Raiffeisen sont libérées individuellement de l'obligation de satisfaire aux exigences de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Ces dispositions doivent être respectées sur une base consolidée.

Externalisation: l'exploitation du réseau réservé à la communication des données a été externalisée au profit de TDC Switzerland AG (sunrise). En outre, l'ensemble de la gestion des titres du Groupe Raiffeisen a été transféré au Groupe Vontobel durant l'exercice de référence. Toutes ces prestations externalisées sont fournies en conformité avec les dispositions de la circulaire 99/2 de la CFB.

Les nouvelles dispositions sur les fonds propres et la répartition des risques sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2007. De la sorte, les mesures de Bâle II sont transposées dans le droit suisse. Les banques ont jusqu'au 31 décembre 2007 pour se conformer aux nouvelles prescriptions.

Pour sa part, le Groupe Raiffeisen prévoit de franchir le pas le 30 juin 2007, date à partir de laquelle il évaluera les exigences de fonds propres à l'aune des nouvelles dispositions et s'emploiera simultanément à satisfaire aux conditions qualitatives.

A ce titre, il s'est prononcé en faveur de l'approche standard suisse pour les risques de crédit et de l'approche de l'indicateur de base pour les risques opérationnels. Quant aux risques de marché, il s'en tiendra à l'approche standard déjà instaurée. Dans la mesure où les exigences de fonds propres dépassent 100 millions de francs pour les risques opérationnels, le Groupe Raiffeisen est assujetti dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

Principes de consolidation, d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes ▪ La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code suisse des obligations, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques. Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés

sont établis selon le principe de l'image fidèle (True and Fair View) et reflètent fidèlement la situation patrimoniale, financière et les résultats du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation • *Généralités*: la consolidation des établissements bancaires regroupés au sein du Groupe Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des entreprises rattachées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation d'une holding traditionnelle. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de Raiffeisen Suisse et des principales sociétés du Groupe et, à ce titre, s'érigent en sociétés mères. En dépit de son rôle de coordination et de pilotage à l'échelle du Groupe, de pool de liquidité et de filet de sécurité, Raiffeisen Suisse est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction et le droit d'émettre des directives sont régis par les statuts de Raiffeisen Suisse et les règlements afférents.

La consolidation ne prend pas comme point de départ Raiffeisen Suisse à titre de société mère, mais regroupe les comptes annuels des 405 Banques Raiffeisen et de leurs participations communes dans le Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant aux comptes consolidés correspond ainsi à la somme des capitaux sociaux des différentes Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation: les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Finance SA et de Raiffeisen Leasing.

D'après la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et charges sont enregistrés à 100%, le capital étant consolidé selon la méthode dite de «Purchase» où tous les principaux engagements et créances, les opérations hors bilan et les charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés en question sont compensés les uns les autres. Ce mode opératoire exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires significatifs qui sont dès lors négligés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles peu significatives en terme de capitaux et de bénéfices ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires.

Jour critère de consolidation: les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes au 31 décembre.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan • *Saisie des opérations*: toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation qui ont été définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères: les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour critère du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs: ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires de même que les agios ou disagios sur propres emprunts et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

Créances envers les banques et les clients, créances hypothécaires: l'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées et les éventuelles garanties sont évaluées à leur valeur de liquidation. Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en prenant en compte la solvabilité du débiteur ou le risque de contrepartie, ainsi que la valeur de liquidation nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'une correction de valeur intégrale.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours, mais non payés, sont réputés en souffrance. Concernant les crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement attribués aux correctifs de valeur et provisions. La sortie définitive d'une créance de nos livres intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme le bouclement de la procédure de réalisation. Les créances menacées sont à nouveau classées comme jouissant de leur valeur totale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont à nouveau payés dans les délais selon les dispositions contractuelles et que d'autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur au comptant. Les éléments d'amortissement contenus dans les primes de leasing sont directement compensés avec la valeur comptable des objets en question.

Opérations de prêt et d'emprunt de titres: les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres empruntés et reçus en qualité de garanties

ne sont inscrits avec effet sur le bilan que lorsque Raiffeisen Suisse contrôle les droits contractuels que comprennent ces titres. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue des droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires le cas échéant.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et d'emprunt ainsi que de prise et de mise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Mise et prise en pension de titres (Repurchase et Reverse Repurchase): les titres acquis avec obligation de vente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties et inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou sortis de la comptabilité qu'en cas de cession du contrôle des droits contractuels compris dans ces titres. La valeur de marché des titres reçus ou livrés est surveillée quotidiennement pour, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités sur la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce: les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur (Fair Value). Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital pour positions de négoce sont débités du résultat des opérations de négoce, qui sont créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières: les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit aux fins de revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux

sont évalués à la valeur de marché au jour de clôture du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations non consolidées: évaluées selon la méthode dite de la mise en équivalence, les participations non consolidées comprennent les participations minoritaires entre 20 et 50%. Ce poste du bilan comprend en outre les participations inférieures à 20%, ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir les coûts d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements générateurs de plus-value en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et améliorations locatives	maximum 15 ans
Matériel informatique	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les petits investissements sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes génératrices de plus-value sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est alors amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.

Valeurs immatérielles: Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill ou survaleur. Le goodwill fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue. La période d'amortissement court généralement sur cinq ans, voire 20 ans dans certains cas justifiés.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles auto-générées ne sont pas inscrites à l'actif. L'inscription au bilan des valeurs immatérielles s'effectue à la valeur d'acquisition; elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue définie comme suit:

Logiciels	maximum 3 ans
Autres valeurs immatérielles	maximum 3 ans

La stabilité des valeurs immatérielles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est alors amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation redéfinie.

Correctifs de valeur et provisions: dans un souci de prudence, des provisions et des correctifs de valeur individuels ont été constitués pour tous les risques identifiables au jour de clôture du bilan.

Impôts: les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 22,6% (contre 23% l'année précédente) ont été calculés sur les réserves non déclarées, et inscrits au bilan comme provisions à ce titre.

Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires: ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés: les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement de contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négociation, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (voir tableau «Instruments financiers dérivés avec contreparties externes» à la rubrique «Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice» de l'annexe pages 132/133).

Traitement au niveau du compte de résultat: les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négociation sont évalués à leur juste valeur pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sinon c'est le principe de la valeur minimale qui s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou les pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent: aucune modification des principes d'évaluation et d'établissement du bilan n'a été effectuée.

Evénements intervenus après la date de clôture du bilan: aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2006.



Franziska Lang, cheffe Conseil à la clientèle, Banque Raiffeisen de Lucerne. 30 minutes de voiture pour se rendre de Buochs (NW) à Lucerne. Effectue le même trajet depuis 7 ans. «Les derniers mètres parcourus le long du KKL (centre de culture et de congrès) m'ouvrent de nouveaux horizons pour toute la journée.»



Informations sur le bilan

1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	2'194'393	671'756	4'091'142	6'957'291
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	81'099'860	–	152'037	81'251'897
Immeubles commerciaux et de bureaux	1'993'242	–	62'017	2'055'259
Artisanat et industrie	1'933'668	–	55'624	1'989'292
Autres	2'755'543	–	101'028	2'856'571
Total des prêts	89'976'706	671'756	4'461'848	95'110'310
Exercice de référence				
Exercice précédent	85'596'554	487'120	4'698'016	90'781'690
Hors bilan				
Engagements conditionnels	60'485	79'312	206'373	346'170
Engagements irrévocables	1'519'913	131'974	520'332	2'172'219
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	39'270	39'270
Total hors bilan	1'580'398	211'286	765'975	2'557'659
Exercice de référence				
Exercice précédent	674'501	116'448	284'320	1'075'269

* y compris prêts à correctifs de valeur

	Montant brut en 1000 CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en 1000 CHF	Montant net en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	1'528'405	1'040'550	487'855	475'280
Exercice précédent	1'554'681	1'048'688	505'993	497'959

2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés*	80'188	19'877
non cotés	–	–
Titres de participation	16'388	12'241
Métaux précieux	43'993	24'079
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	140'569	56'197
dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités (année précédente: titres admis au réescompte ou au nantissement par la banque d'émission).	62'987	1'544

* coté = négocié auprès d'une Bourse reconnue

	Valeur comptable exercice de réf. en 1000 CHF	Valeur comptable exercice préc. en 1000 CHF	Juste valeur exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur exercice préc. en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	2'441'547	2'741'634	2'447'045	2'800'629
dont titres dest. à être conservés jusqu'à l'échéance	2'441'547	2'741'634	2'447'045	2'800'629
dont titres éval. selon le principe de la val. la plus basse	–	–	–	–
Titres de participation	31'557	31'537	35'279	32'883
Métaux précieux (stocks destinés à la couverture des engagements résultant des comptes métaux)	39'797	43'195	39'797	43'305
Immeubles	34'171	38'314	36'665	40'407
Total des immobilisations financières	2'547'072	2'854'680	2'558'786	2'917'224
dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités (année précédente: titres admis au réescompte ou au nantissement par la banque d'émission).	2'275'188	2'671'343	–	–

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations		
avec valeur de cours	329'367	290'435
sans valeur de cours	70'420	67'696
Total des participations	399'787	358'131

3 Indications sur les participations essentielles

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Ex. de référence Part aux voix et au capital en %	Ex. précédent Part aux voix et au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Raiffeisen Suisse société coopérative	St-Gall	banque centrale, services de l'Union	320'000	100	100
Coopérative de cautionnement Raiffeisen	St-Gall	coopé. de cautionnement	37'696	100	100
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	St-Gall	centrale d'émission dont non libérée	20'096 20'096	100	100
Raiffeisen Finance SA	St-Gall	société de financement	5'000	100	100
Raiffeisen Leasing	St-Gall	société de leasing	2'566	100	100
Raiffeisen Informatique SA	Dietikon	services informatiques	–	–	100
3.2 Participations évaluées selon la méthode Equity					
Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire	Zurich	banque de lett. de gage dont non libérée	300'000 189'000	20,8	20,8
3.3 Autres participations non consolidées					
Viseca Card Services SA	Zurich	services financiers	20'000	19,0	19,0
Vontobel Holding SA	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Telekurs Holding SA	Zurich	services financiers	45'000	4,0	4,0
Helvetia Holding SA	St-Gall	services financiers	86'529	4,0	2,7

4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Appréciations cumulés en 1000 CHF	Ammortissements/ dépréciations cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice préc. en 1000 CHF	Changements d'affectation en 1000 CHF	Investissements en 1000 CHF	Désinvestissements en 1000 CHF	Amortissements en 1000 CHF	Valeur à la fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
Participations non consolidées									
Participations évaluées selon la méthode Equity	25'849	25'537	51'386	–	2'853 ¹	–	–	–	54'239
Autres participations	320'386	-13'641	306'745	–	39'401 ²	-6	-592	345'548	
Total des participations non consolidées	346'235	11'896	358'131	–	42'254	-6	-592	399'787	
Immobilisations corporelles									
Immeubles									
Imm. à l'usage de la banque	1'406'158	-267'608	1'138'550	-15'729	81'476	-14'866	-29'758	1'159'673	
Autres immeubles	291'301	-67'940	223'361	5'384	22'428	-7'431	-7'680	236'062	
Autres immob. corporelles	754'691	-506'560	248'131	10'378	87'639	-4'989	-95'162	245'997	
Objets en leasing financier	23'055	-2'026	21'029	-33	–	–	-283	20'713	
Total des immob. corporelles	2'475'205	-844'134	1'631'071	–	191'543	-27'286	-132'883	1'662'445	
Valeurs immatérielles									
Autres valeurs immatérielles	48'787	-37'222	11'565	–	27'802	-11	-13'394	25'962	
Total des valeurs immatérielles	48'787	-37'222	11'565	–	27'802	-11	-13'394	25'962	

1) Appréciation des participations évaluées selon la méthode Equity

2) Les investissements comprennent les gains de cours de participations à hauteur de 2,0 millions de francs comptabilisés dans le résultat extraordinaire.

	en 1000 CHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles	1'715'546
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	711'684
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation	25

5 Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	161'041	113'291
Coupons et titres de créance	–	734
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	42'693	40'755
Comptes d'ordre impôts indirects	1'052'334	834'203
Autres comptes d'ordre	14'142	4'257
Réserves de cotisations d'employeur auprès d'institutions de prévoyance*	71'793	–
Autres actifs divers	7'816	11'913
Total des autres actifs	1'349'819	1'005'153
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	77'527	135'597
Compte de compensation	132'576	34'494
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	32'347	32'763
Redevances dues, impôts indirects	182'872	167'360
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	60'182	54'035
Autres comptes d'ordre	25'316	5'813
Autres passifs divers	7'824	7'323
Total des autres passifs	518'644	437'385

* Première activation selon les recommandations Swiss GAAP RPC 16

6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	6'683'749	5'094'123	5'904'406	4'433'481
Immobilisations financières	1'139'010	510'860	1'298'024	903'498
Immobilisations corporelles	22'713	10'864	24'856	13'141
Total des actifs mis en gage	7'845'472	5'615'847	7'227'286	5'350'120

6.2 Opérations de prêt et de mise en pension effectuées avec des titres

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Prêtent. découl. de la mise en gage de liq. lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	7'205'255	6'737'225
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	3'416'768	4'373'523
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	513'988	903'498
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	513'988	903'498
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	7'358'645	6'833'076
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	2'963'697	3'472'003

7 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	71'229	55'271
Autres engagements envers la clientèle	38'041	66'680
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	109'270	121'951

Institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen

Pour la plupart, les collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de la Caisse de retraite ou du fonds de retraite de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR). L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La Caisse de retraite de l'USBR couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Le fonds de retraite de l'USBR couvre exclusivement les prestations surobligatoires.

La fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR gère les différentes réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

16 Banques Raiffeisen (exercice précédent: 16) sont assurées en dehors des institutions de prévoyance de Raiffeisen Suisse (autres fondations collectives, contrats d'assurance collectifs, etc.)

Réserves de cotisations d'employeur

Des réserves de cotisations d'employeur existent auprès du fonds de retraite de l'USBR (FR), de la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR (FF), ainsi que d'institutions de prévoyance externes au Groupe Raiffeisen (autres).

	Exercice de référence				Exercice précédent			
	FR en 1000 CHF	FF en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF	FR en 1000 CHF	FF en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Situation 1.1.	1'500	55'454	437	57'391	1'500	66'906	393	68'799
+ Versements	–	18'462	131	18'593	–	17'148	42	17'190
– Prélèvements	–	-5'073	-12	-5'085	–	-29'249	-2	-29'251
Transferts ¹	-1'500	1'500	–	–	–	–	–	–
+ Rémunération ²	–	886	8	894	–	649	4	653
Situation 31.12.	–	71'229	564	71'793	1'500	55'454	437	57'391

1) Les réserves de cotisations d'employeur de Raiffeisen Suisse auprès du fonds de retraite de l'USBR ont été transférées au fonds de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

2) La rémunération de la réserve de cotisations d'employeur est comptabilisée sous forme de produit d'intérêts sous la position «Autres produits ordinaires».

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Les différentes réserves de cotisations d'employeur des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles.

Le solde des réserves de cotisations d'employeur est inscrit au bilan sous les autres actifs. Les réserves de cotisations d'employeur ne comportent pas de renoncements d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni d'autres correctifs de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en compte.

Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon les GAAP RPC 26) des institutions de prévoyance de Raiffeisen Suisse, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12. 2006 in %	au 31.12. 2005 in %
Caisse de retraite de l'USBR	110,9	106,6
Fonds de retraite de l'USBR	111,7	111,0

Etant donné que les réserves pour fluctuations de valeur des institutions de prévoyance de Raiffeisen Suisse ont dépassé le montant réglementaire, il existe un léger excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse estime que même un excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16 n'engendre pas jusqu'à nouvel avis d'avantage économique pour les sociétés affiliées. Aucune institution de prévoyance ne présente de couverture insuffisante. Pour les employeurs affiliés, il n'en résulte donc ni avantage économique ni engagement économique devant être pris en compte dans le bilan ou dans le compte de résultat.

Charges de prévoyance et facteurs d'influence importants

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent ³ en 1000 CHF
Charges de prévoyance selon les comptes individuels	65'263	66'022
Versements/Prélèvements sur réserves des cotisations d'employeur (rémunération exclue)	-13'508	12'061
Cotisations d'employeur régularisées pour chaque période	51'755	78'083
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/ insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen (voir annexe 22 «Charges de personnel»)	51'755	78'083

3) Les charges de l'exercice précédent comprennent une contribution unique de l'employeur de 31'772'944 francs, destinée à la préservation des acquis dans le cadre du changement de primauté dans la Caisse de retraite de l'USBR. Sur ce montant, la fondation de financement de la prévoyance professionnelle de l'USBR a fourni 21'912'040 francs.

Etant donné qu'il n'existe pas de lacune de couverture et que d'autres mesures visant à l'assainissement d'institutions de prévoyance n'ont pas été identifiées, il n'en résulte aucune contribution extraordinaire pour de tels cas.

Dans le cadre de la première application de la recommandation révisée Swiss GAAP RPC 16 l'état initial au 1^{er} janvier 2006 des réserves de cotisations de l'employeur portées à l'actif et se montant à 57'391'043 francs sous déduction d'impôts latents de 12'959'185 francs a été saisi ouvertement par l'intermédiaire des capitaux propres.

8 Présentation des emprunts obligataires en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Résiliation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Emprunts de Raiffeisen Suisse					
	1999	3,250	27.05.2009		250'000
	2001/02	4,000	02.02.2011		600'000
	2004	1,400	19.02.2007		70'000
	2004	3,000	05.05.2014		400'000
	2006	3,125	30.05.2016		549'820
Total emprunts de Raiffeisen Suisse					1'869'820
Emprunts de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses					
	1997	4,250	05.02.2007		100'000
	1997	4,000	30.05.2007		100'000
	1997	4,125	20.11.2007		100'000
	1998	3,250	31.03.2008		200'000
Total emprunts de la Centrale d'émis. des Banques Raiffeisen suisses					500'000
Prêts de la Banque des lettres de gage d'étab. suisses de crédit hyp.					
	div.	2,923		div.	4'945'750
Total prêts de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaires					4'945'750
Total des emprunts en cours					7'315'570

9 Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Dissolution ou constitutions à charge du cpt. de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	573'329	–	–	47'767*	-10'719	610'377
Correctifs de val. et prov. pour risques de défaillance (risque de recouvrement et risque-pays)	497'959	-35'903	7'454	103'577	-97'807	475'280
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	26'081	-3'793	–	4'548	-3'007	23'829
dont provisions pour frais de restructuration*	4'039	-1'910	–	–	-1'923	206
Total des correctifs de valeur et provisions	1'097'369	-39'696	7'454	155'892	-111'533	1'109'486

* dont 13 millions de francs provenant de la première activation des réserves de cotisations de l'employeur par l'intermédiaire des réserves de bénéfice

10 Justification des capitaux propres

	Effectif des sociét.	Nombre parts soc.	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'309'537	–	269'351
Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires*			126'311
Total du capital social	1'309'537	–	395'662
Réserves de bénéfice			5'579'980
Total des cap. propres au début de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'309'537	–	5'975'642
+ Versem. des nouv. sociétaires (avec obligation d'effectuer des vers. supplém.)	98'033	200	19'607
	227	300	68
	305	400	122
	2'114	500	1'057
+ Paiement de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			23'196
+ Versement par augmentation du nominal			1'397
Total des versements de nouveaux sociétaires	100'679	–	45'447
– Remboursements aux sociétaires sortants (avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires)	-38'193	200	-7'639
	-119	300	-36
	-88	400	-35
	-709	500	-354
– Remboursem. de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			-4'651
Total des remboursements aux sociétaires sortants	-39'109	–	-12'715
+ Première activation des réserves de cotisations de l'employeur selon GAAP RPC 16			44'432
- Rémunération du capital social des Banques Raiffeisen p. l'exercice précédent			-21'463
+ Bénéfice du Groupe de l'exercice de référence			654'743
Total des cap. propres à la fin de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'371'107	–	6'686'086
dont parts sociales avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'335'232	200	267'046
	5'017	300	1'505
	4'433	400	1'773
	26'425	500	13'213
dont parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires			144'857
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'371'107	–	428'394
dont réserves de bénéfice			5'602'949
dont bénéfice du Groupe			654'743
Obligation d'effectuer des versements supplémentaires des sociétaires			10'968'856

* Seuls les sociétaires qui détiennent une part sociale avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires peuvent souscrire du capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Afin d'éviter les doubles imputations, le nombre des membres apparaît uniquement dans la rubrique «Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires».

Montant des réserves statutaires ou légales ne pouvant être distribuées (selon Swiss GAAP RPC 24 ch. 11) sur la base des clôtures individuelles au 31.12.2006: 2'007'541'000 francs (année précédente 1'876'533'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5 pour cent des droits de vote.

11 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans plus de 3 jusqu'à 12 m. en 1000 CHF	Echéant dans plus de 1 jusqu'à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	1'137'871	–	–	–	–	–	1'137'871
Créances rés. de papiers monétaires	10'633	–	–	–	–	–	10'633
Créances sur les banques	828'529	–	9'051'938	1'176'373	315'000	–	11'371'840
Créances sur la clientèle	176'125	3'643'965	304'820	675'568	1'768'217	388'596	6'957'291
Créances hypothécaires	48'836	30'328'853	3'598'951	9'849'711	37'668'133	6'658'535	88'153'019
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	140'569	–	–	–	–	–	140'569
Immobilisations financières*	94'817	–	170'450	315'970	1'731'294	234'541	2'547'072
Total de l'actif circulant	2'437'380	33'972'818	13'126'159	12'017'622	41'482'644	7'281'672	110'318'295
Exercice de référence							
Exercice précédent	2'212'199	31'642'048	11'449'201	12'470'654	42'618'336	4'580'259	104'972'697
Fonds étrangers							
Engagements envers les banques	1'674'771	–	3'912'153	1'157'790	2'796'249	245'000	9'785'963
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	62'303'872	–	–	–	–	62'303'872
Autres engagements envers la clientèle	5'964'171	64'889	3'467'648	1'915'767	1'242'263	411'996	13'066'734
Obligations de caisse	–	–	766'399	1'893'736	9'216'669	777'395	12'654'199
Prêts de centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	–	–	653'300	319'400	3'162'450	3'180'420	7'315'570
Total des fonds étrangers	7'638'942	62'368'761	8'799'500	5'286'693	16'417'631	4'614'811	105'126'338
Exercice de référence							
Exercice précédent	6'985'735	62'048'771	8'406'795	4'494'096	14'047'706	4'198'681	100'181'784

* y compris l'immobilisation de 34'171'000 francs (exercice précédent 38'314'000 francs)

12 Crédits aux organes et transactions avec des parties liées

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
12.1 Crédits aux organes		
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse*	8'477	15'843
Membres de la Direction de Raiffeisen Suisse	13'838	9'975
Total des crédits aux organes	22'315	25'818

* Exercice précédent: membres du Conseil de surveillance de Raiffeisen Suisse inclus

12.2 Transactions avec des parties liées

Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction de la Banque bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

13 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent étranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	1'134'437	3'434	1'136'758	2'809
Créances résultant de papiers monétaires	10'633	—	10'846	—
Créances sur les banques	2'486'105	8'885'735	2'783'519	7'346'198
Créances sur la clientèle	6'922'427	34'864	6'857'525	30'896
Créances hypothécaires	88'153'019	—	83'893'269	—
Portefeuilles de titres et de mét. précieux destinés au négoce	116'638	23'931	34'724	21'473
Immobilisations financières	2'366'000	181'072	2'785'996	68'684
Participations non consolidées	395'875	3'912	354'469	3'662
Immobilisations corporelles	1'662'445	—	1'631'071	—
Valeurs immatérielles	25'962	—	11'565	—
Comptes de régularisation	241'806	—	207'983	—
Autres actifs	1'349'819	—	1'005'153	—
Total des actifs	104'865'166	9'132'948	100'712'878	7'473'722
Passifs				
Engagements envers les banques	4'796'192	4'989'771	5'865'115	3'875'509
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	61'000'658	1'303'214	60'771'235	1'212'828
Autres engagements envers la clientèle	12'784'811	281'923	10'375'698	249'548
Obligations de caisse	12'654'199	—	10'757'501	—
Prêts des centr. d'ém. de lettres de gage et emprunts	7'315'570	—	7'074'350	—
Comptes de régularisation	557'560	—	494'420	—
Autres passifs	518'644	—	437'385	—
Correctifs de valeur et provisions	1'109'486	—	1'097'369	—
Capital social	428'394	—	395'662	—
Réserve de bénéfice	5'602'949	—	4'971'729	—
Bénéfice du Groupe	654'743	—	608'251	—
Total des passifs	107'423'206	6'574'908	102'848'715	5'337'885

14 Total des actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1000 CHF	Exercice préc. part en %
Actifs				
Suisse	104'865'166	91,99	100'712'878	93,09
Autres pays d'Europe	8'941'014	7,84	7'358'244	6,80
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	191'934	0,17	115'478	0,11
Total des actifs	113'998'114	100,00	108'186'600	100,00

15 Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	977'924	124'509	10'184	25'254	1'137'871
Créances résultant de papiers monétaires	9'581	768	142	142	10'633
Créances sur les banques	8'301'521	1'927'499	1'078'656	64'164	11'371'840
Créances sur la clientèle	6'922'310	30'807	3'715	459	6'957'291
Créances hypothécaires	88'153'019	—	—	—	88'153'019
Portefeuilles de titres et de métaux préc. dest. au négoce	94'221	2'355	—	43'993	140'569
Immobilisations financières	2'505'251	805	1'219	39'797	2'547'072
Participations	396'095	3'692	—	—	399'787
Immobilisations corporelles	1'662'445	—	—	—	1'662'445
Valeurs immatérielles	25'962	—	—	—	25'962
Comptes de régularisation	241'806	—	—	—	241'806
Autres actifs	1'349'819	—	—	—	1'349'819
Total des positions portées à l'actif	110'639'954	2'090'435	1'093'916	173'809	113'998'114
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	309'353	363'024	158'052	46'395	876'824
Total des actifs	110'949'307	2'453'459	1'251'968	220'204	114'874'938
Passifs					
Engagements envers les banques	7'509'863	1'308'831	962'257	5'012	9'785'963
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	62'046'080	257'792	—	—	62'303'872
Autres engagements envers la clientèle	12'266'560	559'802	126'350	114'022	13'066'734
Obligations de caisse	12'654'199	—	—	—	12'654'199
Prêts des centr. d'émission de lettres de gage et emprunts	7'315'570	—	—	—	7'315'570
Comptes de régularisation	557'560	—	—	—	557'560
Autres passifs	518'644	—	—	—	518'644
Correctifs de valeur et provisions	1'109'486	—	—	—	1'109'486
Capital social	428'394	—	—	—	428'394
Réserve de bénéfice	5'602'949	—	—	—	5'602'949
Bénéfice du Groupe	654'743	—	—	—	654'743
Total des positions portées au passif	110'664'048	2'126'425	1'088'607	119'034	113'998'114
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	453'021	220'240	157'646	45'917	876'824
Total des passifs	111'117'069	2'346'665	1'246'253	164'951	114'874'938
Position nette par monnaie	-167'762	106'794	5'715	55'253	—
				31.12.2006	31.12.2005
Cours de conversion des monnaies étrangères					
EUR				1,608	1,557
USD				1,221	1,312



Anne-Françoise Morel, sous-directrice, Banque Raiffeisen Arve et Lac à Chêne-Bourg.

20 minutes de voiture pour se rendre de Jussy à Chêne-Bourg. Effectue le même trajet depuis 19 ans. «Le chemin parcouru me permet de faire la transition entre mes deux métiers: celui de mère et celui de sous-directrice chez Raiffeisen.»



Informations se rapportant aux opérations hors bilan

16 Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de crédit	157'238	142'100
Prestations de garantie	62'235	63'888
Autres engagements conditionnels	126'697	110'360
Total des engagements conditionnels	346'170	316'348

17 Instruments financiers dérivés ouverts

17.1 Instruments de négocié avec contreparties internes et externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Instruments de taux						
Contrats à terme, FRA compris	470	395	10'625'000	–	–	10'625'000
Swaps	179'023	181'543	17'092'000	17'785'500	6'073'000	40'950'500
Futures	–	–	2'507'723	494'538	–	3'002'261
Options (OTC)	605	897	105'606	157'535	5'010	268'151
Devises						
Contrats à terme	8'806	8'799	800'406	–	–	800'406
Swaps comb. taux d'int./devises	4'950	4'923	–	287'440	–	287'440
Métaux précieux						
Contrats à terme	804	733	86'938	–	–	86'938
Titres de participation et indices						
Options négociées	6'953	–	39'243	–	–	39'243
Total						
Exercice de référence	201'611	197'291	31'265'916	18'725'013	6'078'010	56'059'938
Exercice précédent	205'767	209'839	12'813'945	17'677'191	4'426'288	34'917'424

17.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Instruments de taux						
Swaps	114'841	40'570	1'800'000	7'885'000	2'750'000	12'435'000
Devises						
Swaps comb. taux d'int./devises	4'923	–	–	144'249	–	144'249
Total						
Exercice de référence	119'764	40'570	1'800'000	8'029'249	2'750'000	12'579'249
Exercice précédent	74'242	92'476	1'758'434	7'369'013	1'926'209	11'053'656

17.3 Instruments financiers dérivés avec contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Banques	157'618	68'492	26'460'114	10'095'691	3'323'000	39'878'805
Clients	3'423	9'035	489'078	105'535	5'010	599'624
Bourses	–	–	2'507'723	494'538	–	3'002'261
Total						
Exercice de référence	161'041	77'527	29'456'916	10'695'764	3'328'010	43'480'690
Exercice précédent	113'291	135'597	11'055'511	10'308'178	2'500'079	23'863'768

Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.

Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. 99,8% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de trans. avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrim. ou des limites de crédit librement disp.

18 Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	25'534	153'935	39'326	11'544	230'339
Total des opérations fiduciaires	25'534	153'935	39'326	11'544	230'339
Exercice précédent	6'933	111'047	36'012	9'479	163'470



Martin Philipp Rittiner, directeur, Banque Raiffeisen du Simplon. 10 minutes à pied à travers le petit village de montagne du Simplon. Effectue le même trajet depuis 24 ans. «J'aime la proximité, la convivialité des villageois et profite de l'occasion pour faire un brin de causette avec mes clients.»



Informations sur le compte de résultat

19 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5'461	5'643
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Fonds de placement	72'648	60'110
Dépôts	36'551	32'279
Courtages	63'123	48'184
Autres opérations de négoce de titres et placements	15'126	16'975
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	81'380	78'929
Gestion de comptes	28'874	26'618
Autres prestations de service	18'228	16'093
Total du produit des commissions	321'391	284'831
Charges de commissions		
Opérations sur titres	-16'365	-12'974
Moyens de paiement	-43'741	-46'210
Autres charges de commissions	-11'227	-8'641
Total des charges de commissions	-71'333	-67'825
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	250'058	217'006

20 Résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce des devises	37'829	31'134
Négoce des métaux précieux et billets	36'164	43'029
Négoce d'actions	9'604	7'849
Négoce de taux	667	-6'503
Total du résultat des opérations de négoce	84'264	75'509

21 Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode Equity	3'974	4'016
Autres participations non consolidées	19'931	20'084
Total du produit des participations	23'905	24'100

22 Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	19'763	19'580
Appointements et allocations au personnel	642'822	612'950 ¹
AVS, AI, AC et autres contributions légales	59'769	56'820
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	51'755 ²	66'022
Frais de personnel accessoires	21'920	19'437
Total des charges de personnel	796'029	774'809

- 1) Année précédente: figurant encore dans les autres charges d'exploitation, les charges de personnel pour collaborateurs externes travaillant dans le secteur opérationnel de l'informatique, sont désormais comptabilisées dans le poste «Appointements et allocations au personnel».
- 2) Année de référence: première activation de la variation des réserves de cotisation de l'employeur selon Swiss GAAP RPC 16 (etat détaillé cf. annexe 7, tableau «Charges de prévoyance et facteurs d'influence importants»)

23 Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	67'225	61'487
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	102'126	110'554 ³
Autres charges d'exploitation	236'745	210'551
Total des autres charges d'exploitation	406'096	382'592

- 3) Figurant l'année précédente dans les «Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations», les charges de personnel pour collaborateurs externes travaillant dans le secteur opérationnel de l'informatique sont désormais comptabilisées dans les charges de personnel.

24 Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 7,1 millions de francs comprennent les gains de cours des participations non consolidées de 2 millions ainsi que les bénéfices provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles de 1,7 million de francs.

Les charges extraordinaires de 6,4 millions de francs comprennent des pertes provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles de 2,5 millions de francs.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 53,9 millions de francs comprennent les gains de cours des participations non consolidées de 35,6 millions de francs, les plus-values sur cessions de participations de 11,7 millions de francs ainsi que les bénéfices provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles de 3 millions de francs.

Les charges extraordinaires de 6,7 millions de francs comprennent les pertes provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles de 4 millions de francs.

25 Charges fiscales

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Constitution de provisions pour impôts latents	24'089	39'805
Charges pour impôts en cours sur les revenus	144'677	129'229
Total des charges fiscales	168'766	169'034

26 Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de réf. En valeur en 1000 CHF	Exercice de réf. Positions pond. risque en 1000 CHF	Exercice préc. En valeur en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pond. risque en 1000 CHF
Fonds propres nécessaires				
Actifs requérant directement des fonds propres				
Créances sur les banques	11'371'840	1'129'335	10'129'717	849'972
Créances sur la clientèle	6'957'291	3'551'913	6'888'421	3'355'432
Créances hypothécaires	88'153'019	45'967'830	83'893'269	43'899'528
Immeubles compris dans les immobilisations financières	34'171	128'141	38'314	143'678
Immobilisations corporelles/valeurs immatérielles	1'688'407	5'535'941	1'642'636	5'359'779
Comptes de régularisation	241'806	195'961	207'983	191'778
Autres actifs, valeurs de remplacement	161'041	99'980	113'292	68'285
Autres actifs, divers	1'188'778	103'982	891'862	58'308
Actifs requérant indirectement des fonds propres				
Position nette hors portefeuille de négoce	2'488'671	659'456	2'789'313	660'219
Positions présentant un risque de marché	–	626'985	–	620'346
Passifs déductibles				
Provisions déductibles dans les passifs	-475'280	-356'460	-497'959	-373'469
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	346'170	299'355	316'348	202'704
Engagements irrévocables	96'096	126'587	39'345	98'362
Majorations contrats à terme et options achetées	–	77'487	–	63'794
Total des positions pondérées en fonction du risque	58'146'494		55'198'716	
Fonds propres nécessaires				
(8% des positions pondérées en fonction du risque)	4'651'720		4'415'897	
Fonds propres existants				
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	6'662'585		5'954'214	
Fonds propres complém. pouvant être pris en compte	3'331'293		2'977'107	
./. participations dans le secteur financier	-394'853		-352'835	
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	9'599'025		8'578'486	
Surplus de fonds propres	4'947'305		4'162'589	
Degré de couverture des fonds propres	206,4%		194,3%	
Tier 1 Ratio	11,5%		10,8%	
Tier 2 Ratio	16,5%		15,5%	

Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, société coopérative, St-Gall

Nous avons vérifié les comptes consolidés présentés aux pages 100 à 138 du rapport de gestion (bilan du Groupe, compte de résultat du Groupe, tableau de financement du Groupe et annexe) du Groupe Raiffeisen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les principes comptables applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA
Peter Ochsner Beat Rütsche
Réviseur responsable

St-Gall, le 26 mars 2007



Claudio Rossit, responsable d'agence à Neuchâtel-La Maladière, Banque Raiffeisen du Vignoble. 40 minutes en train et en bus pour se rendre de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel.

Effectue le même trajet depuis novembre 2006. «Je profite du trajet pour me préparer à ma journée et ses nombreux contacts avec les clients et leurs besoins.»



Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe

	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. ¹ en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. ² en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	1'668	1'597	111	103	16	12	7	4	1'802	1'716
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	175	144	77	71	1	2	-3	-	250	217
Résultat des opérations de négoce	56	51	28	25	-	-	-	-	84	76
Autres résultats ordinaires	11	-9	239	173	-	184	-203	-299	47	49
Produit brut	1'910	1'783	455	372	17	198	-199	-295	2'183	2'058
Charges de personnel	-582	-551	-231	-147	-3	-116 ³	20	39	-796	-775 ³
Autres charges d'exploitation	-471	-433	-139	-141	-5	-53 ³	209	244	-406	-383 ³
Charges d'exploitation	-1'053	-984	-370	-288	-8	-169	229	283	-1'202	-1'158
Bénéfice brut	857	799	85	84	9	29	30	-12	981	900
Amortissements sur l'actif immobilisé	-120	-115	-55	-35	-1	-19	29	41	-147	-128
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-473	-468	-5	-10	-5	-2	472	438	-11	-42
Résultat d'exploit. (intermédiaire)	264	216	25	39	3	8	531	467	823	730
Chiffres-clés du bilan										
Total du bilan	103'171	97'973	25'297	24'404	1'061	1'248	-15'531	-15'438	113'998	108'187
Prêts et crédits à la clientèle	90'604	86'198	4'345	4'525	452	377	-291	-318	95'110	90'782
Fonds de la clientèle	81'340	77'482	6'706	5'878	35	61	-56	-54	88'025	83'367

1) Intégration de Raiffeisen Informatique SA comprise

2) Raiffeisen Informatique SA comprise

3) Figurant l'année précédente dans les autres charges d'exploitation, les charges de personnel pour collaborateurs externes travaillant dans le secteur opérationnel de l'informatique sont désormais comptabilisées dans les charges de personnel.

Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2006 en mio. CHF	2005 en mio. CHF	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF
Actifs					
Liquidités	1'138	1'140	1'259	1'234	997
Créances résultant de papiers monétaires	11	11	13	15	18
Créances sur les banques	11'372	10'130	12'251	13'788	10'814
Créances sur la clientèle	6'957	6'888	7'094	7'723	7'331
Créances hypothécaires	88'153	83'893	79'471	74'154	68'570
Prêts et crédits à la clientèle	95'110	90'782	86'565	81'877	75'901
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	140	56	20	25	27
Immobilisations financières	2'547	2'855	2'896	3'049	2'771
Participations non consolidées	400	358	348	120	114
Immobilisations corporelles	1'662	1'631	1'598	1'552	1'511
Valeurs immatérielles	26	12	10	6	4
Comptes de régularisation	242	208	204	275	271
Autres actifs	1'350	1'005	934	199	256
Total des actifs	113'998	108'187	106'098	102'140	92'684
Passifs					
Engagements envers les banques	9'786	9'741	11'002	12'540	9'509
Eng. envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	62'304	61'984	59'912	57'228	51'499
Autres engagements envers la clientèle	13'067	10'625	10'812	8'667	7'305
Obligations de caisse	12'654	10'758	10'114	9'323	9'589
Fonds de la clientèle	88'025	83'367	80'838	75'218	68'393
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	7'316	7'074	6'892	7'506	8'124
Comptes de régularisation	557	494	471	557	562
Autres passifs	519	437	501	483	776
Correctifs de valeur et provisions	1'109	1'097	1'058	1'031	986
Capital social	428	396	362	320	287
Réserves de bénéfice	5'603	4'972	4'468	4'032	3'618
Bénéfice du Groupe	655	608	506	453	429
Total du capital propre	6'686	5'976	5'336	4'805	4'334
Total des passifs	113'998	108'187	106'098	102'140	92'684

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2006 en mio. CHF	2005 en mio. CHF	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF
Produit des intérêts et des escomptes	3'118	2'861	2'757	2'795	3'049
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	69	82	88	98	106
Charges d'intérêts	-1'385	-1'227	-1'211	-1'314	-1'704
Résultat des opérations d'intérêts	1'802	1'716	1'634	1'579	1'451
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5	6	5	6	4
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	187	158	123	105	104
Produits de comm. sur les autres prestations de services	129	122	125	111	95
Charges de commissions	-71	-68	-81	-68	-66
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	250	217	172	154	137
Résultat des opérations de négoce	84	76	56	66	62
Produit des aliénations d'immobilisations financières	1	2	2	2	1
Produit des participations	24	24	8	7	8
Résultat des immeubles	16	17	17	19	17
Autres produits ordinaires	7	7	6	8	10
Autres charges ordinaires	-1	-1	-1	-4	-10
Autres résultats ordinaires	47	49	32	32	26
Produit brut	2'183	2'058	1'894	1'831	1'676
Charges de personnel*	-796	-775	-720	-651	-622
Autres charges d'exploitation*	-406	-383	-349	-324	-324
Charges d'exploitation	-1'202	-1'157	-1'069	-975	-946
Bénéfice brut	981	900	825	856	730
Amortissements sur l'actif immobilisé	-147	-128	-129	-134	-142
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-11	-42	-43	-153	-70
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	823	730	653	569	518
Produits extraordinaires	7	54	12	29	7
Charges extraordinaires	-6	-7	-5	-5	-2
Impôts	-169	-169	-154	-140	-94
Bénéfice du Groupe	655	608	506	453	429

* Figurant l'année précédente dans les autres charges d'exploitation, les charges de personnel pour collaborateurs externes travaillant dans le secteur opérationnel de l'informatique sont désormais comptabilisées dans les charges de personnel.



Michael Lutz, chef Administration financière, Banque Raiffeisen sise sur la «Côte d'or» du Lac de Zurich. 40 minutes de voiture pour se rendre d'Au (NW) à Männedorf. Effectue le même trajet depuis 4 ans. «Le trajet en ferry sur les eaux calmes du lac est à l'image d'une transition tout en douceur entre les loisirs et le travail.»



Caractéristiques essentielles de Raiffeisen Les principales caractéristiques du Groupe Raiffeisen sont évoquées en quelques mots ci-après.

Banques coopératives ■ Chacune des 405 Banques Raiffeisen est une coopérative autonome avec des organes élus par elle.

Sociétariat et part sociale ■ Les sociétaires soutiennent leur Banque Raiffeisen. Avec une part sociale chacun, ils sont, comme coopérateurs, copropriétaires de leur Banque.

Regroupement sous l'appellation Raiffeisen Suisse ■ Raiffeisen Suisse (anciennement Union Suisse des Banques Raiffeisen) assume la fonction de direction stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle est également responsable de la gestion du risque, du maintien de la liquidité et des fonds propres ainsi que du refinancement à l'échelle du Groupe. Elle coordonne en outre les activités du Groupe, met en place les conditions-cadres pour l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (par exemple pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement), qu'elle soutient et conseille dans tous les domaines. Raiffeisen Suisse assume par ailleurs des fonctions de trésorerie, de négoce et de transactions.

Sécurité et solidarité ■ Le Groupe Raiffeisen représente une communauté de risques basée sur la solidarité. Ce principe de responsabilité mutuelle se traduit par une sécurité accrue pour les clients Raiffeisen.

Maîtrise des affaires ■ Chaque Banque Raiffeisen a son propre rayon d'activité. Elle n'est autorisée à traiter des affaires quotidiennes que dans sa seule circonscription, clairement délimitée.

Proximité ■ Etre à proximité de ses clients: le principe est non seulement une règle morale (philosophie du Groupe) mais aussi une réalité géographique. Les directeurs et les collaborateurs connaissent généralement les sociétaires et les clients personnellement.

Crédits aux sociétaires ■ Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires, moyennant garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation.

Conditions ■ Chaque Banque Raiffeisen est autonome dans la détermination des taux d'intérêt qu'elle pratique. Les produits réservés aux sociétaires sont particulièrement attrayants.

Produits ■ Les clients ont accès dans toutes les Banques Raiffeisen à l'ensemble des produits et des prestations du Groupe Raiffeisen.

Impressum

Raiffeisen Suisse
Communication d'entreprise
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
Téléphone +41 71 225 85 24
Fax +41 71 225 86 50
Internet: www.raiffeisen.ch
E-mail: pr@raiffeisen.ch

Maquette: freicom ag, St-Gall
Impression: Druckerei Flawil AG, Flawil
Traductions: CLS Communication AG, Zurich
Photos: Martin Graf, Muttenz (illustrations des voies)
et Marc Wetli, Zurich (gestion des illustrations
Groupe Raiffeisen)

Ce rapport est également disponible en allemand,
en italien et en anglais.
La version électronique peut être consultée
à l'adresse Internet www.raiffeisen.ch,
rubrique Groupe Raiffeisen, rapports financiers.

Imprimé sur papier mat, sans fibres de bois,
Superset Snow.

